LE DEVOIR

Nordest Volkswagen AUDI
10395 Ple IX (Fleury) 325-3422
L'espace pour vous accueillir, le temps de bien vous servir.

Vol. LXXVI — No 104 | Pluie passagère et vents modérés. Max.: 10 **(détail page 14)** | Montréal, lundi 6 mai 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Toronto: 50 cents | **35 CENTS**

MULRONEY À BONN:

Une modeste réussite

BERNARD DESCÔTEAUX

BONN — Le premier ministre Brian Mulroney était venu au Sommet des Sept faire son apprentissage de la politique internationale. Il est rentré hier à Ottawa avec une note de passage qui contient des bons points mais aussi des mauvais.

Lui-même était presque exhubérant quant à sa performance samedi soir à l'issue du sommet. Encore plus

son entourage qui le voyait déjà accueilli en héros à Ottawa. Il avait certes des raisons de se réjouir, mais les commentaires de ses pairs étaient de nature à tempérer son enthousiasme.

Ainsi il est vrai que M. Mulroney a réussi à jouer au médiateur, à « l'amiable compositeur » comme on a dit. Fort de son expérience dans le secteur des conflits de travail, il pouvait prétendre à un certain rôle. Mais emporté par l'enthousiasme, il a peut-être vu un peu trop grand lorsqu'il s'était engagé à ne pas laisser la France, une des mères-patrie du Canada, être isolée au Sommet des Sept. Le président François Mitterand le lui rappella un peu cruellement samedi en conférence de presse.

En politique « il y a des réalités qui s'imposent. (M. Mulroney) a rejoint les siennes », a-t-il dit sur un ton sar-

Voir page 8: Mulroney

Téléphoto AP

Avant de se rendre au cimetière militaire de Bitburg, le président Reagan et son épouse Nancy se sont recueillis devant un mémorial à l'ancien camp de concentration de Bergen-Belsen.

Reagan passe avec succès l'épreuve de Bitburg

BITBURG (AFP) — Le président Ronald Reagan et le chancelier Helmut Kohl ont tourné la page, hier au cimetière militaire de Bitburg, sur l'un des chapitres les plus sanglants de l'histoire de l'Allemagne et de l'humanité.

Dans une cérémonie d'une rare sobriété, qui a duré à peine dix minutes, les deux hommes ont voulu effacer le passé par un émouvant « geste de réconciliation ».

Il est 14h50 (heure locale) quand, sous un ciel gris, la Cadillac noire sur laquelle flotte les fanions du président des États-Unis et du chancelier Kohl s'immobilise devant l'entrée du cimetière militaire de Kolmenshoehe sur les hauteurs de Bitburg.

Mme Hannelore Kohl et la première dame des États-Unis, Mme Nancy Reagan, toutes deux en noir, le président Reagan vêtu d'un imperméable beige, le chancelier fédéral en noir également, se dirigent lentement vers l'entrée du cimetière totalement bouclé par un dispositif de plus de 2,000 policiers. Ils passent devant une haie d'honneur mêlant parachutistes allemands en treillis vert et béret rouge et soldats américains en uniforme et casquette bleues.

Les deux hommes s'avancent ensuite par une des deux allées latérales vers le monument à la mémoire de 2,202 soldats de la Wehrmacht tombés en 1944 dont 48 Waffen-SS.

Le cimetière verdoyant est depuis samedi piqueté d'innombrables bouquets de fleurs multicolores, déposées sans exception sur toutes les tombes dans un geste spontané par les femmes de l'association « germano-franco-américaine » de Bit-

Voir page 8: Reagan

LE SOMMET DE BONN SE TERMINE SUR UN QUASI-ÉCHEC

Mitterand reste sur ses positions et oblige les Sept à se contenter d'une déclaration imprécise

BERNARD DESCÔTEAUX

BONN — Le 11e Sommet des Sept s'est terminé sur un quasi-échec, les leaders des pays les plus industrialisés de l'Occident étant incapables de s'entendre sur l'ouverture rapide d'un nouveau round de négociations commerciales.

Le président Ronald Reagan avait exigé au point de départ que ces négociations commencent dès le début de 1986. Il a dû se contenter d'une réponse imprécise en raison de la vive opposition de la France. Il est ressorti de cette réunion en se disant fortement déçu, même si à son avis des progrès ont été réalisés, la très grande majorité des pays présents ayant appuyé ses positions.

Le compromis auquel les Français ont forcé les autres participants à adhérer laisse de nombreuses questions sans réponse quant aux gestes qui seront posés dans l'avenir. Il est clair que les Américains ne pourront attendre éternellement les Français qui ressortent de ce sommet isolés. Les Américains craignent qu'il en résulte une nouvelle poussée de protectionisme.

Les Sept ont signalé dans leur communiqué final un certain nombre d'ententes ou de consensus sur le plan économique et politique. Ceux-ci sont rapidement passés au second plan puisque seules les questions commerciales ont captivé l'attention. Pendant trois jours le suspense a duré pour savoir si les Français finiraient par céder. Mais le président François Mitterand, seul contre tous, devait maintenir sa position du début à la fin sur l'essentiel.

Les Sept tenaient particulièrement à l'unanimité. L'ouverture de négociations commerciales impliquera presque une centaine de pays. Il fallait être unanime pour pouvoir entraîner les autres dans leur sillage. Au moment où on célèbre le 40e anniversaire de la Deuxième guerre mondiale, on tenait aussi beaucoup à ce qu'on puisse montrer à tous que les alliés maintenaient leur cohésion. Les divergences actuelles ne sont que des différences d'opinions entre amis, expliquait-on.

La recherche de l'unanimité a amené les Sept à se contenter d'une déclaration d'intention générale, en disant qu'un nouveau round devrait commencer « dès que possible ». Faisant référence à l'opposition de la France, on a ajouté: « la plupart d'entre-nous pensent que cela devrait être en 1986 ».

Le communiqué précise par la suite que « nous sommes convenus qu'il serait utile qu'une réunion préparatoire de hauts-fonctionnaires ait lieu au GATT avant la fin de l'été, afin de parvenir à un large consen-

Voir page 8: Sommet

LA TRAGÉDIE DE ST-MATHIAS

Les normes de sécurité auraient été ignorées

(PC) — Le Pavillon Saint-Mathias, détruit tôt samedi matin par un incendie qui a fait six morts, était un véritable « nid à feu » et ne répondait pas aux normes de sécurité, a révélé le chef des pompiers de cette petite localité de la rive sud de Montréal, M. Michel Halde.

« Depuis que ce centre d'accueil pour personnes âgées est ouvert, j'ai toujours dit qu'il représentait d'énormes risques et qu'il brûlerait tôt ou tard. Personne ne m'a cru et le gouvernement a quand même émis le permis d'opération », a ajouté M. Halde, alors qu'il inspectait l'immeuble où résidaient 14 vieillards.

Le propriétaire du foyer privé, M. Emmanuel Lecompte, a refusé de commenter les propos du chef des pompiers. « Les gens croiront ce qu'ils voudront », s'est-il contenté de déclarer, refusant de discuter davantage avec les journalistes.

Selon M. Halde, deux résidants du Pavillon seraient morts après s'être heurtés à une porte de sortie vérouillée.

« Nous avons retrouvé les corps près de la porte, a-t-il indiqué. Incapables de l'ouvrir, ils ont probablement rebroussé chemin pour mourir asphyxiés quelques instant plus tard. »

M. Halde a affirmé avoir suggéré au propriétaire de l'immeuble, au cours d'une inspection il y a quelques mois, de changer les portes afin qu'elles puissent s'ouvrir plus facilement en cas d'incendie. Les modifications n'ont apparemment pas été apportées.

De nombreuses autres anomalies avaient également été portées à l'attention du propriétaire au sujet du système électrique, que M. Halde croit être à l'origine de l'incendie.

« Pour le moment, nous ne savons pas si M. Lecompte a suivi nos recommandations à ce sujet », a ajouté le pompier.

La cause de l'incendie n'a toujours pas été officiellement déterminée. L'enquête ouverte par la section des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec ne commence véritablement qu'aujourd'hui. Les enquêteurs ne manqueront pas d'examiner la possibilité qu'il y ait eu négligence, à la lumière des déclarations de M. Halde.

Environ 75 pompiers ont combattu les flammes pendant quatre heures. Le vieux bâtiment de deux étages, qui abritait 14 personnes et un employé, a été complètement détruit.

Le feu, a précisé M. Halde, s'est

Voir page 8: St-Mathias

Les conséquences de la baisse du $ et le développement de l'énergie du nord

Bourassa défie le premier ministre de l'affronter dans un débat public

PIERRE O'NEILL

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, défie le premier ministre René Lévesque de l'affronter dans un débat public.

Désigné candidat libéral officiel du comté de Bertrand, en vue des élections partielles du 3 juin, M. Bourassa a profité hier de la convention réunissant quelque 1,500 partisans, pour faire le procès de la performance économique du gouvernement du Parti québécois.

Dans un premier temps, début avril, le premier ministre Lévesque défiait le chef libéral à un débat public devant porter sur les conséquences de la baisse du dollar canadien. M. Bourassa s'est rappelé hier qu'il avait alors aussitôt relevé le défi, mais que M. Lévesque ne lui avait pas donné suite. Aujourd'hui, le chef libéral revient à la charge et réitère sa disponibilité pour un tel débat public, tout en souhaitant que l'affrontement porte en outre sur son projet de développement de l'énergie du nord.

Répliquant, point par point, aux critiques des ministériels, M. Bourassa s'est efforcé de démontrer que les Américains ont tout intérêt à investir $ 25 milliards dans un projet qui leur fournira de l'électricité propre et à un coût moindre, pour répondre à leurs besoins croissants et trouver une solution de rechange aux centrales nucléaires et aux centrales de charbon, plus coûteuses et polluantes.

Le ministre des Finances, M. Yves Duhaime soulignait, l'autre jour, le risque que les Américains imposent au Québec toutes leurs conditions, notamment celle des termes de financement. Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrique, s'est également attaqué au projet de développement de l'énergie du nord, faisant valoir que la réalisation de ce projet pourrait faire doubler les tarifs d'électricité au Québec. Pour Robert Bourassa, ce sont là d'absurdes prétentions, qui témoignent de l'ignorance de ces deux ministres dans le dossier de l'énergie. Quant au premier ministre, il avait qualifié le projet du chef libéral de « fou braque », indiquant que ce n'est pas logique d'entreprendre la construction de nouveaux barrages avant d'avoir négocié les ventes d'électricité avec les Américains. M. Lévesque faisait campagne dans le comté de Bertrand, samedi, et M. Bourassa aurait voulu le rencontrer, lui remettre une copie de son livre « L'énergie du nord » et lui faire lire la page 151, où il est écrit qu'il n'y aura pas

Voir page 8: Bourassa

Photo: Louise Lemieux

Le chef libéral, M. Robert Bourassa, participant hier à la convention qui l'a officiellement désigné candidat dans le comté de Bertrand, était entouré des membres de sa famille: sa fille Michèle, son épouse Andrée et son fils François.

Lévesque fustige les années de « graissage et de gaspillage » du gouvernement libéral

CLÉMENT TRUDEL

Venu assister à la mise en candidature officielle de Denis Taillon qui tentera, le 3 juin, de conserver au parti gouvernemental le siège que détenait l'ex-ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dans le comté de l'Assomption, le premier ministre René Lévesque a fustigé l'ère de « graissage et de gaspillage » que furent les deux mandats du gouvernement Bourassa. Sans le financement « populaire » des partis — une législation qui a pu permettre au PQ d'y aller fermement dans ses réformes — il aurait été inconcevable, répète M. Lévesque, de s'entêter, comme le PQ l'a fait, contre les influences qui s'opposaient à la nouvelle loi de l'assurance-automobile et à la Loi conçue pour protéger les terres agricoles.

M. Lévesque, qui a profité de l'occasion pour rendre hommage au « grand gestionnaire » que fut Jacques Parizeau ainsi qu'à Camille Laurin pour leur rôle joué au sein du PQ pendant 15 ans, dit ne pas craindre de mettre en parallèle les deux mandats qu'il a assumés comme chef de gouvernement et ceux de Robert Bourassa: « Il faut savoir à qui confier un troisième mandat », a dit le chef du PQ à quelque 200 partisans venus relancer officiellement une association de comté en tutelle depuis que l'exécutif s'était solidarisé avec l'ex-ministre des Finances, démissionnaire. Le PQ de L'Assomption a d'ailleurs comblé hier les neuf postes de son exécutif: le trésorier, Luc Dansereau, n'a que 18 ans, le président, Paul Bourdages est Gaspésien « à l'accent de Bonventure » comme s'est plus à le souligner René Lévesque, natif de New Carlisle.

Il faudra un travail acharné pour « sortir le vote » le 3 juin, selon le président du PQ qui était accompagné, dans cette assemblée qui se déroulait dans une école de Repentigny, par les ministres Guy Chevrette (Affaires sociales); Elie Fallu (Relations avec les citoyens); Jean-Guy Rodrigue (Energie) et par les députés René Blouin (Rous-

Voir page 8: Lévesque

LE WEEK-END SPORTIF

La première va aux Nordiques

Les Nordiques de Québec sont passés maîtres dans l'art de l'emporter en prolongation. Hier soir au Colisée, un but de Peter Stastny à 6:20 de la période supplémentaire a en effet permis aux Nordiques de remporter le premier match de la finale de Conférence au compte de 2-1 face aux Flyers de Philadelphie. Contre le Canadien, les Nordiques avaient enlevé trois matches en prolongation. **Page 15**

Rick Mahler a donné son numéro

Le lanceur Rick Mahler a remporté sa septième victoire de la saison contre aucun échec, hier, dans un gain de 6-1 des Braves d'Atlanta sur les Expos de Montréal. Le lanceur perdant a été Bill Gullickson, qui encaissait une troisième défaite de suite après avoir enregistré trois victoires en début de saison. Malgré le résultat d'hier, le gérant Buck Rodgers s'est dit satisfait du travail de ses joueurs, qui ont bouclé ce voyage à l'étranger avec une fiche de 3-3. **Page 16**

Les Oilers, comme un feu d'artifice

Les Oilers d'Edmonton ont laissé peu d'espoir aux Black Hawks de Chicago d'éliminer les champions de la coupe Stanley. Les joueurs de Glen Sather ont en effet humilié les Black Hawks 11-2, samedi, en match d'ouverture de la finale de la Conférence Clarence Campbell. Malgré ou à cause d'un repos de neuf jours, les Oilers ont fait flèche de tout bois pour égaler le record de 11 buts dans un match éliminatoire établi par le Canadien face aux Maple Leafs de Toronto en 1944. **Page 15**

De Angelis inscrit sa seconde victoire

Le Grand Prix de San Marino s'est achevé hier par un coup de théâtre: sacré vainqueur, Alain Prost a été disqualifié, donnant ainsi la victoire à Elio de Angelis. **Page 16**

L'embargo des États-Unis

Mulroney nuance les propos de Clark

BERNARD DESCÔTEAUX

BONN — Le premier ministre Brian Mulroney a semblé rabrouer samedi son secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, en excusant les États-Unis de ne pas avoir prévenu le Canada avant d'imposer un embargo commercial au Nicaragua.

M. Mulroney a fait cette déclaration à l'issue du Sommet des Sept en présence même de M. Clark. Celui-ci avait la veille informé les États-Unis de la déception du Canada de ne pas avoir été consulté avant qu'un tel geste soit posé.

Aux yeux du premier ministre, les Américains n'avaient pas à procéder à une telle consultation. «Pourquoi auraient-ils dû nous appeller pour nous prévenir et nous demander notre avis lorsqu'ils connaissaient d'avance la réponse?», a demandé M. Mulroney devant un Joe Clark visiblement mal à l'aise de subir une telle rebufade en public.

Lors du sommet de Québec au mois de mars, le Canada avait expliqué en long et en large sa position à l'égard du Nicaragua, a rappellé M. Mulroney. Il en avait alors discuté avec le président Reagan et M. Clark avec le secrétaire d'État, George Schultz. Aussi n'a-t-il été nullement surpris qu'on ne l'appelle pas.

M. Mulroney n'a pas redisscuté de la postion canadienne avec M. Regan à Bonn. C'était la tâche de M. Clark qui l'a fait avec M. Schultz vendredi matin lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères. Les six pays présents ont tous fait valoir des réserves à l'Américain, la France et le Canada étant les plus sévères.

Pour M. Clark, il existe un profond désaccord entre les États-Unis et le Canada sur la question du Nicaragua. La diplomatie canadienne comme la diplomatie européenne mise activement sur l'initiative de paix du groupe de Contadora pour l'Amérique centrale. On estime que l'embargo vient mettre en péril les chances de succès de ce processus tout en risquant de pousser davantage le Nicaragua dans les bras des Soviétiques.

M. Clark a essayé samedi d'atténuer la portée des propos de M. Mulroney en disant que celui-ci avait dit qu'il n'avait pas été surpris de ne pas avoir été informé alors que pour sa part il avait dit regreter que les alliés des Américains n'aient pas été informés. Rappelons que lors de l'invasion de la Grenade, les conservateurs alors dans l'opposition avaient vivement regretté que les États-Unis n'aient pas informé préalablement le Canada de son projet, Ils avaient vu là le fruit du manque de confiance des Américains à l'endroit du gouvernement Trudeau.

C'est la troisième fois que M. Clark se trouve ainsi dans des situations publiques difficiles sur le plan personnel. Lors de l'attentat contre l'ambasse de Turquie, il a commis une erreur en disant que la Turquie n'avait pas demandé une protection supplémentaire. M. Clark avait dû s'excuser, ayant été mal informé par ses fonctionnaires. Puis par la suite, c'est le vice-premier ministre, Erik Nielsen, qui oubliait d'informer M. Clark que les États-Unis invitaient le Canada à participer au projet de bouclier spatial. Pendant ce temps, M. Clark prétendait le contraire.

Les États-Unis ont assuré le Canada et les autres pays que l'embargo imposé n'aurait pas pour effet de les empêcher de commercer avec le Nicaragua. On n'acceptera pas que le Nicaragua tente toutefois d'importer des produits américains via un pays tiers, ont-ils prévenu.

Le communiqué final du sommet

BONN (AFP) — Les sept grands pays industrialisés se sont engagés, samedi à Bonn, à soutenir fermement l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (GATT) dans une déclaration économique finale dont voici les principaux points.

•GATT (Accords généraux sur le commerce et les tarifs douaniers):

Nous souscrivons pleinement à l'accord intervenu au Conseil ministériel de l'OCDE aux termes duquel un nouveau round au sein du GATT devrait commencer dès que possible. La plupart d'entre-nous pensons que cela devrait être en 1986 (...) Il serait utile qu'une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires ait lieu au GATT avant la fin de l'été, afin de parvenir à un large consensus sur les thèmes et les modalités de telles négociations. Nous sommes convenus que la participation importante d'un nombre important de pays développés et en développement (...) est essentielle.

Il est également essentiel d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international. Les propositions des ministres des Finances du groupe des Dix seront discutées à la prochaine réunion du Comité intérimaire du FMI à Séoul en octobre, pour rendre ce système plus stable et plus efficace.

• Croissance et emploi:

Les sept sont convenus de suivre une discipline monétaire et budgétaire prudente et si nécessaire renforcée, en vue de parvenir à des prix stables, à une baisse des taux d'intérêts et à une augmentation des investissements productifs.

M. Reagan estime essentiel de réaliser rapidement une réduction appréciable des dépenses publiques et donc une réduction substantielle du déficit budgétaire (...)

M. Mitterrand souligne la nécessité de continuer à réduire l'inflation, d'améliorer l'emploi (...). Il attache la plus grande priorité à l'éducation, la recherche et à l'investissement dans la haute-technologie pour soutenir la croissance.

Le gouvernement du Royaume-Uni continuera d'oeuvrer pour réduire l'inflation (...).

Le gouvernement ouest-allemand attache une grande priorité au renforcement de la flexibilité et de la vigueur de l'économie pour créer de nouveaux emplois (...)

Le gouvernement japonais a l'intention de déréglementer les marchés financiers, en développant le rôle international du Yen, en facilitant l'accès à ses marchés et en encourageant la croissance des importations.

Le gouvernement italien donne la priorité à la réduction de l'inflation et du déficit budgétaire.

Le gouvernement canadien veut supprimer les obstacles à une croissance non inflationniste soutenue et réduire le déficit budgétaire.

La Commission des Communautés européennes souhaite l'établissement d'un véritable marché intérieur sans barrières.

• Relations avec les pays en développement:

La prospérité des pays développés est de plus en plus liée à celle des pays en développement (...) Une croissance soutenue du commerce mondial, des taux d'intérêts moins élevés, des marchés ouverts et un financement adapté à chaque cas (...) sont essentiels pour permettre aux pays en développement de parvenir à une croissance saine et de surmonter leurs difficultés. Nous soulignons le rôle et l'amélioration de la coopération entre le Fonds monétaire international et la Banque mondiale (...) Nous sommes préoccupés par la situation critique des populations africaines.

• Politique de l'environnement:

De nouvelles méthodes et une coopération internationale sont essentielles (...) Nous appliquerons le principe du pollueur payeur de manière plus générale.

• Coopération scientifique et technologique:

Nous approuvons le rapport du groupe «Technologie, Croissance, Emploi» et invitons le groupe à achever sa tâche d'ici la fin de l'année.

Nous sommes convenus de nous rencontrer l'année prochaine et avons accepté l'invitation du premier ministre japonais à nous rendre au Japon.

Avec des employés formés sur le tas...

Hydro-Ontario compte rouvrir des réacteurs nucléaires

TORONTO (PC) — D'ici une vingtaine de jours, Hydro-Ontario sera en mesure de réactiver quelques-unes de ses centrales nucléaires, grâce à la formation «sur le tas» d'employés non-syndiqués.

C'est ce qu'a fait savoir, dimanche, un porte-parole de la société, Arvo Niitenberg, suite au débrayage des 15,000 travailleurs membres du local 1000 du Syndicat canadien des employés de la Fonction publique.

Les négociations entre les deux parties ont repris hier et Niitenberg dit espérer que la grève ne durera pas longtemps. «Mais, en tant que responsable des opérations, je dois prendre des mesures de

Le principal point de litige est l'embauche par Hydro-Ontario de contractuels non-syndiqués. Les travailleurs demandent également la parité salariale avec leurs confrères de Toronto.

En prévision d'un débrayage des travailleurs, Hydro-Ontario avait fermé vendredi dernier 10 de ses réacteurs nucléaires — générant le tiers de sa production — pour satisfaire les règlements de sécurité de la Commission de l'Énergie atomique.

Afin de pallier le manque d'électricité, elle a rouvert 19 de ses 22 génératrices à charbon, opération dont le coût est estimé à $3 millions par jour. La production au charbon coûte 40 % de plus que la production nucléaire.

Hydro-Ontario entreprend donc de former une relève, préférant réactiver deux unités nucléaires de production, Pickering A et Bruce A, qui produiront conjointement 1,800 mégawatts et qui permettront de réduire le recours au charbon.

La grève chez Hydro-Ontario est la première depuis un débrayage de quatre mois en 1972 qui s'était soldé par un règlement par arbitrage.

Les libéraux du Nouveau-Brunswick

McKenna l'emporte

MONCTON, N.-B. (PC) — Les libéraux du Nouveau-Brunswick ont choisi un jeune avocat de 37 ans, Frank McKenna, pour diriger le Parti libéral de cette province, lors d'un congrès à la direction qui se déroule à Moncton en fin de semaine.

M. McKenna a remporté la course avec près de 70 pour cent des votes (1,901 sur 2,755 voix) contre son unique adversaire, Ray Frenette, qui était le leader intérimaire du parti depuis un an et demi.

Le congrès s'est déroulé dans le calme, sans suspense, compte tenu que le candidat choisi a été élu au premier tour. Les observateurs jugeaient tout à fait prévisible la victoire de McKenna.

Soulevé par l'euphorie contagieuse qui règne au sein des partis libéraux en Ontario, à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, où un député libéral vient de remporter une élection partielle, le nouveau chef a promis de mettre fin au pouvoir conservateur qui dure depuis 15 ans dans cette province des Maritimes.

Pour sa part, M. Frenette s'est dit déçu que les libéraux élisent encore un jeune débutant qui, selon lui, ne pourra peut-être pas battre Richard Hatfield, plus expérimenté.

Ne voulant pas mette en péril l'unité du parti, Frenette a promis d'aider Mckenna à remporter les prochaines élections au Nouveau-Brunswick.

Une règlementation patrimoniale facultative à la CUQ

ALAIN DUHAMEL

LE PATRIMOINE

DANS le schéma d'aménagement qu'elle adoptait le mois dernier, la Communauté urbaine de Québec (CUQ) laisse aux administrations municipales l'initiative de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Son règlement définit des normes générales auxquelles les administrations municipales doivent se référer si elles décident d'adopter, dans les zones patrimoniales identifiées, des règlements locaux relatifs à l'architecture, à l'alignement des bâtiments, à l'insertion en milieu ancien, au déplacement de bâtiments, aux caractéristiques physiques originales des lieux ou à l'affichage.

Hors des zones patrimoniales identifiées, les administrations municipales conservent toute liberté d'intervention. Le règlement du schéma d'aménagement à cet égard ne peut être interprété comme restreignant aux seules zones patrimoniales identifiées leur initiative en matière de sauvegarde et de mise ne valeur du patrimoine.

L'agglomération urbaine de Québec demeure l'une des plus riches d'Amérique en architecture ancienne. Le ministère des Affaires culturelles y a constitué quatre arrondissements historiques (Québec, Beauport, Sillery et Charlesbourg) et classé environ 80 bâtiments dont la majorité se trouve dans des arrondissements historiques.

L'un des plus importants arrondissements, celui de la ville de Québec, n'est pas assujetti au règlement du schéma d'aménagement. L'administration municipale intervient sur son territoire en vertu des pouvoirs spécifiques dont elle dispose dans sa charte municipale.

Dans l'exposé de ses intentions d'aménagement, l'an dernier, le ministère des Affaires culturelles reconnaissait qu'il avait concentré ses interventions dans les territoires couverts par la loi des biens culturels pendant plusieurs années. «Plus encore, affirme-t-il, le ministère à longtemps exercé, dans les secteurs protégés, une juridiction quasi-parallèle à celle des administrations municipales, sans réelle concertation ou coordination au niveau des interventions. Le ministère agissait alors comme seul responsable et maître d'oeuvre de ses projets: le cas de Place Royale est le meilleur exemple que l'on puisse donner de cette approche.»

Depuis quelques années, cependant, le ministère a cherché plutôt à s'associer aux administrations municipales et aux groupes locaux non seulement dans la mise en valeur des lieux classés, mais aussi dans l'aménagement des autres lieux anciens, laissés pour compte dans les opérations d'inventaire ou ignorés des soubresauts de l'opinion publique.

Le changement d'attitude devrait se concrétiser dès ce printemps dans un projet de loi amendant la loi des biens culturels que le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, doit présenter à l'Assemblée nationale.

Le caractère facultatif du règlement à l'égard du patrimoine bâti constraste avec son caractère contraignant au sujet de l'abattage des arbres et la conservation des boisés. La Communauté urbaine de Québec instaure un contrôle sur l'abattage des arbres et la protection des boisés que lui envieront sans doute tous les écologistes de l'île de Montréal. «Le couvert arborescent demeure, pour la majorité, sinon la totalité des populations citadines et rurales, une valeur esthétique inestimable et une richesse auxquelles est attachée toute la collectivité, lit-on dans le règlement. Puisque la présence d'un couvert arborescent est susceptible de préserver, voire d'améliorer les qualités environnementales et esthétiques du milieu, la CUQ juge essentiel que soit appliqué un contrôle minimal sur toute coupe d'arbre afin d'éliminer celles qui sont pratiquées arbitrairement et sans justification valable.»

À l'égard du patrimoine bâti, le schéma d'aménagement de la CUQ fait donc le pari que, dans chaque municipalité, les citoyens et les élus détermineront eux-mêmes ce qui appartient à leur patrimoine et les moyens de le mettre en valeur. Il s'impose donc aux groupes locaux, tout comme au ministère des Affaires culturelles, de diffuser le plus possible les connaissances acquises, de poursuivre les travaux d'inventaire et de recherche, particulièrement en ce qui a trait aux ressources archéologiques, afin que la richesse culturelle accumulée pendant des siècles ne se perdent pas dans l'oubli.

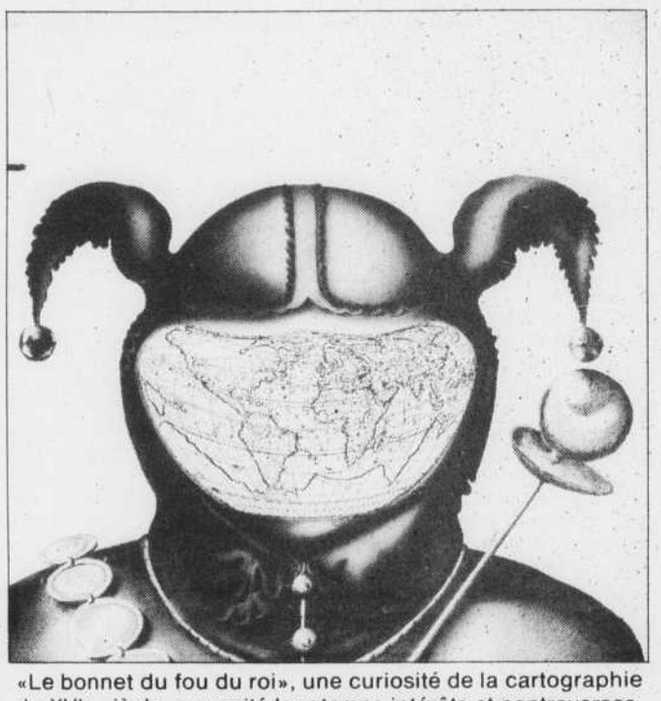

«Le bonnet du fou du roi», une curiosité de la cartographie du XVIe siècle, a suscité longtemps intérêts et controverses. Attribuée à Jean de Gourmont (vers 1585) ou à Jocodius Hondius (vers 1590) selon les auteurs, cette illustration du monde, dit-on, représentait sa folie. Cette carte fait partie de l'exposition que présente, pour la première fois au Canada, le musée de l'île Sainte-Hélène. L'exposition, déjà présentée à Saint-Malo et à Paris, provient exclusivement de la collection David Macdonald Stewart. Elle comprend une soixantaine de cartes anciennes, des volumes rares et des instruments de navigation. Le musée sera ouvert tous les jours, du 7 juin au 30 octobre, entre 10 heures et 17 heures.

guérin l'éditeur qui édite

MAINTENANT DISPONIBLE

LE FRANÇAIS DES AFFAIRES

Françoise Storme

Corrigé $15.00

ISBN-2-7601-1320-5 (103 pages)

Cahier d'activités — 8,95$

ISBN-2-7601-1308-6 (283 pages)

En vente dans toutes les librairies

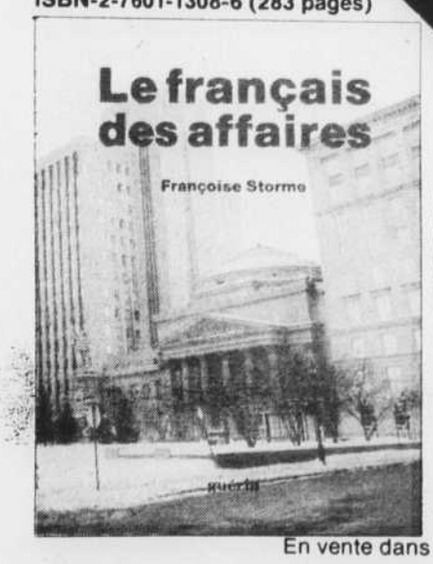

guérin Éditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél (514)842-3481

LE FRANÇAIS DES AFFAIRES, une méthode nouvelle qu'appliqueront avec un égal profit les étudiants de niveaux secondaire et universitaire et les responsables d'entreprises pour lesquels la connaissance d'un français spécialisé et indispensable.

La gradation des difficultés, tant lexicales que grammaticales ou stylistiques, a été particulièrement étudiée de manière à couvrir l'ensemble des problèmes que connaît l'homme ou la femme aux prises avec tout obstacle que pose aujourd'hui la communication dans le monde complexe des affaires.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

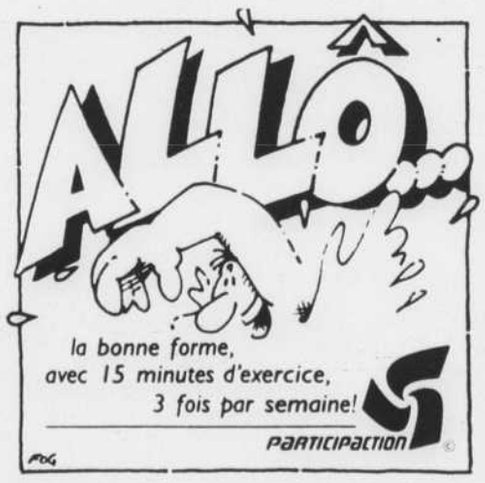

Pour recevoir

LE DEVOIR

à domicile

composez sans frais

l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891

À Québec: (418) 687-2022

Extérieur:

Code régional:

(514): 1-800-361-6059

(819): 1-800-361-5699

(418): 1-800-463-4748

(613): 1-800-361-5699

Conférence sur les maisons de commerce

Coparrainée par le ministère des Affaires extérieures et l'Association canadienne d'exportation, les jeudi et vendredi 23 et 24 mai 1985, Hôtel Constellation, Chemin de l'aéroport, Toronto

Objet de la conférence: Faisant suite au rapport du Groupe de travail sur les maisons de commerce, la conférence permettra aux intéressés d'exposer et de discuter les façons dont ils ont donné suite aux recommandations du Groupe.

La conférence revêt de l'importance pour toutes les maisons de commerce désireuses d'améliorer leur champ d'action au Canada. Les manufacturiers, les banquiers et les sociétés qui veulent se renseigner au sujet des maisons de commerce sont également les bienvenus.

Exposition spéciale: Les compagnies sont invitées à apporter leur matériel publicitaire et à l'exposer dans un endroit spécialement aménagé à cette fin.

Ordre du jour:

Jeudi: Inscription de 18 h 30 à 20 h 30. Réception en soirée, parrainée par le ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario.

Vendredi: 9 h 30 à 17 h Allocutions des représentants du nouveau Conseil des maisons de commerce extérieur, du ministère des Affaires extérieures, de la Société pour l'expansion des exportations, de l'Agence canadienne de développement international, de la Corporation commerciale canadienne et du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Conférencier d'honneur pendant le déjeuner: l'honorable James Kelleher, ministre du Commerce extérieur.

Inscription: il suffit de remplir le formulaire ci-dessous et de l'envoyer, accompagné du paiement des frais d'inscription (50 $) à l'adresse indiquée ci-après.

Note: Vous pouvez vous procurer des exemplaires du Rapport du Groupe de travail en communiquant avec la Division des maisons de commerce et du commerce de contrepartie, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ont.).

Tél.: (613) 995-7576.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Notre compagnie sera représentée par la personne dont le nom suit (on peut utiliser des photocopies dans le cas où il y aurait plusieurs représentants):

NOM _____ PRÉNOM (pour le macaron) _____

TITRE _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ N° DE TÉL. _____

Ci-joint inclus le chèque correspondant aux frais d'inscription de 50 $ par personne (café, réception et déjeuner inclus).

Note: Les frais d'inscription sont remboursables s'il y a annulation avant le 10 mai 1985.

Le chèque doit être établi à l'ordre de l'ACE et envoyé avec la formule à

Mlle Marcelle Lapointe
Association canadienne d'exportation
99 rue Bank, Bureau 250
Ottawa (Ont.) K1P 6B9

Plusieurs chambres ont été réservées à l'Hôtel Constellation. Ceux qui désirent retenir une place doivent communiquer directement avec l'hôtel au 1-800-268-4830 ou/au (416) 675-1500 et mentionner qu'ils assistent à la Conférence sur les maisons de commerce.

Affaires extérieures Canada — External Affairs Canada — L'honorable James Kelleher, Ministre du Commerce extérieur — Gouvernement du Canada

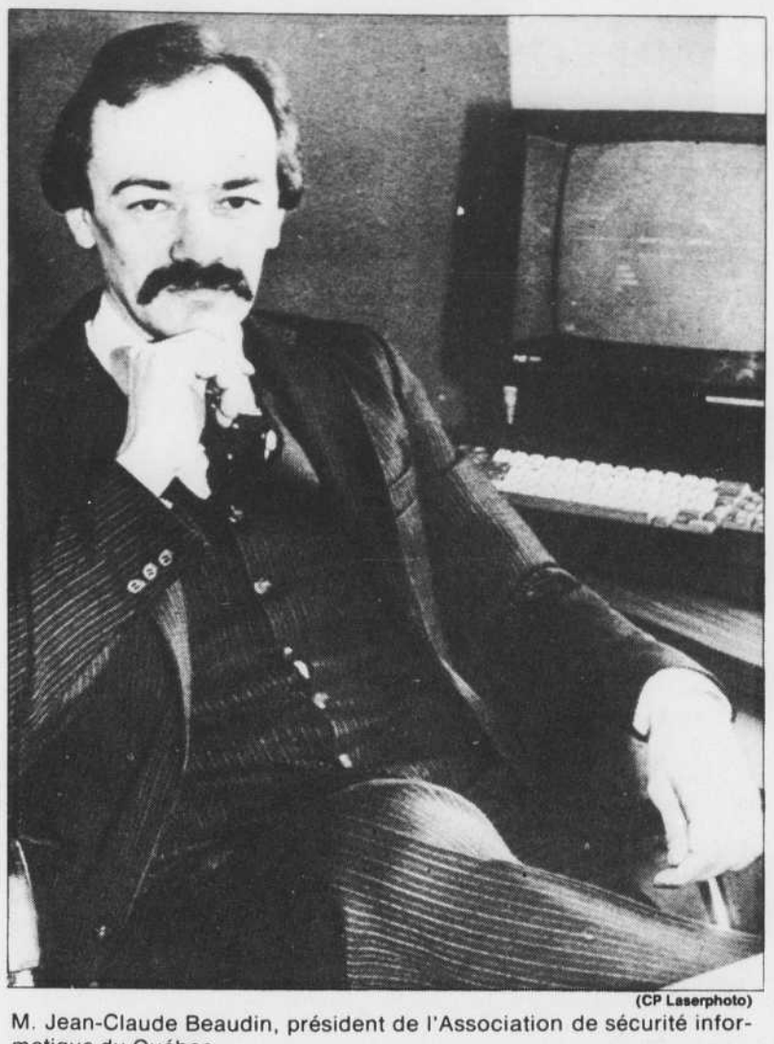

(CP Laserphoto)

M. Jean-Claude Beaudin, président de l'Association de sécurité informatique du Québec.

Les fraudes par l'informatique

Dépendantes d'une nouvelle technologie, les entreprises ne se méfient pas...

ROLLANDE PARENT

(PC) — La montée fulgurante de l'informatique dans nos vies quotidiennes signifie bien sûr de nouveaux modes de travail et de loisirs mais également des crimes jamais perpétrés jusque-là.

La multiplication de vols d'informations contenues dans des banques de données, leur manipulation de même que la piraterie des logiciels forcent le législateur à actualiser sa réglementation.

Si bien que d'ici peu le Code criminel devrait subir des modifications prenant en compte les vols et fraudes commis par le biais de l'informatique.

L'agent Guy Lehoux de la GRC considère que la législation criminelle n'aura désormais «plus de trous».

Cette actualisation de la législation fera également pousser un énorme soupir de soulagement aux détenteurs de réseaux de télécommunicaions, comme c'est le cas pour les sièges sociaux des banques, des grandes compagnies d'assurances, des entreprises manufacturières...

Nous sommes loin de l'époque où les systèmes informatiques servaient principalement à établir des statistiques et la paie des employés. Ils contiennent maintenant des informations stratégiques comme la liste des clients, les inventaires, les projets de soumissions, la situation financière des déposants et des assurés. Quand on songe uniquement à l'utilisation que pourrait en faire un concurrent, des pensées cauchemardesques affluent. Il y a en outre ceux qui auraient intérêt à voir disparaître certaines informations ou à les transformer à leur guise et qui n'hésitent pas à pratiquer le sabotage.

À titre d'exemple, une association québécoise de propriétaires d'immeubles qui avait colligé une liste de locataires difficiles afin d'éviter des embêtements à ses membres a vu ses efforts fondre comme neige au soleil quand son ordinateur a été endommagé.

L'association des propriétaires d'immeubles du Québec (Propiq) avait négligé de faire des copies, de les mettre en sécurité et se croyait à l'abri de tout vol de données parce son système était exclusivement interne.

Cet exemple illustre à souhait que la sécurité informatique comprend autant la protection physique contre un fléau naturel, (incendie, inondation) que la protection de l'information (vol) et l'intégrité de l'information (sabotage).

L'Association de la sécurité informatique estime que 80 % des fraudes viennent de l'intérieur de l'entreprise.

L'utilisateur qui a accès quotidiennement à un système informatique trouve des failles, un détail qui est passé inaperçu lors des tests. Dans une petite ville, pas très loin de Montréal, une employée municipale s'est accaparée les intérêts que les contribuables devaient verser quand ils acquittaient leurs comptes de taxe en retard.

Le programme informatique utilisé ne prévoyait pas de contrôle à ce niveau. L'employée y a vu un moyen facile d'arrondir ses fins de mois. On a découvert le pot aux roses quand elle a quitté quelques semaines pour ses vacances.

D'autres se sont faits prendre à la suite d'une vérification mensuelle ou annuelle.

Ainsi une employée avait volé $0.5 million dans une succursale de la Banque Royale en trafiquant le système de données. Elle a finalement été traduite en justice et condamnée à l'emprisonnement.

C'est ce qui fait dire à Jean-Claude Beaudin, spécialiste en sécurité informatique, que certaines firmes dépensent des fortunes pour la sécurité de leur ordinateur mais négligent de s'assurer de l'intégrité de ceux qui ont pour tâche d'entrer les données dans le système ou de les modifier.

«Pourtant si un rapport est modifié à ces étapes, si un zéro est ajouté...»

Le type de fraude le plus souvent cité par les experts se passe dans une moyenne ou petite entreprise où l'ordinateur assure les tâches de contrôle, d'inventaire, de production, et la mise à jour des comptes. Souvent une seule personne cumule les fonctions de programmeur et d'analyste. Il est l'expert unique de l'entreprise.

Jean-Claude Beaudin raconte qu'un jour on lui a demandé de remplacer au pied levé un de ces experts uniques qui avait dû s'absenter d'urgence dans sa famille.

S'ensuit un court échange d'informations au cours duquel on lui explique comment solutionner les quelques problèmes qui risquent de survenir.

«Les petits problèmes prévus se produisent; je les corrige comme suggéré. Quelque temps plus tard le même employé doit de nouveau s'absenter. Les problèmes rencontrés la première fois se répètent et impliquent les trois mêmes fournisseurs. La compagnie leur devait $475.»

«Je vérifie les copies, je cherche dans le bottin jaune et je m'aperçois que ces trois compagnies n'existent pas. En fait l'employeur versait mensuellement près de $1,500 à trois maisons fictives et c'est l'expert unique qui empochait le tout, depuis quatre ans.»

Pour John Darby, responsansable de la sécurité informatique à Bell Canada pour le Québec et l'Ontario «laisser tous les pouvoirs en informatique à une personne à l'intérieur de la compagnie équivaut à laisser la petite caisse et les chèques signés à la même personne.»

Dans les banques la tentation est grande également. Des caissières y ont succombé mais dans ce milieu les gens ont appris avec le temps qu'ils risquent de se faire pincer assez facilement s'ils tripotent dans le compte des clients.

Par exemple si une caissière fait un retrait dans le compte d'un déposant, il est fort probable qu'à la fin du mois le client le constatera en recevant le relevé de ses transactions.

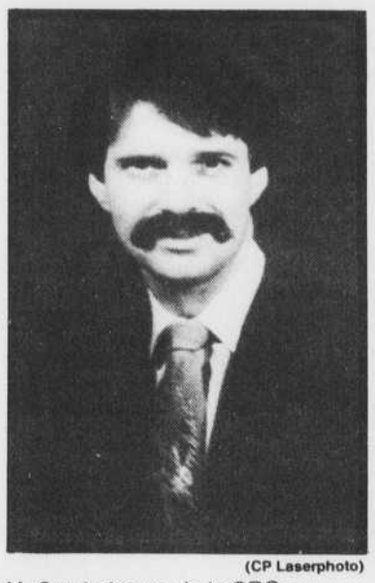

(CP Laserphoto)

M. Guy Lehoux, de la GRC

La formation du gouvernement en Ontario

Les élus du NPD décident aujourd'hui de l'attitude qu'ils adopteront à l'égard des conservateurs

TORONTO (PC) — Une première réunion importante pour l'avenir du gouvernement ontarien aura lieu aujourd'hui entre les membres du groupe parlementaire néo-démocrate. Ils devront décider s'ils accordent leur soutien aux libéraux ou aux conservateurs ou à ni l'un, ni l'autre, étant donné la situation minoritaire du gouvernement.

Les élections de jeudi dernier ont valu 52 sièges aux conservateurs, 48 aux libéraux et 25 aux néo-démocrates, ce qui place le gouvernement ontarien dans sa situation la plus précaire depuis 1943, année où les conservateurs n'avaient également obtenu que quatre sièges de majorité.

Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. John Black Aird, a déclaré hier qu'il était prêt à prendre les mesures nécessaires si le gouvernement Miller était défait. Il devrait alors déclencher une nouvelle élection ou inviter les libéraux, conduits par M. Peterson, à former un nouveau gouvernement.

M. Peterson a déclaré qu'il serait heureux d'accepter cette offre, mais qu'il n'avait pas encore discuté avec le chef néo-démocrate, M. Bob Rae, de la possibilité de former une coalition avec son parti. Il précise que M. Frank Miller est encore premier ministre, même si le vote populaire donne 38 % des voix aux libéraux contre 37 % aux conservateurs.

M. Bob Rae s'est refusé à tout commentaire, mais M. Elie Martel, leader parlementaire du NPD, a indiqué que son parti choisira probablement d'appuyer l'un des deux autres partis, afin d'éviter à la population le désagrément de devoir retourner aux urnes, ce qui arriverait s'il choisissait de n'en appuyer aucun.

M. Martel espère plutôt que le NPD pourra conclure une entente avec les libéraux ou les conservateurs, afin qu'il soit perçu par la population pour son rôle d'instigateur de changements, dans un gouvernement minoritaire. Il déplore cependant que peu de personnes se souviennent du rôle joué par son parti au cours des six années (terminées en 1981) où un gouvernement minoritaire a été en poste.

Un porte-parole du premier ministre Miller a indiqué que les trois chefs se rencontreraient probablement au cours de la semaine, mais qu'aucune date n'a été fixée.

Le syndicat de Marine industrie déplore l'intervention des tribunaux dans le conflit de travail

(PC) — Le syndicat des travailleurs de Marine Industrie a déploré hier que la direction de l'entreprise ait fait intervenir les tribunaux dans le conflit de travail qui oppose les deux parties depuis plus de neuf mois.

Le président du syndicat affilié à la CSN, M. François Lamoureux, juge par ailleurs «cruciales» les rencontres qui doivent avoir lieu cette semaine avec le conseil spécial de médiation, nommé par Québec il y a trois semaines. Le syndicat s'attend à être convoqué à une rencontre avec le conseil dès aujourd'hui.

Quelque 1,350 injonctions ont été émises contre autant de travailleurs des chantiers maritimes de Sorel depuis trois semaines. Onze syndiqués, dont trois directeurs de grève, ont en outre été arrêtés sur les lignes de piquetage pour avoir apparemment manifesté à moins de 35 pieds de l'entrée du personnel cadre, ce qui est interdit en vertu de l'injonction obtenue par la partie patronale.

M. Lamoureux s'est prononcé hier, par voie de communiqué, pour la «déjudiciarisation des relations de travail» au Québec. Lorsque se produisent des grèves, le recours aux tribunaux nuit au règlement des «vrais problèmes de négociation», a-t-il ajouté.

M. Lamoureux déplore en outre le fait que les politiciens qui avaient dénoncé, il y a dix ans, l'utilisation des tribunaux dans le long conflit de la United Aircraft, à Longueuil, se taisent aujourd'hui à ce sujet.

Il croit que les relations de travail pourraient être améliorées grâce à la mise sur pied d'une commission des relations de travail, comme l'a proposée la CSN devant la commission Beaudry en décembre dernier.

En Saskatchewan

Les Métis forment un gouvernement

REGINA (PC) — Pour la première fois depuis 1885, les Métis de la Saskatchewan ont établi un gouvernement pour négocier leurs droits avec Ottawa.

Ce gouvernement, qui a été mis sur pied samedi dernier, comprendra un président, un secrétaire général et une assemblée législative de 10 membres élus.

De plus, une loi intitulée l'Acte de citoyenneté Métis, stipule que seuls les Métis peuvent déterminer qui est un Métis.

Ce gouvernement fonctionnera à l'intérieur de la confédération. «Nous ne sommes pas séparatistes ou révolutionnaires», de dire le président du gouvernement, Bruce Flamont. Au contraire, «nous voulons renforcer le Canada».

Estimant que les Métis n'ont pas été bien représentés au sein des conférences constitutionnelles, même s'ils sont pourtant les fondateurs du Canada au même titre que les Français et les Anglais, Flamont propose l'idée d'une nation — les Métis — à l'intérieur d'une nation — le Canada.

«Si les membres du gouvernement fédéral ne nous reconnaissent pas, c'est qu'ils sont des hypocrites», a-t-il ajouté.

Ainsi, la longue lutte des Métis pour leur reconnaissance a pris un nouveau tournant avec la création du gouvernement métis de la Saskatchewan.

Près de cinquante Métis, dont certains provenaient de la région du nord-est de la Saskatchewan, à environ 700 kilomètres de Régina, se sont rassemblés, samedi, dans une église pour élire Bruce Flamont à la tête «d'un gouvernement qui représentera notre nation».

Dwayne Pelletier et John Dorion ont été élus respectivement aux postes de vérificateur et secrétaire général du gouvernement.

«Ce ne sera pas un gouvernement symbolique», a affirmé M. Flamont, qui a rappelé que Louis Riel avait effectué, il y a environ 100 ans, la même tentative dans l'Ouest canadien.

Le nouveau gouvernement est issu de l'Alliance des métis de la Saskatchewan, un groupe dissident de l'Association des Métis et des Indiens sans statut de la Saskatchewan (AMNSIS).

Accusant l'AMNSIS d'être les marionnettes d'Ottawa, M. Flamont a affirmé que seul un gouvernement métis pourra obtenir la reconnaissance de la nation métisse lors de pourparlers constitutionnels sur les droits des autochtones.

Les campeurs de la paix quittent le Parlement

OTTAWA (PC) — Considérés par certains comme le symbole de la liberté d'expression et par d'autres comme une entrave à l'esthétique parlementaire, les campeurs de la paix ont définitivement démantelé, hier, leur tente, après deux années de persévérance.

«Nous ne pouvons plus continuer comme cela. À chaque fois que nous montons notre tente, nous recevons quelques minutes plus tard la visite de la GRC», a déclaré le campeur Eibie Weizfeld.

Résultats

Loto 649

Tirage du **04-05-88**

Prochain gros lot 1 8000 000,00 approx.

1 2 5 7 40 44 — no complémentaire **35**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 974 702,50$
5/6+	6	124 333,10$
5/6	345	1 653,50$
4/6	17 952	61,10$
3/6	319 836	10,00$

Ventes totales: **16 859 084,00$**

Provincial

Tirage du **03-05-85**

NUMÉROS	LOTS
3688645	500 000$
688645	50 000$
88645	1 000$
8645	100$
645	25$
45	10$

Mini

Tirage du **03-05-85**

NUMÉROS	LOTS
250764	50 000$
50764	5 000$
0764	250$
764	50$
64	5$

6/36

Tirage du **03-05-85**

Prochain gros lot 200 000,00$ approx.

8 9 18 26 30 36 — no complémentaire **33**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	223 075,50$
5/6+	7	11 330,80$
5/6	187	520,20$
4/6	7 610	48,20$

Ventes totales: **2 169 682,00$**

Mise-tôt 5 16 22 35

GAGNANTS	LOT
565	88,50$

La Quotidienne

Semaine du: **29-04-85**

	3	4
LUNDI	389	0873
MARDI	419	6804
MERCREDI	105	1029
JEUDI	112	1026
VENDREDI	503	4045
SAMEDI	302	0829

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Depuis l'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal, les visiteurs inopportuns ne s'amusent plus en votre absence. Les moyens primaires de protection sont disparus. Enfin. Les gens bien et prévoyants l'ont compris. Et ils ont cessé d'être inquiets.

Le Sanctuaire est conçu en fonction du bien-être de ses résidants. Un système de sécurité est en œuvre 24 heures sur 24. Vos objets précieux sont bien protégés. Votre intimité est préservée: chaque ascenseur ne dessert que deux résidences par palier. L'intérieur peut être aménagé en fonction de vos besoins. Le paysage est somptueux. D'immenses baies vitrées vous assurent un ensoleillement inégalé. N'est-ce pas là une façon élégante de se distinguer?

le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT. 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.
1 ch. à coucher: 1036 pi car. +, $99,500 + / 2 ch. à coucher: 1323 pi car. +, $132,000 + / 3 ch. à coucher: 1711 pi car. +, $169,000 + / Penthouses: 2346 pi car. +, $360,000 +

Achetez vos certificats de dépôt par téléphone

Vous pouvez maintenant tirer profit de ce placement simple et sûr sans vous déplacer. Pour acheter un certificat de dépôt garanti à la Fiducie du Québec, un appel téléphonique suffit.

La succursale enregistrera votre transaction et vous fera parvenir vos certificats par la poste. Donc, pas d'attente, pas de perte de temps. C'est simple, rapide et efficace.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est

Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chambly

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-2680
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

11¼ *5 ans*
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 $
Dépôts subséquents 500 $

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

Le rapport d'enquête à Rimouski

Des cadres complaisants demeurent toujours en poste

ROBERT LEFEBVRE

QUEBEC (PC) — Deux cadres municipaux de Rimouski, le greffier et le trésorier, sont toujours en fonction malgré les illégalités qui leur ont été reprochées à la suite de l'enquête de la Commission municipale du Québec.

Leurs cas devraient cependant être étudiés dès ce soir (lundi), à l'occasion d'une assemblée régulière du conseil, a fait savoir le maire Philippe Michaud.

Dans son rapport d'enquête qui a été publié la semaine dernière et dans lequel l'ancien maire Claude Saint-Hilaire est sévèrement blâmé, la Commission municipale du Québec recommande aux autorités de la ville de Rimouski de congédier son greffier, M. Hubert Dubé, «pour incompétence et fabrication de faux documents.»

La Commission recommande par ailleurs au ministère de la Justice «d'examiner ses agissements» relativement à la fabrication de fausses résolutions.

Dans le cas du trésorier, M. Jean-Charles Ouellet, la Commission ne formule pas de recommandation à son endroit, mais elle a relevé de très nombreuses «anomalies» à la trésorerie au cours de la période de 1971 à 1978.

On lui reproche principalement d'avoir effectué des paiements dans plusieurs dossiers, sur simple décision prise en comité plénier, agissant ainsi à l'encontre de la loi.

Selon la Commission, M. Ouellet aurait pu être déclaré inhabile à exercer ses fonctions et aurait même risqué l'emprisonnement pour avoir contrevenu aux diverses lois régissant l'administration municipale.

Mais la Commission, après avoir constaté la relation de dépendance du trésorier Ouellet à l'égard du conseil de qui il recevait les ordres, affirme qu'il ne doit pas lui appartenir seul de porter cette responsabilité.

Le principal responsable de toutes les irrégularités relevées par l'enquête est l'ancien maire Claude Saint-Hilaire, décrit comme «l'homme fort du conseil» qui agissait «au-desssus des lois» et qui a érigé en système le favoritisme et les situations de conflit d'intérêt durant son règne de sept ans, de 1971 à 1978.

Dans le cas du greffier, M. Hubert Dubé, il aurait été «une victime du caractère autoritaire de M. Saint-Hilaire», affirme le maire actuel Philippe Michaud.

Mais celui-ci reconnaît que M. Dubé a sa part de responsabilité personnelle dans cette affaire. «Il est à la fois responsable et victime», ajoute-t-il.

Depuis qu'il est en poste, en 1978, M. Michaud est cependant très satisfait de ses services et il affirme qu'il est un «homme compétent, dévoué, et apprécié des membres du conseil.»

En plus de sa fonction importante de greffier, M. Dubé occupe aussi maintenant la responsabilité de directeur des relations publique de la ville.

Mais la Commission municipale s'est montrée très sévère à l'endroit de M. Dubé. «Les lacunes, a-t-elle constaté, sont nombreuses et, dans certains cas, inqualifiables pour quelqu'un assumant un poste de confiance.»

Il aurait «fabriqué de fausses résolutions», «confectionné un faux avis de convocation et un procès-verbal d'une fausse séance du conseil.»

Il aurait également «ajouté aux procès-verbaux des résolutions qui n'ont jamais été votées en séance.»

Dans son cas, la Commission conclut qu'il n'a jamais profité personnellement des actes ou gestes qu'il a posés pour servir son maire.

«Mais est-ce là une raison suffisante pour qu'il puisse continuer à agir comme greffier d'une ville vu son incompétence à remplir sa fonction et vu sa complaisance allant jusqu'à fabriquer des faux?», s'interrogent les commissaires.

Thomas Brigham condamné à l'emprisonnement à perpétuité

(PC) — Thomas Brigham a été condamné à l'emprisonnement à vie, samedi, après avoir été déclaré coupable du meurtre au premier degré de trois touristes français lors de l'attentat à la bombe à la Gare centrale de Montréal, en septembre dernier.

L'Américain de 65 ans, natif de Rochester, devra purger une peine de 25 ans avant d'être admissible à une libération sur parole.

Son avocat, Me Pierre Poupart, entend en appeler du verdict.

Brigham avait été arrêté le 3 septembre dernier, tenant des propos incohérents contre la papauté, quelques heures après l'explosion d'une bombe placée dans un casier à la consigne de la gare.

Lorsque le verdict fut rendu à 10h25 samedi matin — après 17 heures de délibérations — par le juré composé de six hommes et de six femmes, Brigham regarda les reporters et haussa les épaules.

Dans un discours décousu qui dura plus de trente minutes, l'accusé répéta qu'il avait été dirigé par des forces cosmiques et que, s'il n'en avait été de cela, il n'aurait pu faire du mal à une mouche.

«Je n'oserais même pas faire exploser des pétards. Si j'avais été un terroriste, je ne serais pas allé aider les gens après l'attentat», a-t-il ajouté.

Brigham reprit ensuite ses propos ésotériques selon lesquels Montréal serait le site du retour de Notre Dame de Fatima. Il avait auparavant annoncé que le nouveau «siège mondial» de Fatima serait la compagnie Sun Life à Montréal.

Vingt témoins furent appelés par le procureur de la Couronne Claude Parent au cours du procès qui débuta le 15 avril dernier.

Des employés de la compagnie Eatman Kodak, où travaillait Brigham, témoignèrent qu'il leur avait tenu le même genre de discours. L'exfemme de l'accusé révéla que son mari avait déjà été traité dans des cliniques psychiatriques parce qu'il se prenait pour Jésus-Christ.

Les jurés se basèrent également sur des textes prophétiques écrits par Brighman qui annonçaient, entre autres, la fin de la papauté pour le 3 septembre (date de l'attentat) ainsi que sur le témoignage de la journaliste Kathryn Léger de la Presse Canadienne avec laquelle Brigham avait conversé après l'attentat.

Eric Nicholas, 24 ans, Michel Dubois, 24 ans, et Marcelle Leblond, 25 ans ont perdu la vie lors de cet attentat, alors que 47 personnes ont été blessées.

Financement de la CSST

Le CPQ se réjouit du volte-face de Québec

D'après le Conseil du Patronat du Québec, le gouvernement québécois a fait volte-face sur la question du financement de l'inspection de la santé et de la sécurité du travail. Le CPQ, dans un bref communiqué émis hier, dit qu'il a eu (vendredi) confirmation de ce changement de politique par M. Robert Dean, ministre d'Etat à l'Emploi et à la concertation. Selon un projet dont faisait état, en mars, le ministre Michel Clair, Québec avait l'intention de ne plus défrayer la formation et l'inspection. Projet qui souleva immédiatement un tollé à la CSST; à l'unanimité de son conseil d'administration, le 20 mars, la CSST reprochait au gouvernement de ne pas faire face à ses responsabilités... et de forcer la CSST à augmenter ses dépenses d'environ $23 millions.

Le CPQ dit que « contrairement à ce qu'il avait annoncé », le gouvernement continuera à payer les coûts d'inspection. Ce dont se réjouit l'organisme, la décision étant « logique et conforme à la pratique dans les autres provinces canadiennes ».

Ce matin, au siège de la Commission de la Santé et du Sécurité du Travail, à Montréal, le président Robert Sauvé a convoqué une conférence de presse pour faire le point sur les intentions (ou les décisions) gouvernementales en rapport avec les inspections en santé/sécurité.

Les Québécoises se marient de moins en moins

RENÉE ROWAN

FÉMININ PLURIEL

AU cours des dernières années, le nombre de mariages a diminué au Québec, passant de 51,690 en 1975 à 36,147 en 1983. En 1975, la probabilité pour les femmes célibataires âgée de moins de 50 ans de se marier était de 80 %. Au cours des années quatre-vingt, si la tendance se maintient, seulement 50 % de ces femmes sont susceptibles de se marier.

En 1981, près d'une femme sur deux âgées de 15 ans et plus ne faisait pas partie de la catégorie des femmes mariées. Ces femmes vivaient seules (9.9 %), comme conjointes de fait (4.8 %), avec leurs parents (17.5 %), partageaient leur appartement avec d'autres personnes (7.5 %) ou étaient responsables de familles monoparentales (6.9 %). La majorité des femmes célibataires vivant avec leurs parents étaient âgées de 15 à 24 ans.

Il y a aussi plus de jeunes femmes qui vivent seules. En 1981, il y avait au Québec 247,810 femmes qui vivaient seules, comparativement à 114,470 en 1971. Un peu plus du tiers de toutes ces femmes seules étaient âgées de 65 ans et plus. Entre 1971 et 1981, le nombre de femmes de 25 à 35 ans, vivant seules a triplé, passant de 14,275 à 42,205, ce qui représente 17 % de l'ensemble des femmes vivant seules.

On retrouve toutes ces statistiques et beaucoup d'autres encore dans une brochure intitulée « Québécoise: faits et chiffres » que vient de publier le Secrétariat à la condition féminine du Québec, à la veille de la conférence « Décisions 85 », pour souligner la fin de la Décennie des femmes.

Cette publication se présente sous la forme de 27 tableaux statistiques mettant à profit les ressources de la graphique. Les chiffres, les strates et les courbes qu'on y retrouvent, en plus de brosser un portrait de la Québécoise actuelle et de ses nouvelles habitudes qui chambardent passablement les traditions, montrent le chemin parcouru par les femmes en éducation et sur le marché du travail.

Un des changements majeurs survenus au Québec au cours des dernières années est sans doute la participation accrue des femmes au marché du travail rémunéré, en particulier les femmes mariées. En 1971, 28.4 % des femmes mariées étaient sur le marché du travail alors qu'en 1983, cette proportion s'établissait à 48 %.

Cependant, la présence accrue des femmes sur le marché du travail ne s'est pas accompagnée d'une plus grande diversification dans les métiers occupés. Les chiffres indiquent en effet que les femmes sont surtout présentes dans une vingtaine d'occupations sur plus de 500. Ces occupations se caractérisent généralement par des revenus peu élevés. Par ailleurs, 70 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.

Si ces dernières statistiques sont déjà connues, il est toutefois bon de se les rappeler à la veille du sommet économique des Québécoises — qui aura lieu à Québec les 16 et 17 mai — et où les décideurs devraient prendre des engagements significatifs pour tenter d'améliorer la situation des femmes d'ici.

■ Journée des mères et de la paix

Plusieurs groupes travaillent à faire de la fête des mères le jour de la paix. C'est aussi l'objectif que s'est fixé l'Association les Amis du livre de la paix, section Québec (ALPSQ) qui veut redonner à la fête des mères son sens initial.

Cette journée, au départ, n'avait aucun caractère commercial, bien au contraire. L'idée d'un « jour des mères » a été lancée en 1870, à la fin de la guerre civile américaine par Julia Ward Howe pour inciter toutes les mères à s'unir pour protéger la vie de leurs enfants en promouvant la paix.

Le sens véritable de cette fête est en voie d'être rétabli grâce à l'initiative du pédiatre américain Jack L. Mayer qui institua récemment le « traité des cloches de la paix ». Dès le 3 mai 1984, son projet prenait l'allure d'une célébration mondiale alors que les cloches ont sonné dans 20 des 24 fuseaux horaires de la terre.

À l'occasion de la « fête des mères » dimanche prochain, des manifestations de ce genre auront lieu un peu partout à travers le Québec. En faisant sonner les cloches, indiquent les porte-parole de l'association, on souscrit au « traité des cloches de la paix ». Par ce geste, on demande l'arrêt de toute fabrication d'armes nucléaires et le désarmement multilatéral et inconditionnel de tous les pays possédant de telles armes.

Une manifestation est prévue sur la Place du Complexe Desjardins, à 14h, le 12 mai. Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec l'ALPSQ en téléphonant au 641-1374.

■ Des failles dans la loi

La nouvelle loi d'aide à l'exécution des ordonnances familiales présentée par le gouvernement comporte une faiblesse sérieuse, estime Mme Sylvia Gold. La législation proposée, note la présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (CCCSF) se contente d'améliorer l'accès aux renseignements concernant les époux qui ne respectent pas les ordonnances alimentaires et les ordonnances de garde. Elle devrait permettre l'exécution de ces ordonnances.

Une fois de plus, le Conseil demande la mise en place d'un organisme national chargé d'entamer le processus d'exécution des ordonnances familiales lorsqu'un des époux est en défaut de paiement: cet organisme serait habilité à saisir les salaires et autres sources de revenu du conjoint défaillant. Sans un organisme de ce genre, commente le CCCSF, les personnes en difficulté — des femmes la plupart du temps — devront encore prendre l'initiative de procédures judiciaires souvent très lentes pour obtenir les paiements qui leur sont déjà dus par ordonnance d'un tribunal provincial.

■ Un gain pour les femmes de Baie Comeau

Les démarches entreprises par le Syndicat des employé(e)s de Steinberg Baie-Comeau-Hauterive (CSN) ont porté fruit: la direction de ce marché d'alimentation a reconnu au personnel féminin le droit de travailler comme « commis B), une fonction jusque-là réservée exclusivement aux hommes.

En accédant à ce poste, ces femmes pourront augmenter le nombre d'heures travaillées et ainsi obtenir le statut d'employée régulière et permanente plus rapidement.

Ce gain met un terme à une situation jugée discriminatoire à l'égard des femmes qui ont souvent à vivre le lot du travail précaire (temps partiel, statut de temporaire, etc).

ÉVALUATION ET PROMOTION DES FILMS, DES ÉMISSIONS, DES LIVRES, DES DISQUES

COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVÉS

MONSIEUR RAYMOND BLAIS
président
de la campagne de financement de

L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES

Nous vivons dans un monde envahi par les communications sociales; nous consacrons une grande partie de notre temps à la télévision, à la radio, au cinéma, aux journaux, revues, magazines...

Comme tout est loin d'être d'égale valeur dans ce qui est présenté par les médias, il faut choisir si l'on veut en profiter pleinement.

L'Office des communications sociales maintient des services d'évaluation, de promotion, de formation et de recherche pour aider le public dans ses choix. C'est un organisme à but non lucratif, qui a besoin de soutien financier pour subsister.

OBJECTIF DE LA CAMPAGNE 1985

100 000 $

COUPON DE SOUSCRIPTION

Office des Communications Sociales
4005, rue de Bellechasse,
Montréal, (Québec) H1X 1J6

Ci-joint, ma contribution au montant de $

Nom
(En lettres moulées, s.v.p.)

Adresse

Déductible de l'impôt sur le revenu

SESSIONS D'ÉTUDES • MÉMOIRES • SONDAGES • CAHIERS DE RECHERCHES • JOURNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Ameublement

OUTREMONT contenue d'ameublement de maison victorienne incluant piano à queue Heinztman, mobilier de salon victorien, curio, console-miroir, 2 lits 4 poteaux, lampes, miroir, objets d'époque. 5280 Durocher 277-5117 9h à 18h. 08-05-85

■ Antiquités

Achetons meubles, bijoux, lampes, cartes postales, objets décoratifs, etc. Allons à domicile. ALBERT ANTIQUITÉS, 3762 St-Laurent 845-6802. 23-05-85

"COLLECTIONNEURS", unique buffet bas orné de plis de serviette, gongs perlés, début 18ème siècle, d'un particulier, 14 900$. Écrire: Dossier 198, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc, H2Y 3S6 07-05-85

■ App/logements

FOUCHER/GUIZOT, près métro Jarry, 4½ fermées, électrique, 3e étage, 275$. Références. — 387-8198 10-05-85

PLATEAU MONT-ROYAL, bas, 6½, chauffage électrique, grande cour, 450$/mois, 1er juin — 332-1900. 07-05-85

OUTREMONT, Antonine Maillet, haut duplex, libre immédiatement, 3 c.c. garage, repeint à neuf, non chauffé, 750-$/mois 879-1847, soir 844-9218 09-05-85

OUTREMONT, coin McEACHRAN, 2 logements: très grand 6½ — très grand 5½, chauffés, frais peint, cuisinières, réfrigérateurs. Libres. 750-725. 272-5961. 13-05-85

MÉTRO PLAMONDON, 3½ très grand, chauffé, tranquille, 1er juillet, 300-$/mois. 4640 Plamondon #10.

N.D.G., bas duplex, 5½, rénové, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, foyer, jardin, 600$/mois non chauffé 482-3997. 21-05-85

RIDGEWOOD, grand 7½, très éclairé, repeint à neuf, 2 s.b., 2 balcons 731-6187. 13-05-85

SNOWDON, haut duplex, 6½ rénové, ensoleillé, 650$/mois. Références après 18h, tél.: 486-3830. 13-05-85

OUTREMONT, 7½, haut triplex, libre immédiatement, 900$. Après 15h, 271-5310. 07-05-85

OUTREMONT, rue Laurier, très grands luxueux 6½-7½, peut-être occupés 25% bureaux 900$. 1 000$. 274-2078. 25-05-85

C.D.N. haut duplex chauffé, à 2 min. U. de M., 4 c.c. Après 18h: 342-3801. 09-05-85

■ App./logements

AHUNTSIC, Parc St-Sulpice, 3½, près métro, CEGEP et Centre Claude Robillard. 8833 St-Hubert. — 384-4546. 09-05-85

N.D.G., Haut duplex, 6½, salon double, chauffé, 2 balcons, équipé, propre, libre, 660$. 482-5025 après 4h. 13-05-85

COURT TERME, meublés, location superbes apps. ou maisons à Montréal et à PARIS, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances 288-4194. 03-06-85

Grand 3½, sous-location, juillet - novembre. Côte Ste-Catherine près métro, 350$ chauffé. - 733-0340 10h à 17h. 13-05-85

■ Bureaux à louer

AHUNTSIC
400, 600 ou 1,200 p.c.
Édifice moderne.
Boul. Henri Bourassa O.
Stationnement intérieur et extérieur.
Chauffage et climatisation centraux.
Ascenseurs.
Service de secrétariat et traitement de textes.
334-9130
7-5-85

■ Bureaux à louer

IMMEUBLE DE 3 ÉTAGES rez-de-chaussée, environ 1200 p.c. angle Sherbrooke-Papineau, 6 pièces, 2 s.b., rénové, spacieux, ensoleillé, idéal pour professionnels. 523-6897 de 9½h à 15h lundi au jeudi. J.N.O.

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 p. 250$ à 500$/mois, 274-2078. 17-5-85

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 6000 p², climatisé, etc. Tout inclus 274-2078. 17-05-85

■ Chalets à vendre

LAC BROME, bâtisse hiver/été sur le lac, terrain 50 x 135, semi-meublé, 55 000. Jour: 1-(819) 398-6440. Soir - fin semaine: (514) 549-4412. 13-5-85

■ Condominiums à vendre

PIED À TERRE, dans bâtisse historique, beau pour réception, 1 600 p.c., puits de lumière, sécurité, piscine. 935-7179. 7-5-85

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, Bernard-Stuart, très beau 5½, 1er étage, pas d'agent, 271-1965. 13-5-85

ÉDOUARD-MONTPETIT, angle McKenna, il ne reste qu'un 7½, 1 310 p.c. pour juillet prochain, 55 000$. Carole Besner 277-9789. 13-5-85

■ Curriculum vitae

CURRICULUM VITAE, professionnel par conseillers spécialisés. — 725-1942. 13-5-85

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Espaces commreciaux à louer

20 x 50 p., libre 1er juillet 1985, 330$, 1888 De l'Église. Soir 354-7568, 648-4571. 14-05-85

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercia, J. Collins, courtier. 931-3184. 03-06-85

■ Logements demandés

MONTRÉAL, recherche grand 9½, secteur accessible par métro. — 389-4300. 13-05-85

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

■ Propriétés à revenus à vendre

6 LOGEMENTS, 3 COMMERCES, rue De l'Église, Ville Emard. 155 000$, revenus 27 240$. Soir 354-7568, 648-4571.

■ Propriétés à vendre

LAVAL SUR LE LAC, bord de l'eau, 62 500 p.c., 5 c.c., 3 s.b., occupation immédiate. Pas d'agent, 175 000$. Jour 849-8361, soir 688-8238. 07-05-85

ST-LAMBERT, cottage canadien, 3 c.c., 2 salles de bain, salon, salle à manger, cuisine, boudoir, sous-sol fini, garage double, foyer, piscine creusée, grand terrain. 9 Riverside Drive, 120 000$. Après 18h. 672-7949, jour 288-5623. 11-05-85

Bord de l'eau, 21 000 p.c. sur le Richelieu, descente de bateau pavée, magnifique split-level, très grand 14 pièces, 2 foyers, piscine creusée. Information: Louise Beauregard 658-4311 Transactions Imm. ETHIER INC., courtier. 07-05-85

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR
Pour renseignements,
communiquez avec
Louise Lacas
844-3361
J.N.O.

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous, La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4717. 16-05-85

RENDEZ-VOUS...
Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 108, 1:00 P.M. 7:00 P.M.
7-5-85

■ Terrains à vendre

Appel d'offre, 110 acres boisés, CHERTSEY, mise à prix 19 420$. — 388-0982; 09-05-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

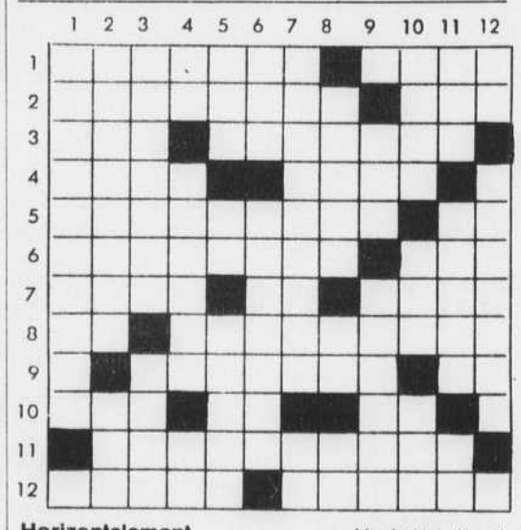

Horizontalement

1—Séducteur. — Poisson.
2—Le contenu d'une écuelle. — Pomme.
3—Fraîchement salé, en caque. — Qui a plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre.
4—Rend un son enroué. — Irlande.
5—Agaçante. — Cérium.
6—Partisan du sionisme. — Jeu de cartes, sorte de nain jaune.
7—Nom donné aux diverses espèces de cassier d'Afrique et d'Asie. — Thorium. — Se dit d'un cheval dont les incisives ont conservé le cornet dentaire.
8—Préfixe privatif. — Mammifères marins.
9—Rebu de la soie. — Sert à lier.
10—Propre. — Lui. — Cinquante-cinq.
11—Ce que peut contenir une casserole.
12—Intervalle de temps que dure une chose. — Sans mouvement.

Verticalement

1—Période de ralentissement économique.
2—D'Océanie. — Ancien bouclier.
3—Particule constituant le noyau d'un atome. — Vedette de cinéma.
4—Pronom personnel — Prénom masculin. — Sélénium.
5—Patrie d'Einstein. — Six. — Fait apparaître l'irisation.
6—Bière anglaise. — Relative aux astres.
7—Remède magique contre la tristesse. — D'un verbe gai.
8—Ce qu'il y a de meilleur. — Notre-Seigneur. — Pronom personnel.
9—Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Sert à transmettre et à transformer un mouvement.
10—Accélère. — Est ouvert. — Animal mou.
11—Trou dans le mur. — Donne un coup. — Sert à lier.
12—Nickel. — Apprécie par le goût les qualités d'un aliment.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	S	S	I	B	I	L	I	T	E	■
2	R	U	T	A	B	A	G	A	■	I	R	A
3	E	V	E	■	I	S	A	T	I	S	■	B
4	N	E	R	F	S	■	M	I	R	A	G	E
5	U	R	E	E	■	A	I	T	■	N	E	T
6	P	T	■	V	E	R	E	U	S	E	■	I
7	T	U	M	E	U	R	■	D	U	■	C	S
8	I	R	E	■	S	O	D	E	E	■	U	S
9	A	E	D	E	■	C	A	■	R	A	T	A
10	L	■	I	S	T	H	M	E	■	G	I	N
11	■	O	R	T	I	E	■	T	E	I	N	T
12	C	R	E	E	R	■	D	E	N	R	E	E

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Des centaines de milliers d'Espagnols manifestent contre la visite de Reagan

MADRID (AFP, Reuter) — Plusieurs centaines de milliers de personnes (plus d'un million selon les organisateurs) ont manifesté hier dans les principales villes espagnoles contre la visite en Espagne du président Ronald Reagan.

Tant à Madrid qu'à Barcelone, où ont eu lieu les deux principaux défilés, les organisateurs — une cinquantaine d'organisations de pacifistes et de gauche — ont souligné le « succès historique » constitué par ces rassemblements qui se sont déroulés sans incident majeur.

Des défilés ont eu lieu notamment à Valence, Bilbao, Santander, Oviedo, Saragosse et Séville, ainsi que dans de nombreuses autres capitales de province.

À Madrid, de 75,000 (selon la police) à 500,000 (selon les organisateurs) manifestants ont défilé en scandant des slogans hostiles à l'OTAN et aux bases américaines en Espagne. Dans un communiqué final, les organisateurs ont dénoncé la « politique belliciste » de M. Reagan, notamment en Amérique centrale.

Plusieurs drapeaux du Nicaragua flottaient dans les rangs des manifestants.

À Barcelone, où ont défilé de 250,000 personnes (selon la police) à 500,000 (selon les organisateurs), des drapeaux américains ont été brûlés devant le consulat des États-Unis et une hache de guerre symboliquement enterrée.

D'autres manifestations et rassemblements, notamment sur les lieux de travail, sont prévus durant la visite de M. Reagan.

Les manifestants ont également brûlé le président américain en effigie et lui ont attribué un doctorat « *horroris causa* ».

Selon l'agence de presse espagnole EFE, aucune visite d'un chef d'État n'avait jusqu'alors soulevé autant d'indignation en Espagne. D'après un sondage publié par le quotidien *El Pais*, 74 % des Espagnols considèrent que la politique du président Reagan ne favorise pas la paix.

Les manifestants ont appelé la population à éteindre les lumières et à taper sur des casseroles à 22h (heure locale) aujourd'hui, lors de l'arrivée de M. Reagan. Ils ont annoncé qu'un concert rock au champagne aurait lieu pour célébrer son départ mercredi.

M. Felipe Gonzalez, le premier ministre espagnol, a contesté la représentativité des manifestants et a affirmé que le président américain serait bien accueilli lors de son séjour. Il a toutefois ajouté qu'il aborderait certains sujets de désaccord au cours de ses deux entretiens avec M. Reagan.

M. Gonzalez a déclaré qu'il voulait entamer des négociations sur la réduction des effectifs de l'armée américaine stationnée en Espagne. Quelque 12,000 soldats américains sont actuellement cantonnés dans trois bases aériennes et une base navale en vertu du traité de 1953. Le premier ministre socialiste compte aussi insister sur les conséquences néfastes pour la paix en Amérique centrale de l'embargo américain contre le Nicaragua. Il doit également exprimer des réserves sur la « guerre des étoiles ».

La situation alimentaire de l'Afrique

Amélioration au Sud, aggravation au Nord

ROME (AFP) — Plusieurs pays africains devraient obtenir de meilleures récoltes en 1985-86 après trois années consécutives de sécheresse mais la situation alimentaire demeure « extrêmement grave » dans de très nombreux autres, affirme la FAO, dans un nouveau rapport publié simultanément aujourd'hui à Rome et Nairobi.

Cette situation est même estimée « critique » dans six d'entre eux — Éthiopie, Soudan, Mali, Mozambique, Niger et Tchad — où se trouvent plus de la moitié des 30 millions d'Africains réduits à des conditions de vie extrêmement précaires. Un million d'enfants sont menacés de mort au Soudan, où « seule une action concertée de la communauté internationale peut éviter une famine généralisée », souligne la FAO (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

Parmi les pays où des améliorations sont prévues figurent le Zimbabwe, la Zambie et le Kenya, la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda, où les perspectives de récolte sont « bonnes », voire « excellentes », selon les experts de la FAO.

Certains d'entre eux pourraient être retiré de la liste des 21 pays d'Afrique sinistré: Angola, Botswana, Burundi, Burkina Faso, Cap Vert, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Mauritanie, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Zambie, Zimbabwe et Maroc.

Il n'est pas encore possible, en revanche, de faire des prévisions pour l'an prochain en ce qui concerne le Sahel, l'Afrique du Nord et l'Éthiopie où les récoltes principales seront plantées avant juin-juillet.

En avril-mai, l'ensemble du continent africain traverse une période de « soudure » entre deux récoltes particulièrement difficile. C'est le moment de l'année où les stocks alimentaires sont complètement dégarnis et où les populations dépendent plus que jamais de l'aide extérieure.

Or, sur 7 millions de tonnes d'aide alimentaire dont le continent africain aura besoin en 1985 pour subvenir à ses besoins les plus urgents, à peine 2.7 millions de tonnes ont déjà été effectivement livrées tandis que 6.3 millions de tonnes ont été promises.

« Les prochaines semaines sont capitales si l'on veut se donner les chances de surmonter la crise. La communauté internationale doit expédier de toute urgence l'aide promise », relève la FAO. Cette aide doit parvenir « immédiatement » à l'Afrique australe et au plus tard en juin prochain dans le Sahel.

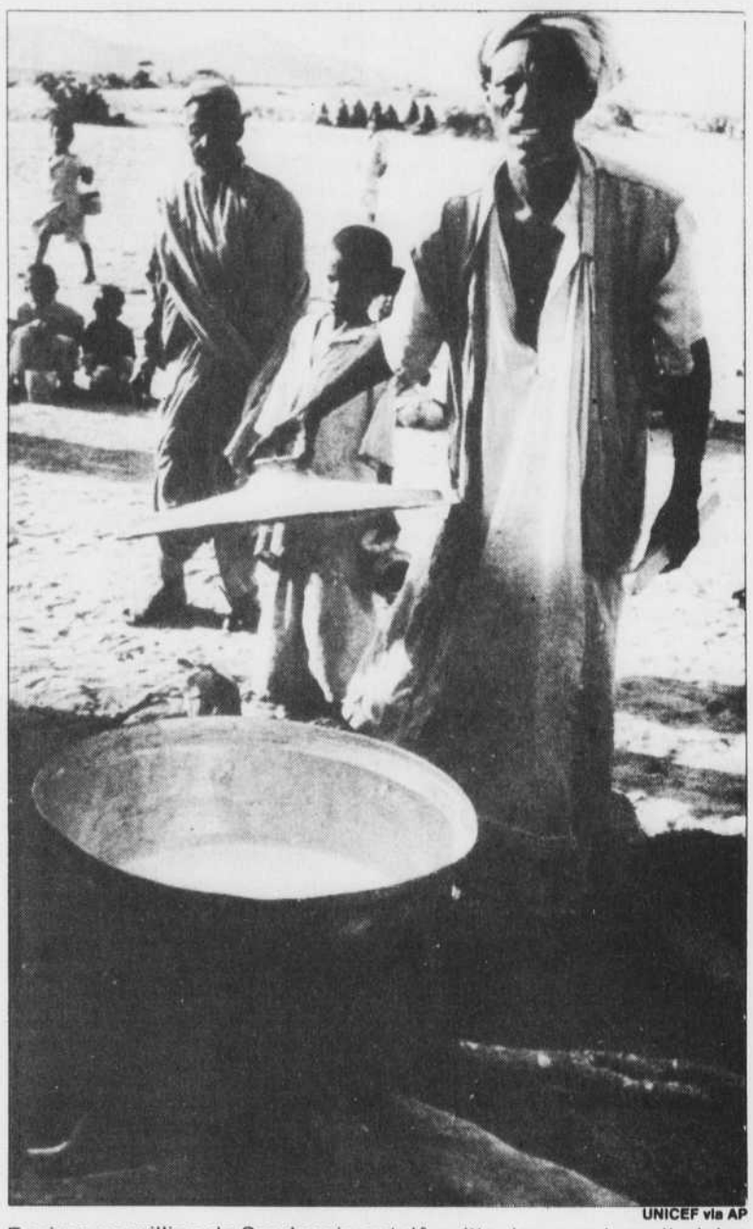

UNICEF via AP

Environ un million de Soudanais ont dû quitter leur province d'origine en raison de la sécheresse.

Les retards dans l'acheminement constituent une grave menace pour les populations, souligne la FAO : en Éthiopie, 5 millions de personnes sont en « danger permanent » alors que la moitié seulement des 961,000 tonnes de vivres promises avait été livrée fin avril.

Au Soudan — où entre 5 et 6 millions de personnes, dont plus d'un million de réfugiés d'autres pays, ont besoin de secours d'urgence — la situation alimentaire « se détériore rapidement ». Au Tchad, un tiers seulement du million et demi de sinistrés reçoivent des secours.

La FAO invite également à deux autres efforts « prioritaires » : la décongestion des ports de débarquement de l'aide et l'envoi « urgent », dans les toutes prochaines semaines, des semences, engrais et pesticides nécessaires à la prochaine campagne.

Les combats continuent à Beyrouth

Israël établit un «rideau de fer» à la frontière avec le Liban

RMAISH (Liban) (Reuter, AFP) — Les forces israéliennes mettent actuellement au point un « rideau de fer » le long de la frontière israélo-libanaise pour tenter d'empêcher que soient commises des actions violentes contre son territoire.

Tout en repliant ses troupes du bourbier libanais, Israël fait creuser une énorme tranchée et dépense quelque $170 millions US pour disposer des projecteurs et des équipements de détection électronique sur 85 km d'une grille existante.

Cette grille avait été construite à l'origine pour empêcher l'infiltration de fedayin palestiniens mais désormais Israël craint la poursuite des raids déclenchés par les habitants chiites hostiles à l'occupation israélienne du Sud-Liban depuis l'été 1982.

Des barrages routiers marquent l'extrémité nord de la « zone de sécurité », une bande de huit à 20 km, destinée à servir de zone tampon. Ils sont tenus par des miliciens de l'armée du Sud-Liban (ASL) créée par Israël qui repoussent tout le monde à l'exception des résidents.

La présence de cette milice pro-israélienne à majorité chrétienne dans une région à majorité musulmane donne à craindre de nouveaux combats.

Dans le village maronite de Rmaish qui a, dit-on, donné 450 hommes à l'ASL, les résidents affirment que tout un chacun ou presque dans ce village de 7,000 personnes est prêt à se joindre à M. Antoine Lahad, le chef de la milice.

« Nous tous, même les prêtres et les femmes, avons au moins une arme — un M-16, un bazooka ou une Kalachnikov — fournie gratuitement par les Israéliens », indique un commercant.

À l'extérieur de la zone tampon, l'ALS compte environ 1,000 hommes face à des forces musulmanes supérieures mais Israël a fait savoir que ses soldats pourraient franchir à nouveau la frontière si ses alliés ne pouvaient pas empêcher les infiltrations.

Un officier israélien a déclaré qu'Israël voulait établir un « équilibre de la terreur » et forcer les habitants à coopérer, une éventualité envisageable pour certains chômeurs mais repoussée par d'autres habitants qui préfèrent aller vivre au nord. D'autres se disent également prêts à lutter pour libérer leur terre.

Par ailleurs, les combats à l'arme lourde se sont poursuivis hier à Beyrouth, le long de l'ancienne ligne de démarcation où des francs-tireurs interdisent le passage d'un secteur à l'autre de la capitale.

Une personne a été tuée et 21 autres blessées dans les bombardements et les combats depuis samedi soir, a indiqué la police. Hier à l'aube, canons et batteries de roquettes sont entrés en action de part et d'autre du front et des salves d'obus se sont abattues sur les quartiers résidentiels. En fin d'après-midi, des rafales éclataient encore par intermittence.

Managua lance un appel aux pays d'Amérique latine

MANAGUA (Reuter) — Le gouvernement sandiniste a lancé, samedi, un appel à la solidarité des pays d'Amérique latine face à l'embargo commercial décidé par Washington à l'encontre du Nicaragua.

Le vice-président Sergio Ramirez, qui assure la présidence en l'absence du président Daniel Ortega, en visite en Europe de l'Est, a affirmé que les États-Unis avaient pris cette décision parce que Managua indiquait aux autres nations la voie « de la justice, de l'indépendance et du changement », et non en raison des menaces que, selon Washington, le Nicaragua ferait peser sur ses voisins.

Dans un discours prononcé en mémoire du « père spirituel » de la révolution sandiniste, Augusto Cesar Sandino, M. Ramirez a précisé que le continent américain était « plus que jamais » à l'épreuve à la suite de la décision des États-Unis.

Tout le corps diplomatique avait été invité à la cérémonie, mais ni le représentant américain ni les ambassadeurs des pays d'Amérique centrale n'y ont assisté.

À Mexico, le ministère des Relations extérieures a publié vendredi soir un communiqué disant que le Mexique estime que « la seule méthode de surmonter les tensions actuelles est la négociation et le dialogue politique et que d'exercer une pression économique est incompatible avec les objectifs du groupe Contadora ».

En Colombie, autre pays membre du groupe Contadora, qui tente de trouver une solution négociée aux tensions en Amérique centrale, le ministère des Affaires étrangères s'est fait l'écho de l'appel mexicain à la reprise du dialogue et a réitéré ses critiques envers l'embargo américain.

LE MONDE EN BREF

■ Afrique du Sud: affrontements

JOHANNESBURG (AFP) — Des affrontements entre partisans de mouvements anti-apartheid rivaux ont causé la mort de deux enfants et d'un homme de 35 ans vendredi dans l'est de la province du Cap, selon un communiqué publié hier par l'Organisation du peuple d'Azanie (AZAPO). Selon l'hebdomadaire de Johannesburg, *Sunday Tribune*, plusieurs partisans du Front démocratique uni (UDF, regroupement d'environ 700 organisations anti-apartheid) et de l'AZAPO se sont affrontés ces derniers jours, parfois à coups de couteau, et les domiciles de dirigeants des deux mouvements ont également été attaqués.

■ Nigeria: immigrés bloqués

ACCRA (AFP) - Des milliers d'immigrés illégaux quittant le Nigeria sont actuellement bloqués à la frontière du Bénin, où les autorités refusent de laisser entrer les ressortissants non béninois, ont indiqué des témoins. Des responsables des douanes béninoises ont déclaré à la presse qu'ils avaient reçu des ordres du gouvernement. De nombreux immigrés, explique-t-on, se prétendent Ghanéens pour pouvoir entrer au Bénin où ils restent par manque d'argent pour poursuivre leur route.

SOIRÉE RELATIONS

organisée par le Centre justice et foi

LE QUART-MONDE DE L'ASSISTANCE À L'ALLIANCE

Face à la misère, nous sommes souvent portés à définir et même à imposer des politiques d'aide sans tenir compte de l'expertise de ceux qui font l'expérience, dans leur propre vie, de la pauvreté: c'est l'assistance.

Les pauvres, eux, demandent d'abord qu'on reconnaisse leur dignité et leur contribution à la société en faisant alliance avec eux. Une telle alliance est-elle possible? nécessaire? à quelles conditions?

Nous aurons pour invités:

- le Père Joseph, fondateur du mouvement ATD Quart-Monde,
- Dolorès Coulombe, qui travaille à l'Office des oeuvres de l'archevêché de Montréal,
- Louise Leboeuf, du Front commun des assistés sociaux.

Cette soirée est préparée conjointement avec le mouvement ATD Quart-Monde.

LUNDI LE 6 MAI 1985 DE 19h30 À 22h00

à la Maison Bellarmin, 25, rue Jarry ouest (métro Jarry)

L'entrée est gratuite. Amenez vos amis et amies.

QUÉBEC 85 — 3 JUIN

ÉLECTIONS PARTIELLES

Bertrand/Bourget/L'Assomption/Trois-Rivières

Qui est le directeur du scrutin de votre circonscription électorale?

C'est une personne qui agit sous l'autorité du Directeur général des élections dans chacune des circonscriptions électorales. Auparavant, on l'appelait président d'élection.

Le directeur du scrutin est chargé de l'application de la Loi électorale dans sa circonscription. Il voit à l'organisation du recensement, de la révision des listes électorales et de tout scrutin.

N'hésitez pas à vous référer à lui.

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE BERTRAND
Nicole Dugré Rivard
Directrice du scrutin
160, rue Montarville, porte 100
Boucherville (Québec)
J4B 6S2
Tél.: (514) 641-2751

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE L'ASSOMPTION
Henri Duval
Directeur du scrutin
577, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec)
J6A 2T6
Tél.: (514) 582-1720

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE BOURGET
Donat Champagne
Directeur du scrutin
8 105, rue Hochelaga
Montréal (Québec)
H1L 2K9
Tél.: (514) 355-2470

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE TROIS-RIVIÈRES
Jacques Madore
Directeur du scrutin
1 055, boulevard des Forges, 4e étage, porte 425
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 4J8
Tél.: (514) 378-3036

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin — *financement des partis politiques* — *carte électorale*

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints: Denis Lord, Pierre Beaulieu

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE SOMMET DE LA VÉRITÉ

UNE TRADITION factice a éclaté à Bonn. Les leaders des pays industrialisés ont en effet été contraints d'étaler des divergences réelles. Ces dernières expriment la réalité d'une vive concurrence entre eux, la situation aussi de leur économie respective et des problèmes politiques fort différents qui les confrontent au plan domestique.

Certes, les participants au Sommet des principaux pays industrialisés restent attachés au concept de l'unanimité qui a inspiré certaines de leurs déclarations. Le sentiment de force et le sens apparent de la direction qui en découlent étant jugés nécessaires dans cette suite d'alliance provisoire et limité dans le temps qui a produit depuis dix ans des décalogues littéraires dont le contenu était si rapidement oublié. Dans le passé, l'unanimité est vite apparue artificielle dès que les grands étaient retournés dans leurs capitales où ils sont maître après Dieu et Washington.

Mais cette fois-ci, la France a refusé son consentement à une entreprise qui ne coincidait pas avec ses intérêts politiques immédiats. Le président François Mitterand a résisté jusqu'à la fin aux pressions considérables exercées sur sa personne et sa délégation.

Ce faisant, il a illustré « l'indépendance de la France, » ce vieil héritage du général de Gaulle. Mais il a aussi fait un aveu de taille sur la solidité de l'économie française et sa capacité de s'ajuster rapidement aux exigences de la libéralisation du commerce international.

Bref, en s'opposant à l'ouverture, dès janvier prochain, d'une conférence visant cette libéralisation, le Président français a de fait défini une position de négociations. Cette dernière indique assez la difficulté de l'entreprise pour son pays. Elle illustre aussi les tensions, les requêtes particulières qui fuseront à cette table où devront être conjuguées la recherche d'une ouverture plus grande des marchés et la volonté, dans certains cas la nécessité politique et économique d'en exclure des secteurs entiers pour ne pas soumettre les économies nationales à de véritables secousses sismiques. De consentir aussi à des calendriers permettant d'étaler dans le temps les exigences de reconversion industrielle, les mutations technologiques et les ajustements sociaux requis.

En ce sens, le sommet de Bonn aura été celui de la vérité.

Le choix français apparait mieux enraciné dans cette dernière que les intentions généreuses, nécessaires mais néanmoins théoriques, qui ont obtenues les signatures des autres participants au Sommet de Bonn.

Engagé dans une espèce de course avec un Congrès tenté par le protectionisme, le président Reagan souhaitait vivement que cette conférence internationale sur la libéralisation du commerce international soit convoquée dans les plus brefs délais. Une véritable marée de produits étrangers innondent le marché américain à la faveur de la faiblesse relative de toutes les monnaies face au dollar. D'autre part, un grand nombre de producteurs des États-Unis voient les marchés étrangers se fermer en grand nombre en raison de la force du dollar et en conséquence des coûts de leurs produits.

Comment contenir cette marée? Comment donner satisfaction aux producteurs des États-Unis qui ont besoin de marchés? Comment rétablir une balance des paiements qui est devenue lourdement déficitaire? Comment rééquilibrer le commerce international en faveur de l'Amérique? Comment mettre un terme aux mouvements actuels qui sont si risqués pour l'économie de nos voisins?

La réponse à ces questions est venue directe et puissante. Il faut revoir les règles du commerce international et en libéraliser les mouvements. Le président Reagan défend une politique qui répond parfaitement à la situation actuelle des États-Unis, une politique qui porterait plus loin l'énergie considérable de l'économie américaine et notamment dans le secteur agricole, une politique qui n'est pas étrangère aux intérêts aussi de certains de ses partenaires, dont le Canada.

Peu importe ses motifs, la France a exprimé tout haut ce que pensent d'autres participants du Sommet. Le Japon, par exemple, conduira une véritable partie de bras de fer avant d'ouvrir plus largement qu'il ne l'a fait récemment ses marchés aux produits étrangers.

Politiquement, le président François Mitterand ne pouvait tenir une autre position que celle qui a brisé l'unanimité des participants du Sommet de Bonn et fait apparaître de profondes divergences entre les partenaires européens. Certes, Paris ne pourra bloquer indéfiniment la tenue de la conférence souhaitée par Washington. Le gouvernement français ne peut que gagner du temps et espérer que les conditions politiques et économiques qui prévalent présentement en France changeront et substantiellement.

L'échéance des élections législatives explique en partie la volonté française de ne pas lancer de vastes débats internes visant la reconversion de nombreux secteurs de l'économie et la mise en situation de compétitivité de domaines aussi sensibles que celui de la production agricole. De plus, la faiblesse actuelle de l'économie française encore marquée par un taux d'inflation qui atteindrait cette année 7.2 %, comparativement à 2.5 % pour la République fédérale d'Allemagne, le déclin de ses exportations, de 5% en 1984 à 3.6% en 1985, la fragilité du franc dont on n'exclut pas une nouvelle dévaluation incitent, on le comprend aisément, le régime Mitterand à la plus évidente prudence.

Entre le risque de l'isolement et celui d'une contestation intérieure déjà si percutante et soudainement élargie, François Mitterand a fait son choix, compréhensible. Mais l'échéance n'est que reporté. La France devra bien accepter un jour de se voir telle qu'elle est. Mais elle ne sera pas seule à ne pas aimer ce qu'elle verra et entendra alors.

■

À Bonn, le Canada a joué un rôle modeste, à la mesure de sa taille, de la nouveauté et du niveau d'expérience de l'équipe Mulroney. Notre confrère Bernard Descôteaux résume dans nos pages le rôle du premier ministre canadien dans ce forum qui l'acceuillait pour la première fois. Somme toute, ce rôle n'aura pas été insignifiant sans atteindre par ailleurs la dimension que donne l'expérience internationale, l'autorité intellectuelle qui découle d'une politique cohérente, la force qui est enracinée dans une indépendance réaliste et courageuse.

— JEAN-LOUIS ROY

Entre l'arbre et l'écorce

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

LA VIE doit avoir du bon. Et même de l'excellent. Autrement, on ne saurait admettre de ceux qui croient à la survie éternelle dans une demeure céleste qu'ils ne soient pas plus pressés de mourir que ceux qui la nient,

*

Le bonheur existe, mais vu de l'extérieur. Les gens heureux ignorent ordinairement qu'ils le sont.

*

Nos premières impressions nous trahissent le mieux.

*

Ceux qui nous envient nous surestiment.

*

Le critique doit tendre à une objective subjectivité.

*

« Toutes les bonnes choses ont une fin », dit-on. Les mauvaises aussi, à la différence qu'elles ont des périodes de prolongation.

*

L'avenir, c'est du passé qui a pris de l'avance.

*

Ceux qui ne croient pas à l'amour mentent. Ils n'y croient pas parce qu'on le leur a retiré.

*

L'absurde est le sens commun des dieux.

*

Il m'arrive souvent de me contredire; je n'ai pas la mémoire de mes convictions; et ça me permet parfois d'accorder ce que je dis avec ce que je fais.

*

Si se tromper est humain, se pourrait-il qu'avoir raison soit bête ?

*

Ceux qui me font changer d'idée sont de préférence ceux qui ont trop facilement la même opinion que moi.

*

On donne des conseils que l'on ne se risque pas d'appliquer pour son propre compte, parce qu'on a besoin d'un plus cobaye que soi.

*

Les égoïstes ignorent qui ils sont, parce qu'ils chargent les autres de s'occuper d'eux.

*

En amour, l'excès est tout à fait raisonnable.

*

L'enfance c'est ce qu'il y a de plus vieux dans l'homme.

*

C'est en période de décadence, de recul de l'esprit, qu'il est plus facile pour un individu de talent de passer pour avoir du génie.

*

Le cheval est la plus noble conquête du siège de son cavalier.

*

Il est logique de rire plus volontiers des autres que de soi, tout simplement parce qu'il y a plus de ceux-là que de celui-ci.

*

L'intérêt des questions est toujours plus grand que celui des réponses, parce qu'elles sont toujours vraies.

*

C'est injuste ! Un enfant a bonne mémoire et il n'a pas de souvenirs à mettre dedans.

*

L'imagination aiguise les mémoires défaillantes.

*

La curiosité d'esprit ne risque pas de mourir quand on veut savoir les limites de son ignorance.

*

Le gagnant d'un gros lot de la loterie est mort d'une crise cardiaque en apprenant la nouvelle. Commentaire : « Le chanceux ! Il est mort. »

*

Le médecin à son patient : « Vous êtes bâti comme un chêne. Vous vivrez longtemps, à moins qu'on ne vous abatte. »

*

Avez-vous déjà vu un importun vous rapporter le temps qu'il vous a pris ?

*

Le hockey est notre sport international.

LE DRAME DE SAINT-MATHIAS

Six pensionnaires sont morts samedi dans l'incendie d'un foyer pour vieillards dans le petit village de Saint-Mathias.

Le Pavillon détruit par les flammes abritait 14 résidants et ressemblait à des dizaines d'autres au Québec. Il était doté d'un permis d'opération émis par le gouvernement du Québec. Il était normalement soumis aux inspections règlementaires. Bref, rien ne laisse croire qu'il ne répondait pas aux normes de sécurité prévues pour ce genre d'établissement.

Ceux qui y avaient trouvé refuge à la fin de leur vie se croyaient vraisemblablement protégés par la réglementation publique: vérifications préalables à l'émission du permis d'exploitation et mesures subséquentes de contrôle.

Mais telle n'est pas l'opinion du directeur du service des incendies de Saint-Mathias, M. Michel Halde.

Ce dernier aurait déclaré samedi que ce centre représentait « d'énormes risques » et étalé sa conviction que cet immeuble « devait brûler tôt ou tard. »

Ces propos n'étaient pas conditionnés par l'émotion du moment, ni par l'ampleur du drame qui venait de secouer le paisible village de la vallée du Richelieu. Ils faisaient directement référence aux résultats d'une inspection récente du Pavillon, inspection qui avait conduit le service des incendies à formuler un certain nombre de recommendations précises: correction d'anomalies dans le système électrique, installation de détecteurs de fumée, modification des voies d'accès et de sortie.

Que sont devenues ces recommendations?

Ont-elles été mises en application par les propriétaires?

Ont-elles été communiquées aux autorités gouvernementales à Québec?

Ces dernières connaissaient-elles les dangers courus quotidiennement par les pensionnaires vivant au pavillon Saint-Mathias? Si oui, quelles ont été les démarches entreprises par Québec?

■

Une enquête doit répondre à ces questions et faire toute la lumière sur les conditions de sécurité qui prévalaient dans ce foyer pour retraités. Pour les victimes inocentes de samedi et aussi pour les milliers de québécois vivant dans des centres de même nature, cette enquête s'impose.

Elle devra de plus juger des conditions d'octroi du permis pour l'ouverture d'un centre qui, s'il faut en croire l'évaluation de M. Halde représentait « d'énormes risques », disposer aussi et publiquement des évaluations et recommandations faites depuis l'ouverture du pavillon.

À moins de reléguer l'incendie de Saint-Mathias au rang d'un fait divers et de considérer normal de prendre des risques avec la vie de nos aînés, Québec doit agir et agir sans délai.

— JEAN-LOUIS ROY

Le président Mulroney

L'ACTUALITE

ANDRÉ PATRY

À l'occasion de la préparation d'un projet de loi, à première vue aussi justifié qu'inopportun, visant à la réforme du Sénat, certaines voix de l'opposition ont accusé une fois de plus le premier ministre Brian Mulroney de vouloir acquérir ou exercer des pouvoirs présidentiels. Ce jugement paraît d'autant plus étonnant que le chef du gouvernement canadien, dès qu'il possède la majorité parlementaire, jouit effectivement d'une autorité très étendue que le président des États-Unis doit sans doute lui envier par moments. Mais, la réaction suscitée chez d'aucuns par les intentions de M. Crosbie a le mérite de nous rappeler que le Canada est une monarchie et d'évoquer ainsi indirectement le problème de cette allégeance anachronique du Canada et de ses provinces envers une souveraine étrangère.

Aucune fiction juridique ne peut faire oublier que le soi-disant souverain du Canada est en fait celui que le Royaume-Uni se donne conformément à ses lois et coutumes. C'est Londres qui propose la légitimité successorale et c'est Londres qui décide, en définitive, qui sera le chef de l'État au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans les autres royaumes du Commonwealth. Les États monarchiques du Commonwealth peuvent toujours modifier la loi de succession et les titres royaux : le statut de Westminster les y habilite. Mais ils ne peuvent se donner un autre souverain que celui du Royaume-Uni sans rompre avec la couronne britannique.

Au sujet de la succession au trône et des titres royaux, le Canada a adapté quelques lois dont l'une sanctionnée en 1937, prend acte de l'abdication d'Édouard VIII, et une autre, ratifiée en 1953, définit les titres de l'actuelle souveraine. Ces titres, qui n'ont jamais été modifiée, même depuis l'Acte de 1982, reflètent toujours le lien de subordination liant la couronne canadienne à la couronne britannique. Ils se définissent comme suit : « Élizabeth Deux, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Défenseur de la foi ». Ils renferment trois éléments étrangers à nos réalités et à notre statut.

D'abord, il faut constater qu'aucun fait survenu dans ce pays ne justifie que la reine porte un titre indiquant qu'elle est la deuxième de ce nom à régner au Canada. En 1583, Élizabeth Première n'avait fait proclamer son autorité que sur la région avoisinant l'actuelle ville de St-Jean à Terre-Neuve. Elle n'avait jamais prétendu être la souveraine du Canada dont Jacques Cartier, du reste, avait pris possession au nom du roi de France un demi-siècle plus tôt. Ensuite, on peut se demander pourquoi l'ordre suivi dans l'énumération des titres royaux continue de mentionner en premier lieu la charge remplie par la souveraine au Royaume-Uni plutôt que celle qu'elle occupe au Canada. Est-ce une façon de reconnaître le lien de dépendance de la couronne canadienne à l'égard de la couronen britannique ? Enfin, on peut s'interroger sur la signification des mots « défenseur de la foi » inscrits dans les titres de la reine du Canada. Ce qualificatif, décerné jadis par le pape à l'un des lointains ancêtres de la présente souveraine, outre qu'il soit devenu anachronique depuis la rupture entre Rome et Canterbury, nous rappelle fâcheusement que le monarque qui règne sur le Canada doit être obligatoirement de confession anglicane parce qu'un autre pays en a décidé ainsi. Cettte nécessité a ses exigences, comme on l'a vu récemment à Rome où le prince Charles, invoquant tardivement un programme très chargé, s'est abstenu d'assister à la messe privée à laquelle le pape l'avait invité à la suite d'une enquête venue de source autorisée.

Il a été proposé à quelques reprises que le Canada supprime son allégeance à la couronne britannique et qu'il abolisse la monarchie. Le Barreau canadien en avait fait la suggestion en 1980. Mais l'Acte de 1982 rend maintenant cette mesure pratiquement impossible, au moins dans un avenir prévisible, en raison de l'humanité qu'elle exige de la part de tous les gouvernements. Nous sommes bien loin d'un tel consentement.

Au Québec l'abolition de la fonction de lieutenant-gouverneur avait été suggérée en 1964 à l'une des réunions du comité de la constitution créé par Jean Lesage. Dans la suite, elle a été l'objet de discussions discrètes et sporadiques au sein des partis politiques. Mais elle n'a jamais été sérieusement débattue au sein du public.

Il est étonnant qu'une société qui proclame à tout instant son caractère distinctif n'ait pas encore réussi à se donner un gouvernement disposé à lui procurer des institutions reflétant sa particularité. En ce qui regarde, par exemple, la fonction de lieutenant-gouverneur, plutôt que d'en demander la suppression à l'époque où celle-ci était constitutionnellement imaginable, les autorités québécoises ont préféré en réduire au minimum les signes extérieurs et exclure son titulaire de la plupart des manifestations difficiles. Cette attitude, souvent inspirée par la mesquinerie, paraît révélatrice de ces nombreuses inconséquences dont la politique québécoise n'a cessé d'offrir des exemples depuis qu'elle s'est prise au sérieux il y a un quart de siècle.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Bolvin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Râle la bolle !*

Réplique à Nathalie Pétrowsky

CHÈRE NÉO-CROULANTE

Ça chauffe madame ? Ça commence à bien faire ?

Vos « humeurs » sur la jeunesse, que vous exprimiez bien cavalièrement samedi le 20 courant, témoignent que le travail de sape des jeunes commence à porter fruit. C'est le système à travers vous qui s'imprime (sic), qui râle en jouant à la victime et qui échappe même au passage une statistique . . . 80 % des jeunes s'en sortent, notre grande soeur Nathalie l'a vérifié. O.K. Big Sister, disons que le 20 % qui y passe est inscrit aux profits et pertes de notre effort de guerre, on en fera des martyres en temps utile. C'est de bonne guerre, pas de problème, le suicide des jeunes c'est nous que ça concerne, des déserteurs, on vous dit.

On va continuer à exploiter la conjoncture déplorable pour faire la guerre à la société au nom de notre sacro-sainte jeunesse corporatiste. Votre « Ras le bol » définit le terrain de l'affrontement, les deux camps ennemis face à face et vous au-dessus de la mêlée, « on top », à la fois déesse et arbitre hors du conflit. Vous êtes la responsable du dossier jeunesse au DEVOIR et, à ce titre, nous nous déclarons prêts à voir dans vos oracles l'expression de la sagesse collective qui « bubulle » dans les eaux claires de l'aquarium où vous nagez. Comme vous serez toujours du côté des gagnants et que la situation n'est pas claire actuellement sur le champ de bataille, nous nous attendons aussi à ce que vos prestations continuent, avec la belle plume qu'on vous connaît, à ne remettre brillamment en cause strictement rien du tout.

Quant à votre gourou Freud, cet autre demi-dieu de la société phallo-centriste dont vous êtes encore une excroissance (cut, cut !), eh bien la jeunesse d'aujourd'hui a le grand avantage de ne pas l'avoir lu. Ce que nous en savons personnellement, c'est que sa misère sexuelle continue encore aujourd'hui de culpabiliser les puissants impuissants qui nous administrent sans gouverner.

Un dernier salut au passage au camp d'en face : votre présent ne paie pas de mine, et votre futur est foutu. Place aux jeunes ! On parlera de concertation . . .

MARC-OLIVIER RAINVILLE

■ *Cher Vieux jeune,*

Je crois avoir suffisamment fait état ailleurs(voir la génération éteinte) des jeunes martyrs, victimes et suicidés du système. Vais-je devoir en faire état pour le reste de ma vie? Que non, j'espère. Je ne suis pas une militante mais une humble journaliste qui cherche à voir clair dans la confusion. C'est cela qui m'a amenée à me demander si au-delà des revendications bien légitimes et des colères collectives, les jeunes ou plutôt leurs éminents porte-paroles comme vous, étaient au-dessus de tout soupçon. Cela reste à prouver. En attendant, je vous fais grâce de Papa Freud qui semble vous obssèder bien plus que moi. Mais à votre place, je ne sais pas si je me vanterais de ne l'avoir jamais lu. La lecture, c'est bien connu, forme la jeunesse. À moins évidemment que cette jeunesse soit déjà trop vieille pour apprendre à lire.

NATHALIE PÉTROWSKY

■ *Vive le TEC !*

IL FALLAIT une femme à la tête de la CTCUM pour comprendre la suprématie du transport en commun sur le transport individuel.

Si, en raison de son importance, le sigle TEC suffit au premier, celui de RIP, gravé partout dans les cimetières, convient au second. En effet, de nombreux automobilistes y reposent en paix, après la frénésie que le volant leur a temporairement donnée.

Oh ! ce n'est pas uniquement la perte du contrôle de leur véhicule due au stress, à la paresse, à l'alcool ou à la vitesse folle qui les y ont amenés, mais une naissante obésité, un traître infarctus, voire un cancer, sorti d'un pot d'échappement malodorant et qui abrège la vie des hommes . . . et des ormes, ou encore le « billet » de vingt dollars pour un pneu qui mord de vingt centimètres la raie d'un stationnement (un dollar par centimètre !).

Des sentiments humanitaires, qu'on y songe, ont conduit madame la présidente à prendre la résolution de tout faire pour rendre métro et autobus plus attrayants, afin de tenter d'enrayer le fléau de l'auto. C'est noble, intelligent et courageux.

Elle invite son personnel à de fraternels rapports avec la clientèle. Rue St-Antoine, des chefs de service assoupis se gratteront l'oreille, comme pour une mouche importune, mais elle trouvera chez les employés d'entretien une heureuse compréhension, puisque tout roule bien en surface et en souterrain. Ne parlons pas des chauffeurs et des agents de métro, dignes de tout éloge, quand ils dérogent de quelques secondes à leur horaire, pour prendre un retardataire arrivant tout essoufflé et qui, hors d'haleine, remercie de sa mine satisfaire, l'aide qui lui a permis son . . . exploit.

— ANDRÉ FRAYON

St-Laurent, 2 mai

■ *Population vieillissante : oui mais . . .*

ON PARLE beaucoup de la pyramide démographique inversée, où le nombre de personnes âgées de 65 ans deviendra supérieur à celui de la population active. On s'inquiète et on augmente les cotisations à la RRQ.

Les démographes affirment que la génération dite du baby boom arrivera d'un seul bloc à l'âge de la retraite. On oublie cependnt de dire que ces citoyens sont actuellement dans la trentaine et qu'il reste encore plus de vingt ans à le science pour découvrir non pas la Fontaine de Jouvence, certes, mais à tout le moins un moyen d'améliorer la qualité de vie des aînés.

Sans compter que cette génération a l'habitude de se prendre en main. Si l'on compare la vie des femmes actuelles à celle des femmes qui ont présentement 70 ou 80 ans (puisqu'elles sont nettement majoritaires), il n'y a pas de commune mesure : dépendantes de leur mari et de leur grosse famille, ces dernières se retrouvent aujourd'hui démunies financièrement parce qu'elles n'ont souvent pas eu la chance de s'instruire ni de gagner un revenu. Ces mêmes facteurs contribuent également à la dépendance sur tous les autres plans.

Des recherches ont prouvé que plus on stimule le cerveau, plus il fonctionne longtemps. Je ne parle pas ici d'intelligence, mais d'autonomie, d'initiative. Il y a donc fort à parier que pour la génération du baby boom et même celle de leurs parents, qui, après tout, ont fait rien de moins que la révolution tranquille, soient beaucoup moins dépendantes que ne le sont certaines personnes âgées présentement.

Mais je ne juge ni n'accuse cette génération qui n'a suivi, somme toute, que la voie tracée par la génération précédente. Ainsi va la vie !

— SUZANNE BLANCHET

L'Assomption, 26 avril

Après quarante ans, l'Europe est toujours centrale pour le Canada

POLITIQUE INTERNATIONALE

PAUL PAINCHAUD

La fin de la deuxième guerre mondiale marque non seulement la restructuration du système international, mais pour plusieurs pays, un changement radical dans leur politique étrangère. Pour le Canada, ce fut le début de sa diplomatie mondiale. Pour la première fois, en effet, le gouvernement canadien fut placé devant des choix stratégiques qui dépassaient sa région d'appartenance, l'Amérique du Nord, ou son espace historique traditionnel, l'Empire britannique. Le plus important de ces choix fut d'amarrer d'une manière permanente sa destinée à celle de l'ensemble de l'Europe occidental.

C'est dans cette perspective qu'il est le plus juste, au Canada, d'évoquer la fin de la deuxième guerre mondiale. Car ce fut là la décision la plus importante de la diplomatie canadienne, celle qui allait commander et rendre possible ses autres choix dans les années qui suivront, qu'il s'agisse de son rôle aux Nations-Unies, au sein du Commonwealth, en matière de défense, de relations Nord-Sud, des relations avec les États-Unis, des rapports Est-Ouest, ou plus généralement de la fonction d'intermédiaire qui a fini par caractériser l'action internationale du Canada. Sans cet ancrage en Europe occidentale, le Canada n'aurait jamais pu pratiquer la diplomatie de mouvement que sa situation géographique, son niveau de développement, ses traditions propres, lui imposaient. Le Canada ne fut jamais, et ne pourra jamais être, un pays de très grande influence, mais ce qu'il put accomplir il le doit à ce choix premier qui fit de l'Europe occidentale un levier permanent, direct ou indirect, de son action. C'est pour pouvoir oublier un instant, sous le régime Trudeau, qui chercha à réinventer la roue, que la diplomatie canadienne se mit à dérapper.

Certes, ce choix découlait de ses liens historiques avec la Grande-Bretagne et de la décision qu'il prit de son propre chef d'aller faire la guerre en Europe. Ce fut aussi un choix graduel, et qui aurait pu être différent. Mais il fut pris pour des raisons que la montée de la guerre froide ne suffit pas à expliquer. Des nouvelles menaces sur l'Europe furent pour les dirigeants canadiens l'occasion, pour la première fois peut-être, de porter un jugement d'ensemble sur la situation du Canada dans le système international. On en tirera la conclusion que le Canada avait, avec l'Europe occidentale, ce qu'on pourrait appeler « un rapport de substance » qui commandait un engagement concret et à long terme.

Ce fut la décision d'adhérer à l'Alliance atlantique, dont la vocation était essentiellement européenne, et qui allait conduire la diplomatie canadienne à toute une série d'autres choix, à d'autres niveaux, — par exemple en matière économique, — qui finiront par faire du Canada, par extension, un pays européen. Cette situation exceptionnelle, que partagent les États-Unis, mais pour d'autres raisons, finira par être acceptée par les pays du bloc de l'Est eux-mêmes.

Mais l'adhésion à l'Alliance atlantique ne s'explique pas d'abord par des raisons de défense immédiate du Canada. Pas plus à cette époque que maintenant, l'Alliance atlantique n'est d'utilité véritable à la protection du territoire canadien. L'Alliance atlantique fut pour le Canada un choix politique à long terme, c'est à dire le jugement que la sécurité et le progrès de l'Europe occidentale étaient étroitement liés à la survie du Canada lui-même. À cette analyse, bien sûr, se greffaient d'autres considérations, ou plus générales, comme le maintien de la paix nécessaire au commerce, ou plus immédiate, comme de mieux contrôler la relation avec les États-Unis. Mais fondamentalement, même si à cette époque le concept lui-même d'Europe occidentale en était à ses premiers vagissements, le Canada choisit de s'impliquer dans l'Alliance atlantique par solidarité de destin avec cette région dont la disparition, ou le déclin, marqueraient la fin de la civilisation qui définit les basses de la société canadienne.

40 ans plus tard, les données du problème sont exactement les mêmes pour le Canada. L'Europe occidentale n'est pas une simple région parmi d'autres, dont l'importance doit être évaluée seulement à partir de considérations commerciales ou de souvenirs folkloriques. L'Europe occidentale et le Canada sont partie d'un même espace de sécurité à tous les plans qui définit leurs relations à un niveau de nécessité, et non pas seulement d'opportunité.

Certes, le contexte international a beaucoup changé depuis 40 ans. D'autres régions et d'autres problèmes montent à l'horizon des Affaires internationales qui sollicitent l'attention de la diplomatie canadienne, et qui vont demander une grande vigilance pour la défense des intérêts du pays. Le Pacifique, de toute évidence, en raison de l'importance de cette région et de la position géographique du Canada. Mais aussi, le système nord-américain qui est en voie de prendre forme sous nos yeux, et qui exigera de nouvelles orientations dans la diplomatie canadienne. Mais maintenant comme en 1945, le Canada ne pourra mener ces actions nouvelles sans un appui solide sur l'Europe occidentale.

C'est donc dire qu'une politique européenne active s'impose de la part du gouvernement canadien. Non pas une diplomatie définie seulement dans la perspective d'un contrepoids aux États-Unis, comme tenta de le faire sans succès la doctrine de la Troisième option sous le gouvernement Trudeau, mais une diplomatie fondée sur une vue large et positive des intérêts du Canada. Une diplomatie dont l'objectif doit être, comme en 1945, la formation d'une communauté atlantique étroite. L'entreprise ne sera pas facile. L'espace atlantique a tendance à se polariser. Le succès de l'unité européenne, objectif essentiel pour le Canada, peut en même temps l'isoler davantage. Mais cette contradiction n'est pas plus difficile à surmonter que ne le fut la situation internationale dont le Canada hérita en 1945. Maintenant comme à cette époque il y faut à la fois une vision nette des intérêts du pays et le talent de les faire prévaloir.

Capitales du désordre créateur

LU

PIERRE MONETTE

★ **Marrakech, derrière les portes; Le Caire, mille et une villes**, Paris, *Autrement*, hors série nos 11 et 12, janvier et février 1985.

LA REVUE *Autrement* continue à nous proposer ses itinéraires « hors série » qui mènent les lecteurs aux quatre coins des capitales excentriques du monde : Hong Kong, Berlin, Jérusalem . . . Cette fois, avec ses numéros sur Marrakech et Le Caire, *Autrement* ouvre les lieux communs de l'Occident sur deux villes qui, à l'est et à l'ouest de l'Afrique du Nord, font crûment l'étalage de la beauté et du sordide qui champignonnent dans le désordre du développement accéléré.

Du Machrek, le levant, au Maghreb, le couchant, entre l'Égypte et le Maroc, *Autrement* donne le ton à une découverte du tiers monde qui sache éviter autant l'orientalisme factice des guides touristiques que les poncifs tiers-mondistes et la trop sobre érudition du spécialiste. Ceci en nous convainquant qu'un voyage à Marrakech ou au Caire en vaut la peine, tout en livrant des informations de base qui tiennent d'une sociologie plus active que descriptive.

Car c'est bien le ton qui fait la richesse des publications d'*Autrement*. La revue préfère laisser cours aux témoignages d'étrangers comme de citadins de ces deux villes, à des entretiens, des poèmes, des lectures de deux cultures urbaines qui montrent la diversité des visages que peut prendre le monde arabe sur la largeur de l'Afrique.

Pour l'Occident, Marrakech tient plus du Club Med et Le Caire du Club Aventure. Des vacances au Maroc, ça se conçoit : en Égypte, on y pense deux fois. Ces deux numéros d'*Autrement* nous font voir, de part et d'autre de l'Afrique arabe, deux mondes qui ont su s'arranger, avec une certaine grâce et du génie, du meilleur et du pire de l'héritage colonial.

Marrakech, derrière les portes : le titre du premier numéro annonce bien l'intimité de la ville qu'il nous fait découvrir. Car Marrakech l'ancienne, comme la plupart des médinas du Maghreb, est une vaste demeure dont les rues sont des couloirs et la place publique, ici Jemaa el F'na, le salon qu'on ouvre plus facilement aux invités.

Les textes de tout le numéro s'échappent des itinéraires touristiques, ou s'ils les suivent, c'est pour aller découvrir ce qui se passe derrière les façades de cette ville fort ancienne qui a même donné son nom au Maroc. Une ville où le lacis des rues est à l'image d'un mode de vie, que ce soient les secrets qui semblent encore bien gardés dans la ville arabe tortueuse ou la somptuosité décrépissante des quadrilatères de la ville nouvelle survivante des temps coloniaux. Avec ce numéro, on présente un hymne au dépaysement qu'offre cet Orient tout aussi proche de l'Europe qu'il est éloigné de l'Occident.

Avec *Le Caire, mille et une villes*, on entre dans la démesure d'une mégapole où vivent entre neuf et 12 millions d'habitants. Où c'est encore un village qu'on sillonne mais à la démesure du développement sauvage. Le Caire est le coeur engorgé de l'Égypte qui a même la prétention d'être le coeur du monde arabe, elle qui tient en ses murs l'université Al Azhar avec ses neuf millions d'élèves et ses mille ans d'âge : la plus vieille université du monde.

Paradis de la débrouillardise quotidienne qui crée les conditions de survie, royaume du pourboire : le *bakchich* en échange de n'importe quel service, même et surtout d'un fonctionnaire, Le Caire, c'est la démesure faite Orient. Mais c'est une voix de femme : celle de la grande chanteuse Oum Koulthoum, littéralement vénérée de par tout le monde arabe avec sa sensualité à pleine voix sur l'amour et la poésie.

Mais surtout, ces deux numéros, en réunissant côte à côte les deux villes majeures les plus éloignées de l'Afrique du Nord, permettent de fissurer la vision occidentale bien toute d'une pièce du monde arabe pour découvrir deux pôles d'une mosaïque culturelle des plus chatoyantes de couleurs et de nuances.

D'ailleurs, ces deux capitales africaines n'ont d'arabe que la langue et la culture qui prédominent avec l'Islam. Les juifs ont peut-être à peu près tous quitté Marrakech et Le Caire après y avoir habité pendant des siècles et laissé leur marque mais, dans cette dernière, la présence des chrétiens coptes est intégrée de façon telle au tissu social qu'elle pose désormais problème devant l'unanimisme islamiste avec lequel l'État égyptien essaie de ressouder ses ruines sociales et politiques.

En Islam, la ville, la rue c'est l'espace de l'homme. Chaque numéro consacre plusieurs pages à ce qu'il est convenu d'appeler la condition féminine. Dans les deux cas, on peut voir que l'enfermement — tout relatif — des femmes n'est qu'une clé fragile posée par une culture sur la porte d'interdits dont le charme appréhendé est si grand qu'il devient la manifestation même de libertés que l'Ordre avec un grand O — d'étonnement rempli de crainte — ne peut se permettre.

Car il y a de l'ordre dans ces villes. Celui des rêveries urbanistiques du colonialisme à Marrakech ou d'un occidentalisme de pacotille au Caire. L'ordre du pouvoir qui, dans l'une et l'autre ville, se voit la risée de l'humour populaire — les blagues caïrotes sont les plus mordantes. L'ordre technologique occidental, tout aussi dominant qu'il ne peut coller à la peau de ces villes, est remis en question, par exemple dans les pratiques médicinales traditionnelles (sans qu'elles réussissent pourtant à guérir plus les maux), interrogé par leurs poètes : il faut lire, entre autres, les textes de la Marrakchi Rosita Klang, européenne, une *roumi* au coeur de la ville qui fait chanter avec une crudité des plus expressives le français que Marrakech s'est forgé avec ce dont il a pu s'enrichir de couleurs à même l'héritage du colonialisme.

Au-delà des lieux communs du tourisme, *Autrement* nous fait goûter la vie la plus grouillante derrière la carte postale. La lourdeur des misères du développement accéléré s'y montre d'une allégresse moins aveuglément insouciante qu'active, résolue à s'en sortir — même si c'est trop souvent pour se buter à nos villes occidentales bien plus fermées que ces lieux béants sur l'espoir.

L'espoir à coups de révoltes et d'émeutes quelquefois. L'espoir à même la voix qui chante la détresse de l'amour — mais qui chante.

Ces deux numéros d'*Autrement* manifestent de la vitalité des capitales de la périphérie des crises des sociétés industrielles. Leurs crises de croissance homologue nous posent des questions où l'avenir de toute la planète est dans la réponse — comme dans une énigme, bien sûr . . .

Un rêve et une réalité pour Israël

LU

PIERRE-Y. LAURIN

★ Annie Kriegel, **Réflexion sur les questions juives**, Paris, 1984, 633 pages.

★ Simon Shiffer, **Opération boule de neige**, J.C. Lattès, Paris, 1984, 311 pages.

QUE faut-il penser des jugements passionnés lorsqu'ils teintent de leur couleur les analyses politiques dites sérieuses ? Voilà la seule vraie question qui s'impose au lecteur quand est tournée la dernière page du livre d'Annie Kriegel.

On peut s'attendre, de cette célèbre sociologue française de confession juive, à un attachement indéfectible à Israël. D'ailleurs, si ce livre peut nous apprendre quelque chose, c'est bien la force des liens cimentant les Juifs de la diaspora à l'État juif. Mais est-il normal que dans les 633 pages qui composent son volume, pas une seule dissonance ne vienne ternir la pureté des actions d'Israël ?

On sait que Annie Kriegel a milité au PCF dans sa jeunesse : son absence de sens critique procède-t-il de la propension aux actes de foi propre aux anciens communistes ? Ou encore a-t-elle simplement raison et est-ce seulement la désinformation et un racisme latent qui nous poussent à être indûment critique ? Allons fouiller le livre même de Me Kriegel pour avoir une réponse.

Elle y condamne, avec toute la force qu'il se doit, l'émergence de l'obscurantisme khoméniste en Iran en 1979. Dans ce contexte, Israël lui apparaît comme la face inversée du miroir : à ces mollahs, tout droits sortis du Moyen Âge, les Israéliens opposent une démocratie moderne où toutes les libertés seraient assurées.

Or, ce qui se passe sous la plume de Annie Kriegel pour une irréductible incompatibilité entre les deux pays, s'est en fait soldé par une coopération circonspecte : on sait qu'Israël a fourni l'Iran en matériel militaire pour l'aider à combattre l'Irak. Mme Kriegel semble l'ignorer, ou affecte simplement de n'en rien dire. Ainsi, aucun État n'est parfait, malgré les plus éloquentes rêveries d'intellectuels et les meilleures intentions de Mme Kriegel. La politique est l'art du possible et commence là où les idéaux finissent. Israël est un État comme les autres, qui doit lutter pour sa survie d'une part, et prendre garde à l'ivresse de la grandeur d'autre part. C'est d'ailleurs le sens même du livre du journaliste israélien Shimon Shiffer portant sur la guerre du Liban.

La dynamique qui mena à l'intervention israélienne au Pays du cèdre est loin de se ressembler d'un commentateur à l'autre. Or, le livre de M. Shiffer, où de nombreuses révélations jamais démenties sont faites, décrit la logique d'un empêtrement israélien qui aurait pu être évité. Dès la signature des accords de camp David, Menachem Begin songe aux « interventions chirurgicales » à faire en territoire libanais pour crever l'abcès palestinien. Les nombreux raids de l'aviation israélienne sont là pour le prouver : le Conseil national israélien avancera même, en juillet 1981, que « l'OLP n'avait agi [contre les colonies du nord d'Israël] que pour se défendre » (cité par M. Shiffer, p. 93). Donc, l'opération « Paix pour la Galilée » nous semble plus être aujourd'hui une tentative de « Guerre finale contre les Palestiniens » qui aura été la chose personnelle du ministre de la Défense de l'époque, Ariel Sharon. Les buts de l'opération étaient doubles : réduire l'organisation militaire et politique des Palestiniens et installer au Liban un pouvoir central fort à large domination chrétienne. Ces pratiques d'apothicaires n'ont donné aucun résultat : l'OLP (politique) est sortie victorieuse du conflit et le pouvoir chrétien à Beyrouth vacille sur ses bases. De plus, les chiites libanais (autrefois passablement résignés et soumis) ont appris à défendre leurs arguments à la pointe du fusil. Est-ce donc de la sorte que l'on pensait un jour assurer la « paix pour la Galilée » ?

De la sanglante escapade israélienne au Liban, Me Kriegel tirera peut-être un jour les conclusions logiques : la mégalomanie des chefs peut mener un pays à la catastrophe. Et de ces tristes événements naîtra probablement une certitude, un espoir : malgré son emploi répété, la guerre au Proche-Orient est devenue un moyen obsolète pour régler des problèmes par trop complexes. Est-ce à dire que la paix pourrait être l'incontournable avenir de ceux qui n'ont comme souvenirs d'enfance que la guerre, le sang et la mort ?

Dix questions au Dr Henry Morgentaler

ALBERT LARBRISSEAU, M.D., F.R.C.P. (c)

Le Dr Larbrisseau est pédiatre-neurologue à l'hôpital Sainte-Justine

PRESQUE quotidiennement, nous voyons le Dr Morgentaler sous les feux de l'actualité. Champion d'une cause qui semble gagnée, adulé par beaucoup pour son courage et son « humanisme », adoré et même vénéré par plusieurs, il est compréhensible que son arrogance et son mépris des valeurs contraires aux siennes n'aient plus de limites. Non content, chaque jour, d'exterminer localement seize à vingt foetus humains, croisé acharné contre l'enfant à naître qui a pour seul crime de n'être pas voulu, notre avorteur national court d'un océan à l'autre pour ouvrir ses officines de mort.

Il est notoire que ses plus ardents défenseurs se recrutent chez les tenants d'un certain libéralisme « éclairé ». Pourtant, aucun mensonge, aucune négation de la simple évidence scientifique — ils se gardent d'ailleurs de se mesurer sur ce terrain — n'accablent leur froide raison. À preuve, l'accueil délirant que réservèrent récemment à notre héros, un auditoire d'étudiants de McGill. Quels arguments rationnels et scientifiques notre docte personnage leur servit-il pour appuyer son droit à tuer l'enfant à naître ? Pour Morgentaler, il existe essentiellement deux critères qui déterminent le devenir d'un foetus en être humain. « Selon moi, (notons en passant, qu'ici tout subjectivisme est acceptable, peu importe la gravité de l'acte en cause), le premier est la viabilité du foetus que l'on situe aux environs de six mois ». Cet argument est irrecevable et absurde ; il est d'ailleurs de moins en moins utilisé par les partisans de l'avortement libre. D'une part, les progrès de la science abaissent graduellement ce seuil de viabilité. D'autre part, qu'il s'agisse d'un foetus ou d'un bébé né à terme, sa viabilité est aussi dépendante dans l'un et l'autre cas de son environnement. A-t-on jamais défini la qualité d'être homme par son aptitude à une viabilité complètement autonome ?

Passons à son argument principal ; je cite : « Le développement du cerveau, complété après cinq mois, nous distingue comme être humain ». Le corollaire de cette proposition est donc qu'un foetus humain ayant un développement cérébral incomplet avant cinq mois n'a donc pas l'attribut essentiel de l'humain et peut être ainsi disposé comme d'un organe quelconque.

Voilà donc l'argument énorme, irréfutable qui marque la frontière entre un amas de cellules sans distinction propre et un être humain doué de tous les droits et privilèges de sa condition. Morgentaler ne s'embarasse pas d'élaborer sur ce qu'il signifie par développement cérébral. Il laisse sous-entendre que vers la fin du cinquième mois, l'aspect extérieur du cerveau donne l'apparence d'un développement assez avancé pour représenter dignement l'organe de la pensée humaine.

Pourtant, ce cerveau, pas plus d'ailleurs que celui d'un bébé de 40 semaines de gestation (dont la vie est encore respectée par tous les avorteurs légalement accrédités) n'est capable d'aucune pensée humaine, si sommaire soit-elle. Bien plus, toute l'activité cognitive des hémisphères cérébraux à toutes les étapes de leur embryogénèse jusqu'au terme et plusieurs mois au-delà n'existe qu'en puissance. Par ailleurs, si la qualité du développement cérébral était le principal attribut distinctif de l'être humain, quelle serait la condition de l'être issu de l'homme et de la femme et privé accidentellement ou congénitalement de vie intellectuelle ? Il tombe sous le sens qu'un tel argument conduit directement à un eugénisme barbare et à toutes les formes possibles d'euthanasie active.

Le docteur Morgentaler accuse les défenseurs de la vie d'intolérance, de fanatisme et d'inaptitude à utiliser des arguments rationnels, dénués d'émotivité et de passion. Fort bien. Personnage public s'il en est, j'aimerais l'inviter à exposer par écrit la justesse et la rationnalité de ses arguments. En répondant à mes dix questions, il aura aussi tout le loisir de démontrer sa sincérité et son honnêteté d'homme.

1. Acceptez-vous que le foetus humain, dès sa conception, possède un bagage génétique complètement distinct de celui de sa mère et lui donnant toutes les caractéristiques et les attributs de son être propre ? Physiquement, il devient donc un corps nouveau et distinct, à tel point que si ses cellules traversent la barrière placentaire, le système immunologique de sa mère le reconnaît comme corps étranger et le rejette. Dans l'affirmative, comment justifiez-vous qu'une femme puisse disposer d'un corps qui n'est pas le sien ?

2. L'argument essentiel des champions de l'avortement libre se résume à ce que la femme est maîtresse de son propre corps. Or, en accord avec l'éthique médicale de tous les temps, aucun chirurgien n'a jamais accepté d'amputer un membre sain d'un individu sur la seule proposition d'un libre choix de celui-ci. Expliquez la valeur absolue et intrinsèque d'un tel argument, sa supériorité morale sur tout autre et, surtout, en égard de la valeur propre d'une nouvelle vie humaine.

3. La société a pour rôle de veiller au bien commun et de protéger le plus faible. L'avortement est souvent le fruit de l'irresponsabilité de l'individu et la réponse à la satisfaction de son égoïsme le plus primaire. Pour certains féministes, il est devenu la solution d'une certaine identité caractérisée par le rejet contre nature de la maternité, une haine implacable de l'enfant à naître et une négation sans appel du droit du père. Comment conciliez-vous les devoirs de la société qui ne peut abandonner les droits du plus faible et, à fortiori ceux de l'innocent, et les prétentions de l'individu à se débarasser pour son propre intérêt d'une vie qui n'est pas la sienne ?

4. Par vocation et par obligation stricte, les médecins de tous temps se sont acharnés à guérir, ou tout le moins à soulager leurs semblables. Tous les efforts de la science actuelle se conjuguent pour augmenter les espérances de vie que ce soit pour le plus grand prématuré ou pour le malade atteint du pire cancer. Vous, médecin de la mort, comment pouvez-vous vous dédier exclusivement et à temps complet à cette oeuvre de destruction ? Comment, jour après jour, pouvez-vous accroître ce charnier humain en tuant délibérément ces dizaines de milliers d'enfants à naître ? Comment ? Pour quels motifs et pour quelles causes ? (À ce sujet, il est étonnant qu'on fasse peu de cas des énormes et faciles profits financiers d'une telle pratique. Comment les justifiez-vous ?).

5. Votre action va en directe opposition contre les lois du pays votées par un parlement démocratique. Certes, plusieurs jurys vous ont acquitté, encore qu'aucune enquête n'a établi que ces jurys représentaient adéquatement la population canadienne. De toute façon, aucun tribunal supérieur n'a jamais entériné de tels acquittements ; qui plus est, ceux-ci ont rarement eu l'occasion de se prononcer sur le bien-fondé de votre désobéissance civile. À titre de citoyen canadien, quels attributs distinctifs vous permettent de désobéir impunément et systématiquement aux lois de votre pays ?

6. Tenant compte de la loi actuelle ouvertement bafouée par vous, autant dans sa forme que dans son esprit, qui peut garantir que dans l'intimité et la relative clandestinité d'une clinique privée, les normes minimales pour procéder à un avortement, telles que définies par la loi, soient respectées ?

7. Pouvez-vous concevoir comme une solution et un bien pour notre civilisation, et en particulier pour le continent nord américain, riche et sous-peuplé, l'hécatombe annuel de plus de deux millions d'enfants à naître, irrémédiable et perpétuellement renouvelé ? Comment une société soucieuse de l'équilibre de sa population et confrontée au vieillissement rapide de celle-ci peut-elle accepter l'anéantissement systématique de ses forces les plus vives, toutes ces nouvelles vies humaines, riches de tous les espoirs ?

8. Pour beaucoup, l'avortement est une question d'opinion, toute relative et dépendante de ses convictions mroales et religieuses, de son éducation, voire de ses préjugés. Le degré d'acceptation de l'avortement peut donc fluctuer dans l'opinion et, sous l'effet d'une véritable conjuration du mensonge et d'une propagande niant toute vérité scientifique, devenir même majoritaire. Or, le foetus qui est avorté, lui, n'est pas une opinion mais bien un être spécifique, une vie humaine distincte. A-t-on le droit de sacrifier des vies humaines, de surcroît tout à fait innocentes, au profit d'une opinion personnelle, sujette à tous les subjectivismes, à toutes les manipulations des escrocs de l'information ? Comment expliquer ce phénomène particulier à la question de l'avortement que l'opinion favorable à celui-ci soit absolument irrémédiable, sujet à aucune critique, ni même à aucune suspension dans le temps, peu importe les conséquences graves d'un tel jugement, au point de sacrifier à l'arrogance de cette opinion des millions de vies humaines ?

9. Certes, il existe des situations malheureuses de grossesse non désirées. Tous les jours, dans l'exercice de la médecine, nous sommes témoins de situations difficiles, et même désespérées. Devant les pires catastrophes humaines, la médecine a toujours tenté de trouver des solutions positives. Les progrès scientifiques énormes de ces dernières décennies sont imputables à cette lutte incessante faisant appel aux meilleures ressources du génie humain. Pour les avorteurs, la destruction de la vie est la *seule* solution proposée. Il s'agit d'une solution unilatérale, arbitraire, automatique, moins un remède qu'un verdict et une condamnation instantanée et sans recours en faveur de la mère contre son enfant à naître. Comment justifiez-vous une telle pratique de la médecine ? Définissez le code de déontologie et les valeurs éthiques qui président à l'exercice de votre profession.

10. Permettez une dernière question plus personnelle pour laquelle j'accepte une réponse facultative. Croyez-vous encore au Dieu de vos ancêtres, au Dieu de la Bible, au Dieu Créateur de l'univers ? Dans l'affirmative, comment concevez-vous votre travail d'avorteur, vos opérations préméditées, répétées jour après jour, irrémédiables et incommensurables, autrement que des actes de mort, gestes inouïs de l'homme contre son Créateur ?

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mulroney

castique en réponse à une question d'un journaliste canadien.

M. Mulroney, qui en privé aime souvent dire qu'on repart de la danse avec celui avec qui on est venu, n'était disposé en effet d'aucune manière, ni à aucun moment, à changer de partenaire. Tout au plus, pouvait-il offrir à M. Mitterand que des « efforts littéraires » dans le communiqué final.

La conception que se faisait au point de départ le premier ministre de la dynamique à ce sommet n'était guère différente de celle qui existe autour de n'importe quelle autre table de négociations. Pour lui, la dimension internationale semblait secondaire. On l'a vu lorsqu'il a choisi de rabrouer publique Joe Clark à Bonn. Cette comparaison avec les négociations dans le secteur du travail est d'autant plus pertinente que samedi, il disait que certains autour de la table des Sept avaient pu lui rappeller Louis Laberge.

En arrivant autour de la table des Sept, M. Mulroney a dit avoir d'abord observé les événements. Voyant la polarisation entre Français et Américains, il dit être sauté à pieds joints dans le débat, croyant pouvoir jouer un rôle en raison de la dualité culturelle du Canada.

Personne n'a contesté que M. Mulroney ait joué un rôle, sauf qu'il ne fut peut-être pas aussi important que lui et certains de ses conseillers auraient voulu qu'on le perçoive.

Ainsi, M. Mitterand a souligné que M. Mulroney avait été « extrêmement conciliant et par là même conciliateur ». Il devait ajouter que d'autres aussi ont rempli leur rôle de façon responsable. C'était une référence au chancelier Kolh et aussi au premier ministre Craxi qui ont aussi joué les médiateurs. C'était une façon de dire qu'il n'en avait fait ni plus ni moins que les autres.

Vendredi, un porte-parole du premier ministre Thatcher notait pour sa part que M. Mulroney « se faisait discret comme il se doit ». Le secrétaire d'État américain, M. George Schultz, avait simplement dit quant à lui pour décrire le comportement du premier ministre canadien qu'il s'insérait bien dans le groupe.

L'enthousiasme manifesté par M. Mulroney et son entourage samedi N' était en fait que la conclusion d'une petite campagne d'opinion publique qui avait commencé lundi dernier à Londres. Peu à peu, par des déclarations bien pesées, on avait commencé à construire l'image internationale de M. Mulroney.

Ainsi il y avait eu cette déclaration sur une médiation possible de sa part entre les États-Unis et la France qu'il ne laisserait pas être isolée. Plus tard, on laissait entendre subtilement que la réputation de médiateur talentueux avait atteint les cercles internationaux. Ses conseillers assuraient, juste avant l'ouverture du sommet mercredi, que le président des communautés européennes, M. Jacques Delors, avait invité M. Mulroney à se servir de ses talents.

On laissait entendre par ailleurs que le premier ministre allait avoir une contribution importante sur la question du dialogue Nord-Sud. Lui-même assurait que le Canada allait se faire le porte-parole du tiers monde à ce sommet. On disait qu'il avait pour ce faire une crédibilité que son prédécesseur n'avait pas car sous un gouvernement conservateur le Canada mettrait en pratique ce qu'il prêche. Ce qui revenait à dire que Brian Mulroney n'est pas comme Pierre Elliott Trudeau un grand parleur et un petit faiseur.

La proposition qu'avait à faire le premier ministre n'avait rien d'extraordinaire. Le projet d'un « troisième guichet » de la Banque mondiale était en discussion depuis quatre ans. Interrogée par un journaliste canadien en poste à Londres sur ses réactions au projet de M. Mulroney, un porte parlole de Mme Thatcher semblait tout ignorer des discussions autour de ce projet qui, disait-on à la presse, avait été présenté par le premier ministre canadien aux autres leaders.

Le projet a été endossé par les Sept. Il s'agirait de prêter à des taux préférentiels aux pays qui sont ni les plus paux pauvres ni les plus endettés. Il reste à être approuvé par la Banque mondiale l'automne prochain où il sera défendu par le ministre des Finances. D'ailleurs M. Mulroney a attribué son succès sur ce point à Michael Wilson qui a frappé à toutes les portes, si bien que ce projet ne pouvait être refusé.

Selon les collaborateurs du premier ministre, M. Mulroney a par ailleurs contribué positivement sur le plan de la forme au Sommet. C'est lui qui avait proposé il y a deux semaines au chancelier Kolh de commencer la réunion en privilégiant les problèmes économiques par un tour de table sur la situation économique de chaque pays. Presque tous auraient imité M. Mulroney qui parla sans note, ce qui permit de rendre les discussions plus directes et plus stimulantes. Le premier ministre canadien partage l'évaluation du président Mitterand. La formule des sommets manque de souplesse et il a promis de travailler à la rajeunir.

Toutes ces informations et déclarations sur la performance du premier ministre étaient, cela va de soi, le fait unique des proches conseillers politiques de M. Mulroney qui désiraient de toute évidence contrôler étroitement la diffusion de l'information. Cela allait jusqu'à se faire venir copie de tous les articles publiés par les journalistes canadiens qui faisaient partie de la tournée européenne de M. Mulroney.

Les hauts-fonctionnaires furent pour leur part soigneusement tenus loin des journalistes. Ces derniers durent insister à de multiples reprises pour pouvoir rencontrer la «sherpa» canadienne (ainsi désigne-t-on les représentants de chaque pays qui prépare les sommets). Mme Sylvia Ostry fut finalement invitée à participer aux « briefings » pendant le sommet.

Tout ne peut toujours être soigneusement contrôlé. C'est ainsi qu'on se demande pourquoi M. Mulroney a choisi de mettre dans l'eau chaude son ministre des Affaires extérieures en le contredisant sur le Nicaragua par une déclaration qui pouvait avoir des airs de désaveu.

◆ Sommet

sus sur les thèmes et les modalités de telles négociations. Nous sommes également convenus que la participation active d'un nombre de pays développés et en voie de développement à de telles négociations est essentielle. Nous veillerons à ce que la négociation porte sur un paquet équilibré ».

Cela ressemble pour beaucoup à une des exigences qu'avait posée à ses collègues le président Mitterand. Il demandait qu'avant de fixer une date on s'assure qu'il existe un consensus pour ouvrir ces négociations, particulièrement avec les pays du tiers monde.

Une deuxième exigence était que l'on garantisse à la France et à la CEE que les politiques agricoles de l'Europe ne seront pas remises en cause par ces futures négociations. Il affirmait qu'en commençant les négociations en 1986, le seul dossier prêt à soumettre à la négociation était celui de l'agriculture. La seule concession qu'il a obtenue fut cette référence à ce que la négociation porte sur « un paquet équilibré ». Cette phrase est tout ce qui est resté d'un compromis proposé par le premier ministre Mulroney.

Sa troisième exigence portait sur l'ouverture de négociations sur le système monétaire. À son avis, les problèmes économiques actuels ont pour source autant le protectionisme que l'instabilité monétaire. Avec la CEE, la France voudrait qu'on établisse un taux de change offrant moins de volatilité, un peu à la manière du système européen.

Sur ce point, les Sept ont plutôt convenu de laisser le Groupe des Dix mis en place lors du Sommet de Williamsburg terminer l'analyse du système monétaire actuel entreprise en 1981. Les ministres des Finances des Dix feront des propositions en octobre lors de leur réunion à Séoul. Selon M. Mitterand, cette déclaration des Sept constitue un progrès quant au choix des mots mais non quant une évolution réelle des positions. On n'accélère pas l'allure, dit-il.

Pour le président Mitterand, la France ne se retrouve pas si isolée que les apparences le laissent croire: « Être un peu seul à Bonn ne signifie pas être seul au monde », a dit le président en conférence de presse. Alors qu'on lui faisait remarquer que l'Allemagne et l'Angleterre s'étaient désolidarisés des positions de la CEE dans ce débat, il a souligné que la France jugeait nécessaire de maintenir une attitude conforme aux intérêts de l'Europe. Selon lui, la France reste fidèle à ses engagement. Haussant le ton, il ajoute: « Il faut que l'Europe existe », convenant par la suite que c'est une entreprise difficile. Les relations de la France et des États-Unis risquent par ailleurs d'en prendre pour leur rhume. Notons que le président Mitterand a saisi l'occasion de sa conférence de presse pour annoncer que la France refusait de participer au projet de recherche de l'Initiative de défense stratégique du président Reagan. Il a convié ses partenaires européens à investir leurs ressources financières et humaines dans un projet européen appellé *Eureka* portant sur l'utilisation civile de l'espace.

Le secrétaire d'État américain, M. George Schultz, a tenté pour sa part de minimiser le conflit en disant qu'il y avait toujours eu des hauts et des bas dans les relations entre les deux pays. À son avis, il n'y a pas de crise.

Selon des porte-paroles canadiens, l'issue du Sommet aurait pu être bien plus grave. Les discussions ont été vives et se sont faites dans un climat extrêmement tendu, a-t-on dit de plusieurs sources. Ce sont les interventions du premier ministre Brian Mulroney et du chancelier Helmut Kolh surtout qui ont permis de maintenir le climat.

Ainsi M. Mulroney a-t-il proposé vendredi une pause café à un moment de forte tension, ce qui lui a permis de tâter le terrain auprès des Américains, des Allemands et des Français et de présenter au président Mitterand un compromis. Celui-ci comportait une formule élégante sur la date de l'ouverture des négociations commerciales et l'assurance que l'agriculture ne soit pas le sujet de négociation prioritaire. M. Mitterand l'aurait trouvé « potable », a dit M. Mulroney.

Le compromis canadien fut discuté avec d'autres durant la nuit de vendredi à samedi. Cinq versions différentes du communiqué final étaient sur la table et les négociations entre « sherpas » se poursuivirent jusqu'à 5 h 30 du matin. La discussion reprit samedi pendant 90 minutes entre les leaders. Là encore, la tension grimpa mais il fut impossible d'ébranler le président français qui ,selon les Américains, a agi ainsi pour des raisons de politique intérieure.

Le rôle joué par M. Mulroney fut reconnu par M. Mitterand qui a dit: « M. Mulroney a été extrêmement conciliant et par là même conciliateur. Il a rempli son rôle de façon responsable. Les autres aussi. Il a recherché la conciliation. S'il n'y est pas parvenu, ce n'est pas sa faute ».

Le premier ministre canadien qui avait promis de ne pas laisser la France être isolée à ce somnmet a dit ne pas se sentir responsable de la situation actuelle. Il prétend avoir tenté de jouer un rôle efficace. C'est par la force des choses que la France est isolée. Cet isolement était « souhaité par la France. Ce n'est pas une exclusion de la part de ses alliés », a-t-il soutenu.

Pour M. Mulroney, ce sommet demeure néanmoins un succès. Le fait que tous reconnaissent comme essentielle l'ouverture de négociations est un bon pas, croit-il. Il se dit convaincu que cela va se faire rapidement.

Selon le premier ministre canadien, les Américains vont continuer leurs pressions et attendront avant de mettre à exécution leur menace d'entreprendre des négociations sur une base bi-latérale avec le Canada et des pays du Pacifique pour libéraliser le commerce. Si en 1986 on ne passe pas à l'action au niveau du GATT, il estime que le Canada pourrait alors se voir proposer l'ouverture de négociations par les États-Unis.

Les Sept étaient par ailleurs satisfaits d'avoir pu convenir d'une stratégie commune pour relancer l'économie d'une manière non-inflationiste et suscptible d'améliorer l'emploi.

Ainsi les Sept s'engagent à « suivre une discipline monétaire et budgétaire, et si nécessaire renforcée, en vue de parvenir à des prix stables, à une baisse des taux d'intérêts et à une augmentation des investissements productifs. Chacun exercera un contrôle strict sur les dépenses publiques afin de réduire les déficits budgétaires lorsqu'ils sont excessifs et, si besoin, la part des dépenses publiques dans le PNB ».

Cet engagement répond aux exigences du président Reagan qui devant le ralentissement de la croissance de l'économie américaine a demandé à ses partenaires de prendre des mesures suscptibles de relancer l'économie. Au moment où il s'apprête à réduire son déficit budgétaire, il demande aux autres d'en faire autant. Il a aussi obtenu un engagement de ses partenaires à supprimer les « obstacles à la croissance ».

Le communiqué final traite longuement par ailleurs des relations avec les pays en voie de développement. Ainsi les Sept se disent disposés à discuter d'une augmentation des ressources de la Banque mondiale. Ils acceptent la proposition canadienne d'alléger les contraintes financières des pays qui ne sont ni parmi les plus pauvres ni parmi les plus endettés. Selon une proposition canadienne, un « troisième guichet » de la Banque mondiale permettrait à ces pays d'accéder à une aide préférentielle réservée pour l'instant aux plus pauvres et aux plus endettés. La proposition française pour aider les pays africains victimes de la famine, de la sécheresse et de la désertification a été aussi incluse dans le communiqué final.

En matière d'environnement, les Sept ont reconnu que la pollution ne « connaît pas les frontières des nations ». On s'est engagé à coopérer pour résoudre les problèmes créés par les pluies acides et la pollution atmosphérique. On appliquera le principe du «pollueur payeur», dit-on.

◆ St-Mathias

rapidement propagé de la cuisine, située au rez-de-chaussée de l'immeuble, à l'ensemble du système électrique de la bâtisse qui, selon les résidants de l'endroit, datait de plus de 100 ans.

En arrivant sur les lieux vers 1h30 samedi matin, M. Halde a immédiatement alerté les pompiers des villes voisines de Chambly et de Saint-Bruno, afin qu'ils viennent prêter main forte à la vingtaine de sapeurs de Marieville.

Sept des personnes épargnées par le sinistre ont été conduites au foyer pour vieillards de Marieville, situé à proximité de Saint-Mathias, un petit village qui compte environ 3,000 habitants. Une huitième personne, vraisemblablement en état de choc, aurait été transportée d'urgence à l'hôpital.

Trois des six victimes ont été retrouvées dans leur lit par les pompiers, tandis que les trois autres, découvertes à deux sorties différentes de la bâtisse, ont de toute évidence perdu la vie alors qu'elles tentaient désespérément de fuir.

« A notre arrivée, il n'y avait pas de flammes, seulement de la fumée. Il nous a fallu une bonne heure pour découvrir que le feu venait de la cuisine parce que cette pièce-là ne donnait pas sur l'extérieur de la maison. »

Cinq personnes s'étaient déjà échappées saines et sauves de l'immeuble lorsque les premiers pompiers sont parvenus sur les lieux. Les sapeurs en ont ensuite secouru trois autres, dont l'une était étendue sur le plancher de sa chambre, à demi-consciente.

◆ Reagan

burg.

Flanqués de deux anciens généraux, l'américain Mathew B. Ridgway, ancien commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, et l'Allemand Johannes Steinhoff, « as » de la Luftwaffe pendant la Seconde Guerre mondiale, les deux hommes s'arrêtent devant le monument aux morts.

Il est 14h54. La présence des deux officiers supérieurs — modification inattendue du protocole — au moment du dépôt de deux gerbes, est manifestement destinée à marquer le caractère irréversible de la réconciliation et la volonté de ménager les sensibilités. Les deux généraux se serrent alors la main.

Les notes déchirantes de la vieille chanson militaire allemande *Ich hatte einen Kameraden*, jouée par une unique trompette, s'égrenent alors lentement dans le cimetière où sont recueillis les vétérans américains et allemands dont le colonel comte Berthold Schenk von Stauffenberg, fils de l'auteur de l'attentat manqué contre Hitler en juillet 44.

La minute de silence écoulée, les quatre hommes, deux par deux, le chancelier et le général Steinhoff en tête, se dirigent vers les anciens combattants pour les saluer.

Il est 14h58. Le président Reagan sert longuement la main du chef d'état major de la Bundeswehr (armée ouest-allemande), le général Wolfgang Altenburg.

À 15h précises, conformément au programme, le cortège officiel quitte le cimetière et se dirige vers la base américaine de Bitburg, où vivent 11,000 soldats américains et leurs familles, et où est stationnée la 36e escadrille de chasse tactique américaine et qui sera l'un des lieux de déploiement des missiles de croisière de l'OTAN.

Un millier de manifestants pacifistes ouest-allemands et militants de l'Union des étudiants juifs européens, étoile jaune au revers du veston, manifestent sur leur passage contre « l'hommage rendu le même jour par MM. Reagan et Kohl aux victimes du nazisme Bergen-Belsen et aux meurtriers de Bitburg ».

Pour le chancelier Kohl et le président Reagan une page d'histoire est tournée.

La cérémonie, qui était transmise en direct aux États-Unis, a marqué le point d'orgue de la visite du président Reagan en Allemagne, 40 ans après la fin de l'horreur nazie. Elle lui a permis d'aborder sans détour les questions de fond de la controverse qu'il avait lui-même soulevée en acceptant l'invitation du chancelier Kohl.

Dans l'ancien camp de concentration de Bergen-Belsen, M. Reagan a juré que la « réconciliation » ne ferait « jamais oublier » l'holocauste. Parlant lentement, le président a décrit les souffrances « des camps de la mort » et sa voix s'est chargée d'émotion lorsqu'il a parlé du sacrifice des enfants dans les camps. « Ils reposent ici. Sans jamais espérer, jamais prier, jamais aimer, jamais guérir, sans jamais rire et jamais pleurer », a-t-il déclaré après avoir parcouru, en tenant la main de son épouse Nancy, les allées séparant les fosses communes de Bergen-Belsen.

À Bitburg, après la cérémonie, M. Reagan s'est adressé aux militaires américains de la base aérienne. Il a « regretté » que « d'anciennes blessures aient été rouvertes » par la controverse. Sans chercher à donner l'impression d'ignorer la présence d'une cinquantaine de tombes de Waffen-SS dans le cimetière qu'il a traversé lentement aux côtés du chancelier Kohl, le président a souligné : « Les crimes des SS sont parmi les plus haineux de l'humanité. » Il a réfuté à nouveau toute idée de « culpabilité collective » des Allemands en soulignant encore une fois que nombre de soldats enterrés à Bitburg avaient été enrôlés par le IIIe Reich contre leur gré.

« Nous pouvons aujoud'hui porter le deuil des morts allemands de la guerre en tant qu'êtres humains écrasés par une idéologie maléfique », a-t-il dit.

M. Reagan précisait ainsi son propos malheureux selon lequel les soldats enterrés à Bitburg auraient été « tout autant les victimes du nazisme que les détenus des camps de concentration ».

Plaçant son geste dans la lignée du célèbre *Ich bin ein Berliner* du président John F. Kennedy devant le mur de Berlin, M. Reagan a élargi à la lutte contre tous les totalitarismes les leçons de la Seconde Guerre mondiale.

Retrouvant un thème qui lui est cher, M. Reagan a fait allusion au sort de tous ceux qui, tout comme les Juifs encore victimes de l'antisémitisme, sont soumis aujourd'hui au totalitarisme: des Indiens miskitos du Nicaragua, aux Afghans, aux Cambodgiens et aux Cubains. Toutefois, M. Reagan n'a pas accusé nommément l'URSS.

Le geste de réconciliation du président des États-Unis a gagné une signification accrue par deux événements imprévus. Le matin, il est allé avec le chancelier Kohl se recueillir sur la tombe du premier chancelier de la RFA, Konrad Adenauer. Il répondait ainsi à ceux qui lui reprochait de commémorer la victoire sur le nazisme sans faire de geste symbolique en l'honneur de la démocratie allemande d'aujourd'hui.

Les manifestants de Bergen-Belsen et de Bitburg, environ un millier dans chaque cas, ont été tenus à l'écart. « Réconciliation ne veut pas dire oubli », proclamaient les banderoles. Un service de sécurité impressionnant avait été partout déployé pour garantir le bon déroulement des cérémonies.

◆ Bourassa

de construction de centrales sans que les ententes aient été préalablement signées avec les Américains.

Outre ce long plaidoyer en faveur de « L'énergie du nord », Robert Bourassa a consacré l'essentiel de son discours à dénoncer les politiques gouvernementales, s'en prenant plus particulièrement au dernier budget du ministre des Finances, M. Yves Duhaime. « Des mesures qui frappent les plus démunis. On taxe tout avec ce gouvernement, même la nourriture des petits oiseaux ». Pour ce qui est de la taxe sur les assurances, Robert Bourassa a trouvé dans le discours du premier ministre Lévesque les mots pour la qualifier: « C'est fou braque ».

Une équipe gouvernementale dont Robert Bourassa souligne enfin les divisions et les volte-faces sur la langue et la constitution. « Ils sont des comédiens, des opportunistes et des hypocrites ». En conclusion de quoi, le chef du PLQ fait appel à la « lucidité et à la moralité politique », du premier ministre Lévesque, pour qu'il cesse de « s'accrocher aux limousines » du pouvoir et qu'il accepte d'affronter l'électorat dans des élections générales.

Près d'une trentaine de députés libéraux ont participé à cette convention pour désigner leur chef comme candidat officiel du parti dans Bertrand. M. Bourassa était également entouré des membres de sa famille et des candidats libéraux des trois autres comtés oÙ se tiendront des partielles: M. Claude Trudel(Bourget), M. Jean-Guy Gervais(L'Assomption) et M. Paul Philibert-(Trois-Rivières). Le chef du PLQ a profité de l'occasion pour rendre hommage à l'ancien premier ministre unioniste qui a donné son nom à ce comté, M. Jean-Jacques Bertrand, « un homme public généreux, dévoué et profondément démocrate ».

Le chef du PLQ a été précédé au podium par quatre orateurs: le chef parlementaire, M. Gérard-D. Lévesque, qui a accusé le gouvernement « d'avoir la chienne » de se présenter devant l'électorat; la présidente du parti, Mme Louise Robic, qui a reproché au premier ministre de se moquer des femmes du Québec; le député de Laporte, M. André Bourbeau, selon qui «le Québec n'a que faire des héros nostalgiques et fatiqués »; le député de Saint-Jacques, M. Jean-Francois Viau, qui s'est montré indigné de voir jusqu'à quel point le gouvernement Lévesque avait « manipulé et fait reculer » la jeunesse du Québec, qui ne demande qu'à « travailler, construire et participer ».

Dans cette salle où avait lieu la convention libérale, une présence fort remarquée, celle du président de l'association péquiste du comté de Bertrand. M. André Venne, a voulu profiter de la présence de la presse pour exprimer son regret face à la décision du premier ministre Lévesque de ne pas assister à la convention qui se tiendra ce soir dans le même comté, pour confirmer la ministre Francine Lalonde, dans le rôle de candidate officielle de son parti. M. Venne s'est dit très étonné de la décision de M. Lévesque, qu'il « ne parvient pas encore à comprendre », tout en souhaitant qu'il change d'idée et se rende à la convention.

◆ Lévesque

seau), Yves Blais (Terrebonne) et Luc Tremblay (Chambly). Ces élus du PQ viendront prêter main forte à ce commissaire d'écoles de 38 ans, Denis Taillon, qui se dit fortement intéressé à défendre les intérêts des jeunes et à se battre pour l'amélioration de la « qualité de la vie » dans un comté où la pollution de la rivière L'Assomption préoccupe la plupart des groupes constitués (M. Lévesque a laissé entendre que bientôt il aurait des nouvelles encourageantes quant à la dépollution de cette rivière).

M. Taillon sera opposé, le 3 juin, dans l'une des quatre élections partielles, à un cadre scolaire portant les couleurs libérales, M. Jean-Guy Gervais, et au chef du Parti conservateur du Québec, M. André Asselin. D'autres élections se tiennent dans Bourget, dans Bertrand et dans Trois-Rivières le même jour.

Pour le premier ministre du Québec, il ne fait pas de doute qu'un retour aux « dépassements » des projets de la Baie James et au coulage sur les chantiers réalisés pour les Jeux Olympiques de 1976 constituerait un pas en arrière pour le Québec. Le chef politique vante la Loi 101 et sa façon « civilisée » de résoudre le problème des familles anglophones du Québec; il se dit fier d'avoir dirigé une équipe qui a permis au Québec de progresser fortement dans son autosuffisance alimentaire et se félicite également d'avoir combattu les « requins », les caisses occultes, sans quoi « on aurait pu tomber dans les mêmes ornières . . . ». Selon lui, au Parti Libéral du Québec, on « se sacre » du simple citoyen et 40 hommes d'affaires, à $ 1,000 le couvert, peuvent venir exposer « de façon virile leurs priorités » au chef de cette formation politique où « huit ans et demi de frustrations et d'appétits refoulés » n'augurent rien de bon pour ce troisième mandat que veulent postuler les gens qui entourent Robert Bourassa.

M. Lévesque déclare qu'accorder la parité de l'aide sociale aux jeunes « sans rien demander en retour » serait une « prime à l'oisiveté » plutôt qu'une incitation au travail. Il a plus tard fait applaudir le président Ronald Reagan qui, lors du « sommet irlandais » de Québec, en mars, avait fait état de la « société moderne » qu'était devenu le Canada français dont les entrepreneurs se trouvaient partout en concurrence « with a french flair ». Quelqu'un, à la Maison Blanche, avait donc glissé ce que le premier ministre considère comme une « note fondamentale », à propos d'une société qui est en train de récolter l'effort consenti en éducation sitôt paru le rapport Parent (1964). Une société qui est selon lui « la plus en pointe, avec 6,5 millions d'habitants . . . grâce à cette réserve qu'on s'est fabriquée ».

Au nombre des exemples que cite M. Lévesque sur l'apport des jeunes au Québec contemporain, il y a l'équipe de Québec-Plus, société sherbrookoise dont les cadres ont en moyenne 24 ans (spécialité: équipement de volleyball); la main-d'oeuvre spécialisée de Bombardier, à La Pocatière, et ces 25 à 40,000 jeunes inscrits aux trois programmes mis sur pied par Québec: scolarisation, stages en entreprises et travaux d'utilité sociale.

Ce fut une après-midi qui peut tenir à deux mots d'ordre répétés à sasiété aux membres du PQ de L'Assomption: « non à Bourassa » et « oui à Denis Taillon » que la publicité du parti dit être le « meilleur placement » pour le comté, un homme d'action qui milite au PQ depuis 1968 et qui se dit prêt à aller siéger à Québec parce qu'il est conscient d'avoir opté pour « la meilleure équipe » et pour un chef « qui l'inspire et l'amène à se dépasser ».

Dans des circonstances difficiles, a dit le responsable au financement, les membres du PQ de L'Assomption ont déjà versé $ 20,300 à une campagne de financement qui devrait sans peine, avant la fin de main, atteindre son objectif de $ 25,000. Sur le plan de la région, le ministre Chevrette a dit être à même de prévoir pour bientôt la « reconnaissance de l'autonomie des régions », ce qui permettrait à Lanaudière de mieux prévoir son développement.

6 mai

par la PC et l'AP

1981: les États-Unis demandent le rappel du personnel diplomatique libyen à Washington en faisant état du soutien que Tripoli apporte au terrorisme.

1976: tremblement de terre dans le nord-est de l'Italie: au moins 900 morts et 400 disparus.

1974: après la découverte d'un espion dans son entourage, Willy Brandt cède la chancellerie ouest-allemande à Helmut Schmidt, ministre des Finances.

1967: des informations en provenance de Chine font état d'affrontements entre gardes rouges, militaires et ouvriers.

1965: l'Organisation des États américains décide de créer une force militaire interaméricaine pour contribuer à la restauration d'un gouvernement constitutionnel en République dominicaine.

1960: la princesse Margaret d'Angleterre épouse Antony Armstrong Jones.

1955: la Grande-Bretagne soumet à la Cour internationale de justice son litige sur les îles Malouines; l'Argentine et le Chili refusent tout arbitrage.

1954: Roger Bannister court le premier mille en moins de quatre minutes.

1942: reddition aux Japonais de la garnison américano-philippine de l'île de Corregidor, dans la baie de Manille.

1941: Staline devient chef du gouvernement soviétique, succédant à Molotov.

1937: le dirigeable allemand Hindenburg explose et prend feu en atterrissant à Lakehurst (New Jersey): 36 morts.

1932: le président français Paul Doumer est assassiné par un immigré russe, Gorgoulov.

1921: la conférence de Versailles place l'Afrique orientale et le sud-ouest africain, anciennes colonies allemandes, sous mandats britannique et sud-africain.

1894: un Sorelois, Roch Roy, prononce ses voeux solennels comme franciscain à Pau, en France; il fut ordonné en 1897 à Clifton, en Angleterre; il mourut à Québec en 1941.

1889: inauguration officielle de la tour Eiffel.

1845: William Watts fait breveter le premier arracheuse de pommes de terre.

1527: l'armée de Charles de Bourbon se mutine, tue le duc et pille Rome, massacrant au moins 4,000 personnes.

Ils sont nés un 6 mai: Sigmund Freud, médecin autrichien, fondateur de la psychanalyse (1856); l'explorateur américain Robert Peary (1856); l'acteur italo-américain Rudolph Valentino (1895); l'acteur Orson Welles (1915); l'acteur Stewart Granger (1913).

AUJOURD'HUI

De 19 h 30 à 22 h, de même que le mercredi 8 et le vendredi 10 mai, à l'église Notre-Dame-du-Très-Sacrement (500, rue Mont-Royal est), une session est offerte aux ministres de la communion aux malades. Les animateurs seront Gérard Busque, Camille Gagnon et Simon Couillard. 931-7311, poste 258.

■

Dans le cadre des soirées « Relations » organisées par le Centre justice et foi, il sera question de la pauvreté. La soirée s'intitule « Le quart monde, de l'assistance à l'alliance ». Rendez-vous de 19 h 30 à 22 h, à la maison Bellarmin (25, rue Sherbrooke ouest). 387-2541.

■

Le Bureau du commerce de Montréal offre un séminaire intitulé « Le contrôle dynamique », avec Mme Judith Segal, directrice des services de consultation chez Pacific Oaks, à Pasadena (Californie), à l'hôtel Ritz-Carlton, de 8 h 30 à 16 h 30. 878-4651.

■

Jusqu'au 10 mai se tient à l'école polyvalente Lucien-Pagé (8200, boulevard Saint-Laurent) un festival interculturel de la jeunesse en vue de souligner la richesse et l'apport des diverses cultures qui se côtoie dans cette école. 382-5930.

■

La technique de relaxation Jacobson est enseignée à la Société canadienne du stress. Une nouvelle session débute ce lundi ou mercredi, à 18 h 30 ou 20 h. 527-3523.

■

Le centre éducatif Intégration, centre de santé holistique offrant des ateliers d'apprentissage en techniques corporelles, vous invite à une soirée d'information sur son camp d'été vacances-santé et sur les autres activités du centre, à 19 h 30, au 404, rue Saint-Pierre. 843-7356.

■

Le Centre Immaculée-Conception vous propose, en une mini-session qui aura lieu jusqu'au 6 juin, des cours de natation enfants-adultes, parents-enfants, cours prénataux, conditionnement aquatique et bain libre. 527-1256.

■

L'amicale de Villa-Maria invite les anciennes élèves à un « café-dessert » qui aura lieu au couvent à 19 h 30. Le prix du billet est de $ 10; on peut se le procurer sur place.

■

Deuxième journée de la grande neuvaine à Notre-Dame de Fatima, à 19 h 15, à l'église Saint-Albert-le-Grand, angle des rues Mont-Royal et d'Orléans. 259-6542.

■

M. Daniel Veillette, ingénieur agronome de Saint-Narcisse, sera l'invité de la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques. Il parlera de production agricole de céréales, ce lundi à 19 h 30, salle Léon-Provencher du Jardin botanique. 252-1179.

■

La bibliothèque municipale de Beaconsfield présente, durant tout le mois de mai, son exposition annuelle de courtepointes exécutées par la Guilde des artisans de la courtepointe de Beaconsfield. Des articles plus petits — vêtements, coussins, sacs et ornements de Noël — seront également en montre. 697-9040.

■

Le Musée d'art de Saint-Laurent présente, jusqu'au 16 juin prochain, l'exposition « Une chaussure à son pied ». À l'aide d'un carnet pédagogique comprenant jeux, histoires et textes, les enfants découvriront chaque section de l'exposition et y trouveront des informations concernant le thème de la chaussure. 747-7367.

■

L'IRSC vous invite à une rencontre d'information sur votre fonctionnement personnel en relation avec les couleurs, à 20 h, au 5030, rue Saint-Denis, salle 418. 276-8651.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, lundi 6 mai 1985

Les analystes prévoient une baisse des bénéfices des grandes banques pour le second trimestre

PAUL DURIVAGE

Après avoir augmenté de l'ordre de 18.8 % au premier trimestre de 1985 par rapport au dernier trimestre de l'exercice précédent, les bénéfices des grandes banques canadiennes diminueront sensiblement pour le second trimestre.

Telle est la projection unanime faite par les analystes financiers alors que les banques s'affairent à la compilation des résultats du trimestre qui s'est terminé le 30 avril dernier.

Selon eux, les résultats des banques au premier trimestre du nouvel exercice, même si fort moyens, pourraient aussi être les meilleurs de tout l'exercice, comme ce fut d'ailleurs le cas l'an dernier.

C'est ainsi que de l'avis de M. Roy Palmer, de Alfred Bunting & Co. Limited, les bénéfices des banques pourraient diminuer d'environ 10 % ce trimestre et n'augmenter que de 4 % et 5 % aux troisièmes et quatrièmes trimestres respectivement. L'analyste prévoyait jusqu'à récemment le maintien du même niveau de bénéfice du premier au second trimestre.

De même, le spécialiste des titres bancaires chez Richardson Greenshields du Canada Ltée, M. Gerald Braun, a réduit de 10 % ses prévisions de bénéfices pour les banques en 1984-1985 en raisons des résultats qu'il juge désappointants du premier trimestre, excepté le fait que les banques ont pu recouvrer une partie des intérêts passés dus de l'Argentine.

Selon eux, le problème majeur demeure le resserrement des marges bénéficiaires bancaires au pays. Il s'agit de la différence entre les taux qu'elles obtiennent sur leurs prêts et ceux qu'elles accordent sur les dépôts. Celle-ci s'est en effet rétrécie à la suite de l'augmentation du coût du capital pour les banques alors que le dollar canadien était sous pression.

On s'attend aussi à une baisse dans les paiements comptants reçus des pays en développement. M. Palmer s'inquiète entre autre de la volonté affirmée du Brésil de ne pas sacrifier l'économie nationale pour le service de la dette. À son avis, il ne s'agit pas d'un aveu de répudiation mais d'une attitude de négociation qui pourrait temporairement affecter la constance des paiements mais se rétablira à moyen terme au prix d'une contraction des marges d'intérêts.

Par contre, les analystes s'attendent à une nouvelle hausse de l'actif des grandes banques canadiennes. Celui-ci a augmenté de 2.8 % du quatrième trimestre de 1984 au premier trimestre de 1985, il s'agit de la plus forte progression depuis plusieurs trimestres.

Selon M. Palmer, l'augmentation viendra principalement des activités américaines à la faveur d'un taux de conversion supérieur pour ces biens libellés en $ US. Ce facteur sera d'autant plus important ce trimestre puisque le dollar canadien a frappé un bas historique, face à sa contrepartie américaine, au début du mois de mars.

Au total, Thomas Starkey de Capital Group Securities Ltd s'attend à une hausse de l'actif total des grandes banques canadiennes de l'ordre de 4½ % à 5 % cette année, par rapport à 1984. Il s'agit, fait-il remarquer d'un taux de croissance moindre que celui du produit national brut.

La baisse de rentabilité des banques du premier au second trimestre est aussi en partie saisonnière. Les mois de février, mars et avril comptent en effet trois jours de moins que les autres trimestres.

La Banque Toronto-Dominion et la Banque Nationale du Canada demeurent dans l'ordre les deux meilleurs choix parmi l'ensemble des titres bancaires canadiens, selon les observateurs. Ceux-ci vantent toujours les qualités fondamentales de ces titres de même que leurs possibilités de poursuivre la croissance amorcée de leurs affaires.

Par ailleurs, la Banque Canadienne Impériale de Commerce est celle qui a le plus progressé dans l'estime des analystes au cours des trois derniers mois. La troisième plus importante banque canadienne pour l'importance de son actif, dont les ratios sont parmi les moins bons de l'industrie, a montré des signes d'amélioration graduelle au cours des derniers trimestres, particulièrement sur le plan de la capitalisation depuis l'émission d'actions ordinaires.

Pour sa part, la Banque Royale du Canada devrait déclasser toutes les autres pour la faible qualité de ses bénéfices et ce pour encore plusieurs autres trimestres, estime M. John McNoll, de McLeod Young Weir. L'analyste bancaire a d'ailleurs réduit sensiblement ses prévisions de bénéfices pour 1985 et 1986. Celles-ci sont maintenant de $ 4 et $ 4.35.

M. McNoll invoque une hausse imprévue des prêts improductifs et des pertes sur prêts. La première banque canadienne a la plus faible corrélation entre ses pertes réelles et ses provisions pour pertes. La Royale souffre aussi d'un plus grand nombre que prévu d'actions ordinaires en circulation.

L'analyste de McLeod Young Weir a de même réduit ses projections pour la Banque de Nouvelle-Écosse. L'institution financière d'Halifax rapporterait ainsi un bénéfice de $ 1.80 au terme de l'exercice en cours et de $ 1.90 en 1986.

« Cette banque a de belles qualités fondamentales et représente une valeur attrayante à long terme. Toutefois, à plus court terme, elle est tout au mieux une valeur moyenne, à comparer avec les autres titres de l'industrie », écrit-il.

Les Bronfman veulent hausser leur part dans Seagram

(PC) — Une proposition ayant pour but d'accroître la participation de la famille Bronfman dans la compagnie Seagram pourrait engendrer un vif débat lors de la prochaine assemblée annuelle de ce géant des spiritueux, fixée au 22 mai.

Les personnes qui sont contre cette proposition sont nombreuses et parmi celles-ci, on trouve beaucoup d'actionnaires importants, selon M. Stephen Jarislowsky, président de la société de placements Jarislowsky, Fraser. Cette proposition veut que soit créée une nouvelle catégorie d'actions qui donneraient droit à 10 votes par titre.

On croit cependant que la proposition passera sans difficulté, puisque la plupart des détenteurs d'actions signent une procuration aux membres du conseil, leur confiant ainsi la tâche de voter à leur place.

La famille Bronfman détient présentement 39.8 % des voix au conseil. Si seuls ses membres convertissaient leurs actions actuelles en actions de la nouvelle classe B, les Bronfman détiendraient 86.9 % de la participation au vote.

Les actions actuelles deviendraient des actions de classe A et donneraient le privilège d'un vote chacune. Les détenteurs de celles-ci recevraient 15 cents U.S. de prime sur les dividendes annuels qui sont actuellement de 80 cents U.S.

La société a indiqué que la création des nouvelles actions voulait prévenir la possibilité d'une prise

Voir page 11: Seagram

L'industrie viticole au Québec (2)

Les viticulteurs devront miser davantage sur une mise en marché plus agressive

ROLLAND DAVID et DANIEL LEMIEUX
collaboration spéciale

La mise en marché des vins québécois devra reposer davantage sur un marketing agressif et professionnel pour rehausser, d'une part l'image des vins d'ici, et pour faire face, d'autre part, à l'accroissement de la compétition du marché des vins, et des boissons en général.

« Je crois que l'avenir des viticulteurs repose en grande partie sur le marketing. Il va falloir en venir à traiter le vin comme un produit de consommation courante comme le ketchup ou les petits pois », explique M. Cléo Boudreault, directeur des ventes pour le Québec chez Les Vins Andrès, de Saint-Hyacinthe, précisant qu'auparavant, les viticulteurs ne croyaient pas vraiment à la nécessité de faire massivement de la publicité.

« Aujourd'hui le marché est très compétitif, ajoute-t-il, et il exige des gestes de marketing nord-américains, dont une grande présence dans les médias. »

En décembre dernier, durant la période des fêtes, une demi-douzaine de viticulteurs québécois ont envahi la télévision. C'est Andrès qui, avec son Baby Duck, fut le premier il y a dix ans à recourir au petit écran pour promouvoir ses produits. L'entreprise en a fait le vin numéro un au Québec pendant plusieurs années. Aucune autre marque n'a connu un cycle de vie aussi long jumelé à une part de marché aussi élevée.

Le Baby Duck a servi d'exemple à la jeune industrie vinicole québécoise : l'application d'un marketing agressif à la Procter & Gamble donne des résultats.

Et Andrès réitère aujourd'hui avec Hoctaler. Quelques millions de dollars dans une mise en marché audacieuse, une image de vin allemand, un goût agréable qui n'est pas sans rappeler le populaire Black Tower, un prix sous la barre des six dollars, une bouteille et une étiquette standard, mais surtout une présence massive à la télévision. Résultats : Hoctaler vend aujourd'hui 10,000 caisses par mois au Québec, ce qui en fait le vin le plus chéri des Québécois.

Un problème d'image

Mais Hoctaler, qui est un vin de table élaboré au Québec, profite d'une image de vin allemand, ce qui lui est favorable. Car l'image qu'ont les consommateurs des produits québécois est plutôt négative.

M. Laurent Vivès, président de la Société des producteurs de vin (SOPROVIN), et directeur général des Entreprises Verdi, ne nie pas le problème d'image qu'ont les vins élaborés au Québec.

« Les gens qui détenaient le marché avant (les importateurs) que l'on puisse vendre des vins embouteillés et élaborés ici, ont eu intérêt à laisser circuler l'idée que les produits d'ici ne valaient rien. »

« C'est vrai qu'il y a déjà eu des erreurs par le passé, précise-t-il, mais depuis le début des années 80, la qualité des vins élaborés au Québec s'est beaucoup accrue, due en partie au contrôle sévère que s'est imposé l'industrie, mais aussi en raison de la forte concurrence qui sévit depuis l'introduction des vins en épicerie. »

Photo Louise Lemieux

Quelques exemples des contenants lancés par les viticulteurs québécois: excentricités inutiles ou recherches audacieuses?

M. Verdi est d'avis que « la gamme de vin de table offert aux consommateurs québécois est supérieure à celle offerte aux consommateurs français », ajoutant qu'il est plus difficile de vendre un produit québécois qu'un produit français. Il explique ce fait, entre autres, par le sempiternel complexe des Québécois qui veut que tout ce qui vient d'ici n'est pas bon.

Tous, toutefois, ne voit pas le problème de la même façon. Certains pointent bien plus les entrepreneurs et leurs « marketers » — plutôt que les consommateurs — pour expliquer la posture et l'image des vins d'ici.

Ainsi, un spécialiste en marketing bien au fait de l'industrie québécoise du vin a confié au DEVOIR, sous le couvert de l'anonymat, que « ce sont les directeurs de marketing des entreprises viticoles qui constituent le problème de marketing numéro un de toute l'industrie québécoise du vin ».

Mentionnant, entre autres, que les producteurs de vins sont tous des suiveurs et qu'ils se copient les uns les autres, il indique qu'au niveau des bouteilles, par exemple, l'industrie souffre tantôt d'un manque d'originalité, tantôt d'excentricité. Il dénonce de plus le choix des marques qui, selon lui, s'avère parfois farfelu. Les viticulteurs seraient, selon lui, réactionnaires au marché plutôt qu'à son écoute.

Ainsi trouve-t-on, sur les tablettes des dépanneurs et des succursales de la SAQ, des bouteilles en forme de poisson et des noms comme Cuvée Papale, Q Sec et Trou de la fée.

Un produit épineux

Pourtant, le contenant, l'étiquette et le nom sont d'autant plus importants pour se différencier et séduire le consommateur que les prix varient assez peu d'un producteur à l'autre, alors que le système de distribution est identique pour tous.

Jean-Guy Lord, président de la Société des alcools du Québec, croit qu'au contraire, beaucoup d'efforts sont fait pour développer des contenants attrayants et différents : « Il se dépense plus d'argent en recher-

Voir page 11: Vin

Tableau RÉA

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 29-04-85	Prix au marché 06-05-85	Var.
24-04-84	* Aligro	150 %	3.5 $	5 $	8½ $	8½ $	—
16-12-83	* Amusecor Inc.	150 %	2.4 $	200	106	106	−1
06-10-83	Banque d'Épargne	100 %	22.2 $	18½ $	19¾ $	19¾ $	—
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7.0 $	5 $	5¼	5 $	−¼
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9.5 $	9½ $	13⅛ $	12⅞ $	−¼
27-09-84	Cascades	100 %	11.3 $	9⅝ $	12⅞ $	12⅝ $	−¼
22-03-84	* CB Pak Inc.	75%	27.0 $	12¾$(2)	15⅜ $	15⅛ $	−¼
27-12-84	CB Pack Inc.	75 %	24.0 $	12¾ $	15⅜ $	15⅛ $	−¼
18-10-84	Ciment St-Laurent A	75 %	10.0 $	24 $	34½ $	34½ $	+½
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23.1 $	8¼ $	9⅜ $	9 $	−⅜
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	100 %	7.1 $	425(2)	8⅛ $	8¼ $	+⅛
08-12-83	* Cancom	150 %	20.0 $	5 $	7⅛ $	6¾ $	−⅜
08-12-83	Comterm Inc.	150 %	28.5 $	8⅝ $	130	127	−3
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3.0 $	3 $	298	291	−7
14-09-83	Donohue Inc.	100 %	42.5 $	10⅜$(1)	17⅛ $	17¼ $	+⅛
22-03-83	Dufresnoy Inc.	100 %	0.7 $	60	32	30½	−1½
18-12-84	* Entreprises Hartco Inc.	150 %	7.0 $	7 $	430	430	—
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12.5 $	18 $	20¼ $	20¾ $	+½
24-11-83	Gaz Métropolitain Inc.	100/%	16.3 $	7¾ $	10⅛ $	10⅛ $	—
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5.0 $	5 $	450	450	—
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10.0 $	8¾ $	11⅛ $	11 $	−⅛
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	100 %	1.3 $	6¼ $	11¾ $	12 $	+¼
22-12-83	Guardian Trustco pr. conv.B	150 %	5.0 $	10 $	8 $	8⅛ $	+⅛
05-10-84	* Industries Charan Inc.	150 %	3.5 $	3 $(2)	7⅛ $	7¾ $	+⅝
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	100 %	5.0 $	5 $	114	111	−3
08-12-83	* Les Magasins Château Ltée	150 %	10.4 $	11¼ $	15⅝ $	15¾ $	+⅛
27-07-83	Les Mines d'Or Kiena Ltée	100 %	25.0 $	25 $	21¼ $	21¼ $	—
08-11-83	* Louvem Inc.	150 %	5.0 $	450(2)	120	118	−2
25-03-84	Louvem Inc. pr. conv.	150 %	8.0 $	5 $	310	300	−10
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3.0 $	300	320	320	—
30-12-84	Mines D'Or Val	150 %	2.2 $	150	123	122	−1
20-06-83	Mines Dumagami Inc.	100 %	10.7 $	7¼ $(2)	5¼ $	475	−50
27-02-85	Mines J.A.G. Ltée	100 %	0.5 $	160	50	50	—
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27.5 $	12½ $	15 $	15¼ $	+¼
27-03-84	* Morgan Trustco Inc.	100 %	6.0 $	6 $	305	300	−5
08-12-83	Muscocho pr. conv.	150 %	4.0 $	8 $	12 $	11¾ $	−¼

* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 29-04-85	Prix au marché 03-05-85	Var.
22-06-84	* Papiers Bercley pr. conv.	150 %	4.0 $	4 $	460 $	5¼ $	+65
22-11-84	* Papiers Perkins Ltée	150 %	7.2 $	5¾ $	440	400	−40
15-11-84	Petro-Sun pr. conv. sr 1	150 %	4.0 $	3½$(2)	240	235	−5
14-09-83	* Pro-Optic Inc.	150 %	2.0 $	200	220	225	+5
16-06-83	Quebecor Inc.	100 %	13.0 $	13 $(1)	37 $	34½ $	−2½
01-09-83	* Ressources Aiguebelle Inc.	150 %	10.8 $	12 $	5 $	490	−10
06-07-83	Sensormatic Canada Ltée	150 %	2.5 $	8¼ $	215	210	−5
09-04-85	* Techmire Ltée	150 %	2.6 $	4 $	440	400	−40
21-12-84	* Télé-Capitale Inc.	100 %	23.0 $	5 $	7⅞ $	7¾ $	−⅛
12-12-83	* Tembec Inc.	100 %	10.0 $	5 $(2)	295	261	−34
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8.0 $	17½ $	23 $	23 $	—
27-12-84	Unigesco Inc. pr. conv. 1	100 %	8.0 $	6 $	5 $	5⅛ $	+⅛
Indice RÉA — Lévesque, Beaubien (1,000 en janvier 1982)					**1854**	**1826**	**−28**

ÉMISSIONS EN COURS DE VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Prospectus							
08-02-85	* Sumabus Inc.	150 %	10.0 $	5 $	—	—	—
07-05-85	* Locations Tréco (1981) Ltée	150 %	0.4 $	10 $	—	—	—
12-03-85	Ressources Aiguebelle	150 %	9.0 $	5 $	—	—	—
15-03-85	* Investissements Guardcor	150 %	10.0 $	9½$(2)	—	—	—
29-03-85	Consolidated Bathurst	50 %	100. $	—	—	—	—
17-04-85	Corp. Financière Power	50 %	100. $	—	—	—	—
02-05-85	* CFCF Inc.	75 %	40.0 $	—	—	—	—
26-05-85	* Dofor Inc.	50 %	? $	—	—	—	—

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Réduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au marché 29-04-85	Prix au marché 03-05-85	Var.
14-06-85	Alcan	50 %	2 000 $	1.56 $	34⅜ $	33 $	−1⅜
23-05-85	Banque de Montréal	50 %	20 000$(3)	1.96 $	27⅞ $	26½ $	−1⅛
23-05-85	Banque Royale	50 %	7 500 $	2.00 $	29 $	28⅝ $	−⅜
20-05-85	Dominion Textile	100 %	4 000 $	0.72 $	10⅝ $	11¼ $	+⅝
14-05-85	Domtar	50 %	4 000 $	1.40 $	36⅝ $	35½ $	−1⅛
14-05-85	Entreprises Bell Canada	50 %	20 000 $(3)	2.28 $	39⅝ $	39¾ $	+⅛

(1) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
(2) Bon de souscription exclus.
(3) Par exercice.

Compilation par LE DEVOIR.

La «2 cv» de Citroën devient à la mode en Californie

DANIEL HÉRAUD
collaboration spéciale

La 2cv Citroën commence-t-elle une seconde carrière américaine ?

Cela se pourrait bien car une firme californienne se propose de faire diffuser aux États-Unis la fameuse « Deux Chevaux » de Citroën. Il s'agit de la compagnie « World of Citroën » d'Hollywood qui offre deux versions de la 2 cv : la Club pour $ 3750 dollars ou la Charleston plus personnalisée pour $ 5429 dollars US.

Rappelons brièvement que la 2 cv Citroën que certains en Europe appellent toujours « le vilain petit canard » a été la première véritable voiture-outil-à-tout-faire à être commercialisée après la seconde guerre mondiale à partir de 1949. Comme de nombreux produits de la grande époque de ce constructeur, elle comportait une foule d'innovations pratiques sous une apparence unique. Trente sept ans après elle est toujours commercialisée après avoir été vendue à plus de 3.7 millions d'exemplaires au 31 décembre dernier. Disponible seulement en sedan 4 portes, son toit reste totalement décapotable, ses sièges toujours dans le tyle « chaise de jardin », et ses fenêtres avant ne s'entrouvent toujours que par la moitié. Son moteur deux cylindres à plat possède un volume de 602 cc développant 29 cv qui lui autorisent une vitesse de pointe de 115 km/h (sans vent de face...).

Comme la Ford modèle « T » ou la coccinelle de Volkswagen, la 2cv Citroën qui a été mise à l'épreuve à toutes les sauces est devenu une mode surtout chez les jeunes. Il est même étonnant que les productions Walt Disney n'aient pas pensé à elle pour le rôle de Herbie, car son apparence, plus riche que la Volkswagen, aurait permis d'autres gags hilarants. Cela ne devrait pas tarder puisqu'Hollywood est en train de s'en emparer.

Nul doute que tous les originaux de Californie voudront se procurer une copie de cette petite merveille d'originalité qui ne coûte pas plus cher qu'un porte-clé de Rolls-Royce ou de Ferrari. Le « French Flavour » est à la mode de Los Angeles à San Francisco et cela va peut-être donner au « vilain petit canard » sympathique, la chance de faire une seconde carrière à la Maurice Chevalier.

Il y a cependant un petit problème. Actuellement la 2cv ne se conforme pas, et de loin, aux règlementations américaines concernant notamment les pare chocs (symboliques) et les gaz d'échappement (elle pollue comme elle respire).

Cela n'empêche pas Eric Rosenthal le président de « World of Citroën » de la faire livrer directement à ses clients en kit semi montée, ce qui permet de contourner les normes de l'EPA.

« Nous ne les importons pas affirme Rosenthal, nos clients les font venir et nous leur fournissons les pièces, l'assistance nécessaire ainsi que les coordonnées d'établissements susceptibles de terminer l'assemblage... ». Il poursuit en révélant que sa compagnie a pris contact en décembre dernier avec Citroën afin de devenir le distributeur exclusif des pièces de ce modèle aux États-Unis. D'un autre côté « World of Citroën » s'est assuré la collaboration de « Target Import » une firme installée à Amsterdam pour la fourniture des kits de base. Il suffit à l'acheteur éventuel de déposer un accompte de $ 1,000 dollars pour obtenir les pièces indispensables au parachèvement de son acquisition. Le kit importé individuellement comporte la carrosserie, le chassis ainsi que la mécanique et Rosenthal fournit ensuite les ailes avant, le système d'éclairage, les tapis, le bouchon d'essence, le carburateur, les tubulures d'échappement ainsi que les rétroviseurs.

Rosenthal estime que 200 à 800 2cv pourront de cette façon trouver un acquéreur « adoptif » (comme les poupées Bout'Choux) chaque année sur la côte ouest des États-Unis.

Bill Sessa un responsable de CARB (le California Air Ressources Board) a déclaré que cette démarche est parfaitement légale puisqu'elle est monnaie courante dans l'industrie des voitures à monter soi-même (qui est des plus florissantes dans cet état depuis de nombreuses années).

— « Nous ne pouvons pas mettre sur un pied d'égalité les constructeurs amateurs et les grands manufacturiers et la certification n'est requise que lorsque la voiture est vendue prête à fonctionner ce qui n'est pas le cas ».

Il ajoute toutefois : « la voiture assemblée grâce à « World of Citroën » se situe à mi-chemin entre la voiture introduite « au marché noir » et la voiture en kit traditionnelle. Mais étant donné que le lien entre la fourniture du kit et celles des pièces destinées à le compléter est tellement évident, que la 2cv pourrait finalement être considérée comme construite aux États-Unis et serait dans ce cas soumise à la loi ».

Sessa a précisé qu'une lettre en ce sens a été transmise à la firme de Rosenthal, mais il n'a pas voulu révéler si une action allait être entreprise contre elle. Au niveau fédéral un porte-parole de l'EPA a confirmé que : « si un particulier assemble lui-même un véhicule, il n'est pas tenu de se conformer au « Clean Air Act », mais que si cette personne paie une compagnie pour le faire, le véhicule est déclaré « comme étant dans le commerce » et dès lors, il y a violation de la loi. En agissant ainsi « World of Citroën » ouvre la porte à d'autres qui pourront exploiter le même processus, et c'est ce que nous voulons éviter ». Ce qui revient à dire qu'un commerçant qui sera payé pour assembler une automobile pourra être considéré comme un constructeur à part entière et sera tenu de respecter les règlements en vigueur.

Nous sommes persuadés que Rosenthal finira bien par trouver une parade et pourra finalement fournir cette 2cv si particulière à la boulimie des californiens friands d'originalité. Toute cette histoire ressemble à une campagne de publicité « à l'américaine » fort bien orchestrée qui ne peut qu'apporter de l'eau à son moulin.

En attendant que cette mode sauvage ne déferle sur le Québec nous voudrions demander aux propriétaires de 2cv qui circulent dans Montréal et ses environs de bien vouloir entrer en contact avec l'auteur de cette chronique.

La version « Charleston » de la 2cv Citroën ne manque pas d'exciter la convoitise des californiens toujours friands d'originalité. En s'emparant de son allure unique et authentiquement « rétro », Hollywood lui réserve une seconde carrière à la Maurice Chevalier pour son « french flavour » tellement à la mode sur la côte ouest des États-Unis.

Une nouvelle Mazda RX-7

C'est en Ontario que la revue américaine Autoweek a dépisté la nouvelle Mazda RX-7 qui sera commercialisée l'année prochaine. Bien entendu, au siège de la compagnie, on dit tout ignorer du fait (?)..

Mais quoiqu'il en soit, ces modèles existent et ils ressemblent encore plus que les précédents à des Porsches 944 avec toutefois un zest de Chrysler Laser en ce qui concerne la partie postérieure. Les deux voitures, croisées par hasard dans un centre commercial, étaient encore équipée du moteur rotatif, dont une avec turbo compresseur (avec une prise d'air sur le capot).

Détail remarquable, malgré l'implantation classique, moteur avant roues arrière motrices, le train propulseur était à suspension indépendante pour la première fois et le freinage à disque au quatre roues qui équipait ces modèles de pré-série pourrait être standard.

Comme il se doit, la finition de ces prototypes était impeccable, l'intérieur était garni de cuir et le tableau de bord des plus fonctionnel avait une apparence très germanique.

Nul doute que nous entendrons parler de ces nouveautés durant l'été qui vient.

Nouvelles brèves

Corvette aura une décapotable en 1986

Daniel Héraud
collaboration spéciale

Chevrolet offrira une version décapotable en 1986. C'est ce qu'a confirmé un porte-parole de la marque qui a précisé que le dernier modèle de ce type à avoir été produit datait de 1975.

Une chrysler-maserati pour 1986

Selon Alessandro De Tomaso président du groupe qui détient la firme Maserati, une voiture de sport sera construite dès 1986 avec la collaboration de Chrysler.

Les futures camaro/firebird

C'est en 1989 qu'apparaîtront sur le marché les nouvelles Camaro et Firebird. On sait déjà que celles-ci s'inspireront de la technique de fabrication des actuelles Fiero, c'est-à-dire qu'elles possèderont une structure métallique sur laquelle viendront se boulonner les éléments plastiques de la carrosserie. Ces modèles seront assemblés selon le système GM-80 qui est appliqué au montage des Pontiac Grand Am, Oldsmobile Somerset Regal et Buick Calais et consiste en un contrôle rigoureux et entièrement automatisé des tolérances de montage.

Le monde à l'envers

Les nouveaux modèles de General Motors et les Chevrolet Baretta et Corsica qui seront commercialisés fin 1986 début 1987 ressembleront à s'y méprendre aux Chrysler Le Baron GTS et Dodge Lancer. La Baretta sera la version deux portes alors que la Corsica sera un sedan 4 portes hatchback. Elles seront toutes deux propulsées par un moteur V6 à injection et il est question qu'ils remplacent les Citation de funeste réputation. Il doit être extrêmement réconfortant pour Lee A. Iaccoca de voir que ses produits servent de modèles et de cibles à ceux de GM. C'est sans doute ce que l'on peut appeler la revanche de l'imagination...

Mercedes-Benz 4 X 4

La traction intégrale gagne du terrain. Après l'ouverture d'American Motors puis de Audi cette solution fait maintenant boule de neige chez nombre d'autres constructeurs du monde entier et en particulier les japonais. C'est maintenant au tour de Mercedes de nous livrer sa version de cette technique. Après avoir consciencieusement étudié le problème les ingénieurs de M-B ont décidé que leur dispositif n'en sera pas un « à plein temps » mais que les quatres roues deviendront motrices automatiquement quand les conditions d'adhérence le nécessiteront. Il fonctionnera exactement à l'inverse du système de freinage anti-blocage ABS, c'est-à-dire que le couple qui est normalement acheminé vers les roues arrières se distribuera à la demande vers chacune des quatres roues en fonction de l'adhérence de chaucne d'entre elles. C'est ce qu'on appelle chez Mercedes « une adaptation technologique aux capacités humaines... ».

Le futur appartient...

Lee A. Iaccoca voit plus loin que le jour prochain de sa mise à la retraite. Pour que Chrysler puisse conserver l'avance qu'il détient sur ses concurrents, il a formé une sorte de collège de l'avenir dans lequel il a réuni les plus grandes sommités scientifiques américaines de notre époque. Ces « grosses têtes » sont sous le coupe de Jack D. Witherow vice-président exécutif du développement du produit. Ils se réunissent tous les trimestres et mettent leur savoir au service de l'automobile de demain. On notre la présence de Kent Bowen de l'Institut du Massachusset pour la technologie des céramiques, Irvin Glassman de l'Université de Princeton pour les problèmes de combustion, Bruce Hannay vice-président des recherches de Bell et William G. Oldham de l'Université de Berkeley en Californie pour l'électronique, Kenneth F. Holtby de chez Boeing pour les questions de fabrication, R.L Mitchell vice-président de Celanese en charge des nouveaux matériaux, et enfin le professeur Roger S. Porter de l'Université du Massachusset pour l'étude des polymères.

Avec son projet «Liberty», Chrysler s'attaque directement à General Motors

DANIEL HÉRAUD
collaboration spéciale

Chrysler a mis au point une stratégie échelonnée sur cinq ans pour être perçue du public américain comme le meilleur fabriquant d'automobile du continent. Le coup d'envoi de cette nouvelle politique a été donné à Wall Street où la compagnie a organisé une présentation intensive de deux jours aux analystes et experts financiers. À l'issu de cette session, le doute n'était plus permis. Chrysler s'attaquera désormais directement à General Motors.

La première confrontation aura lieu dans l'arène des poids légers ou le projet « liberty » de Chrysler viendra concurrencer le « Saturn » de General Motors qui a été largement publicisé aux États-Unis.

Apparemment, Chrysler se serait senti obligé d'introduire un tel programme après que GM ait organisé un battage monstre autour du choix du futur site de l'usine « Saturn ».

Gerard Greenwald précisa encore la base de la stratégie de Chrysler quand il déclara aux analystes de Wall Street que l'ambition de sa compagnie n'était pas d'être « la plus grosse mais la meilleure »...

« Mercédes-Benz plutôt que Volkswagen ».

Puis, le vice-président de l'ingénierie Robert Sinclair révélé les détails techniques de « Liberty » aussi identifié comme le « Projet 90 ».

Il s'agira d'un modèle sedan 4 portes 4 places dont les prototypes réalisent déjà une consommation urbaine de 54 mpg (5.2 1/100 km) et 83 mpg (3.4 1/100 km) sur autoroute, selon les essais menés sur les pistes de Chelsea au Michigan. De plus, la coque de « Liberty », qui a été conçu pour pouvoir absorber un choc à 56 km/h sans dommage pour les passagers, sera composée de différents modules.

« Ces modules » précisa Sinclair « seront assemblés en dehors de la ligne d'assemblage, incluant le circuit e refroidissement, la partie avant de la carrosserie, comprenant la calandre et les phares pré-montés, tandis que le module de contrôle directement installé sur la colonne de direction et que le hayon arrière sera moulé d'une seule pièce ».

Sinclair précisa encore que « Liberty » II, qui sera la seconde phase du projet de voiture modulaire, fera un usage encore plus poussé d'éléments pré-assemblés qui pourront aller jusqu'aux portes qui arriveront en chaîne complètement finies prêtes à monter. « Liberty » fera la preuve de l'avance technique que Chrysler compte prendre sur ses concurrents en utilisant pour la première fois une direction assistée et une transmission automatique à contrôle électronique. Il se peut même qu'elle soit équipée d'un ordinateur central qui assurera plusieurs fonctions et constituera une façon élégante de remplacer l'ancien système de cablage électrique.

Sinclair a aussi indiqué que les ingénieurs de Chrysler pensaient réaliser sur la « Liberty » un gain de poids de 273kg par rapport à un modèle K (1100 kg) soit 4,5 kg de moins que le projet « Saturn » de GM. Du côté des prix de revient l'économie pourrait atteindre jusqu'à $ 900 US, ce qui semble énorme. Sinclair pense que l'avance du projet « Liberty » est en partie due au fait que Chrysler a immédiatement envisagé plusieurs approches conjointement avec 40 de ses fournisseurs attitrés afin d'imaginer de nouvelles méthodes technologiques. Il décrivit ces procédés comme étant inversés par rapport à l'usage actuel qui à l'avenir, ira de l'ingénierie à la conception générale en terminant par le design.

Frederick Zuckerman vice-président et trésorier compléta la présentation par des comparaisons financières édifiantes qui jettent un éclairage nouveau sur la stratégie de Chrysler.

Il révéla que les gains par % de part de marché en 1984 furent de 200 millions pour Chrysler, 150 millions pour Ford et 120 millions pour GM et que le seuil de rentabilité qui était à 2,8 millions de modèles produits en 1980 était tombé à 1.1 million en 1982 et qu'il s'était maintenu à ce niveau en 83 et 84. Pendant ce temps chez GM, malgré une politique de réduction des coûts, le seuil de rentabilité a grimpé de 4,1 en 1983 à 4,5 millions d'unités en 1984 alors que chez Ford il est passé pour les mêmes périodes de 2,4 à 2,5 millions d'unités. Il conclu en notant que les profits avant impôts de Chrysler en 1984 furent de 1,2 milliards de dollars US comparé aux 890 millions de Ford et aux 770 millions de GM en précisant que si GM n'avait pas eu de grèves ses profits n'auraient pas dépassés 820 millions de $.

Les analystes de Wall Street furent ensuite conviés à conduire certains modèles Chrysler sur les pistes de Chelsea, à visiter l'usine de Sterling Heights où sont fabriqués les derniers modèles H (Le Baron GTS et Lancer) et à jeter un coup d'oeil aux prototypes des futurs modèles de la compagnie au centre de style de cette dernière dont le dome est installé dans Highland Park. À l'issu du dîner de clôture Lee A. Iaccoca ne fit aucun mystère sur les intentions de Chrysler dans un style direct qui lui est propre en disant entre autres que « Liberty » sera meilleur que « Saturn » qu'elle sera la première sur le marché et qu'elle ne constituera que la première phase d'un plan visant tout simplement à faire passer Chrysler en avant de General Motors.

À l'exemple du président des États-Unis, les constructeurs américains se lancent eux aussi dans une véritable « guerre des étoiles » technologique. « Saturn » sera l'arme de GM, « Alpha » celle de Ford tandis que chez Chrysler on a choisi de garder les pieds sur terre avec « Liberty » qui sonne si bien nationaliste américain. On sait maintenant que l'exubérance de Lee Iaccoca n'est pas que verbale quand on constate les résultats de la firme qu'il dirige. Ses concurrents le savent aussi et s'attendent au pire.

Renault offre une nouvelle garantie

AMC-Renault a récemment annoncé un nouveau plan de garantie « 5 ans/80,000 km » qui aidera à relancer la vente de ses modèles. Ce plan de garantie couvre les Alliance/Encore, Fuego et Sportwagon vendues après le 18 mars dernier. Elle prévoit une gratuité de l'entretien pour les changements des bougies des filtres, de l'huile (le client ne paiera que pour l'huile) et des panneaux de carrosserie qui seront transpercés par la rouille. Sur le moteur et la transmission la garantie totale (pièces et main-d'oeuvre) sera de 12 mois/20,000 km après quoi il en coûtera $ 100.00 dollars de déductible pour chaque réparation.

Semaine nationale de l'activité physique
25 mai-2 juin 1985

ALLIANCE DL 1984
2 portes. Démonstrateur, 5 vitesses, AM / FM stéréo. $7,495.
LAREAU 937-7785
1824 ouest, Ste-Catherine

FUEGO TURBO 84
EN GRAND SPÉCIAL
LAREAU 937-7785
1824 ouest, Ste-Catherine

R-5TL 1985
à partir de
$5995.
LAREAU 937-7785
1824 ouest, Ste-Catherine

ALLIANCE 1985
2 PORTES
à partir de
$6995.
LAREAU 937-7785
1824 ouest, Ste-Catherine

JEEP 1985
Choix de couleurs
Choix de modèles
Livraison rapide
LAREAU 937-9551
2085 ouest, Ste-Catherine

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Merrill Lynch, no 1 du courtage, tente de remonter la pente

LESLIE WAYNE
du *New York Times*
Traduit par Jean-Philippe Tastet

Dans le monde de la finance, Merrill Lynch & Company constitue une classe tout à fait exceptionnelle, à elle seule. C'est le géant du courtage, de New York à Londres en passant par Tokyo. Aux États-Unis, les bureaux de la firme sont connus dans chaque recoin du pays, y étant installés depuis plusieurs dizaines d'années. On a établi que 90 % des Américains vivent à moins de 20 milles d'une succursale de Merrill Lynch. Tout récemment, la firme a effectué sa première percée dans les hautes sphères de la banque d'affaires.

Mais le géant semble chancelant. Pour 1984, l'état de ses résultats financiers était on ne peut plus maussade. Merrill a rapporté des bénéfices de $ 95 millions, à comparer avec les $ 230 millions de l'année précédente — sur un chiffre d'affaires d'environ $ 6 milliards. Sa marge de profits avant impôts était un tout petit 1,2 %, et son rendement des fonds propres de l'ordre de 4,8 % a été nettement inférieur aux normes de ce secteur.

De plus, une certaine confusion a régné dans les bureaux de la direction : au cours des quatre dernières années, trois différentes personnes ont occupé le fauteuil de la direction générale de la firme. Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, on prétend que Merrill a trop grandi et trop vite, et que l'on a perdu le contrôle des dépenses. Les mêmes personnes qui prétendent cela, émettent certaines réserves sur le nouveau numéro 1 de la firme, se demandant s'il a la tision d'ensemble, la discipline et la force de caractère qui lui permettraient de remettre le géant sur les rails.

Photo *New York Times*

Le président William A Schreyer dans la salle du conseil de la firme.

Le nouvel élu, en poste depuis 10 mois, est M. William A. Schreyer, 57 ans, personnage social et plein de vie s'il en est. Ancien directeur de succursale, M. Schreyer prétend avoir la situation de la compagnie — et notamment l'augmentation de ses dépenses — bien en mains. Il s'empresse de signaler que l'on a retiré 2,300 personnes des registres de paie de la Merrill, soit 42,500 personnes. Il a réorganisé la compagnie en plus petites unités, plus facilement contrôlables et que l'on peut plus aisément faire correspondre à ce que les clients en attendent.

Les critiques sont toutefois loins d'être impressionnés. « Ils n'ont pas vraiment maîtrisé le flot des dépenses », précise M. Joel Rosenthal, analyste des titres industriels pour la firme de courtage Jesup & Lamont. « Ils en ont réduit certaines, mais d'autres continuent de gonfler exagérément ».

Face à de telles remarques M. Schreyer reste de marbre. Il pense que les mauvais jours de 1984 appartiennent au passé et veut que l'on s'efforce de faire en sorte que soient augmentés les profits pour 1985. Le but est également de faire en sorte que Merrill Lynch améliore sa position dans le groupe des quelques géants des services financiers.

« Je ne pouvais être plus enthousiaste et positif », déclare M. Schreyer qui vient juste de reprendre sont poste après avoir subi un pontage coronarien il y a deux mois de cela. « Nous allons laisser les résultats parler pour nous, mais nous tirerons grand plaisir de les montrer à tout le monde ».

Mais pour l'instant une question reste au premier plan des préoccupations de la Merrill. Avec environ $ 2 milliards de capital, la compagnie domine tous ses rivaux du courtage et a le pouvoir de jouer le premier rôle dans ce secteur pour encore de nombreuses années. Le problème est une question de qualité, d'excellence plus précisément : la compagnie restera-t-elle la première en raison de sa seule taille — même si elle est de qualité tout à fait quelconque ? Ou développera-t-elle son potentiel et prendra-t-elle la tête de son domaine tant en créativité que pour ce qui a trait aux profits ?

Le défi à relever est énorme, car Merril veut réussir là où d'autres ne se sont jamais aventurés. Elle veut en fait être la meilleure aussi bien en courtage que dans le domaine de la banque d'affaires. On se demande si Merril, ou tout autre compagne, peut réussir un aussi beau palmarès. Le noyau des affaires de la firme, le courtage au détail, est actuellement attaqué par nombre de compétiteurs et ce qui a fait la fierté de la firme et est son plus grand avantage, son réseau de 10,000 agent, est souvent considéré comme un coûteux anachronisme à l'heure ou tout dans ce domaine tend à s'informatiser.

« Il est certain que Merril est un acteur important », commente M. James P. Hanbury, analyste chez Wertheim & Company. Le vrai problème reste de savoir « si les gens de chez Merrill peuvent rationnaliser les divers secteurs d'affaires dont ils doivent s'occuper et concentrer leur attention sur ce qu'ils auront obtenu ». Le commentaire le plus fréquemment entendu est « si seulement Merril pouvait unifier toutes ses affaires, la firme y gagnerait tellement en compétitivité ».

Il y a beaucoup à unifier dans la compagnie. Elle a un réseau de vente tout à fait exceptionnel : 476 bureaux qui ont fait rentrer quelque $ 150 milliards en capital provenant de 4 millions de clients individuels. Dans le domaine de la banque d'affaires, la firme s'est bien développée. Dans l'immobilier, elle s'est très rapidement hissée à la deuxième place sur le plan national, et dispose d'environ 12,000 agents indépendants. Au niveau international, Merril fait preuve de beaucoup d'agressivité afin d'établir des têtes de pont sur les marchés financiers d'outre-atlantique qui procèdent à une certaine dérèglementation.

Les plus gros de cette explosion de croissance est arrivé alors que M. Ronald T. Regan était en fonction. L'autoritaire directeur devait partir pour Washington en 1981 afin d'y occuper le poste de secrétaire au Trésor. De 1973 à 1981, M. Regan a mené Merrill au travers des manoeuvres de dérèglementation et a ajouté de plus en plus de nouveaux produits et secteurs d'affaires.

Mais tout ceci est venu trop vite et est allé trop loin ; ainsi lorsque les marchés ont fait face aux problèmes de 1982, le successeur de M. Regan, M. Roger E. Birk, a dû se débattre pour faire marche arrière. Excellent assistant de M. Regan, il n'a pu lorsqu'il s'est retrouvé aux commandes de la firme, la diriger vers des horizons plus prospères. Ainsi alors qu'il était en fonction, les revenus de la firme sont tombés à un niveau jamais atteint auparavant. De plus son image a été quelque peu ternie par le fait qu'il ait été impliqué dans l'effondrement de la Baldwin-United Corporation et dans les problèmes qu'a connus le Washington Public Power Supply System. Après seulement 3 ans et demi, il passait les pouvoirs à M Schreyer. M. Birk doit également abondonner le poste de président en juillet.

D'après nombre d'anciens responsables de chez Merrill — qui ont demandé à ne pas être nommés — la compagnie a encore des problèmes dus aux mauvaises décisions stratégiques prises à la fin des années 70. D'après eux, à cette époque Merrill a fait un excès d'enthousiasme dans l'immobilier, a engagé trop de gros producteurs sur Wall Street et a effectué une entrée trop fracassante sur la scène internationale. À présent, continue l'un d'eux, M. Schreyer doit restructurer la firme et lui insuffler un nouvel esprit et une nouvelle créativité.

Merrill peut se comparer aux vieilles institutions industrielles de l'Amérique, comme G.M. ou United States Steel. Comme elles, Merrill a joué le rôle de pionnier dans un domaine précis et y a pris la place de leader. Et tout comme elles, Merrill a eu des difficultés à suivre le rythme des changements, en raison notamment du niveau élevé des dépenses (et de la façon bien particulière de conduire ses affaires) qui caractérisent ce type d'entreprises. Dans le cas de Merrill, l'élément déterminant aura été la dérèglementation. La concurrence, que ce soit celle de petits courtiers d'escompte ou celle de grandes institutions financières comme Citicorp aura privé Merrill de nombre de ses sources habituelles. De plus, dans un marché de plus en plus volatile, beaucoup de clients de détail de la Merrill ont fui les placements en actions.

Pour survivre, les vieilles institutions industrielles comme G.M. et U.S. Steel ont procédé à de douloureuses remises en questions et à des changements de stratégie non moins pénibles — livre de paie épuré au maximum, abandon de certains secteurs non-rentables et accent mis sur l'effort à fournir dans d'autres secteurs, nouveaux mais profitables. Il semble que l'heure des comptes a à présent sonné pour Merrill.

« Les coupures de dépenses ne feront pas tout », explique un ancien cadre supérieur. « C'est un peu comme si vous ramiez plus vite lorsque vous vous apercevez que votre embarcation prend l'eau. Ce n'est peut-être pas la meilleure solution. Merril devrait vraiment sélectionner les domaines qui vont lui être les plus profitables et laisser tomber les autres.

De telles décisions ne se prennent évidemment pas facilement. Beaucoup de spécialistes se demandent si Merril n'est pas en train de s'épuiser à essayer de sortir vainqueur sur les deux fronts où elle a choisi de s'engager, le courtage de détail et la banque d'affaires. « En essayant de tout donner à tout le monde, Merril s'est beaucoup trop étendue », commente M. Perrin Long, analyste chez Lipper Analytical Securities.

« Ils tentent à présent de rester les plus grands dans le courtage de détail et de se joindre au groupe des banques d'affaires prestigieuses comme la First Boston et Goldman Sachs. Ils devraient se décider pour l'un ou l'autre. Personne n'a eu de succès en s'essayent dans les deux à la fois. Tôt ou tard ils vont devoir prendre une décision et se concentrer sur un des deux ».

D'autres personnes toutefois maintiennent que Merrill peut poursuivre ses deux objectifs. Mais pour y arriver elle devra prendre de douloureuses décisions et faire preuve d'un sens de la discipline qui, jusqu'à présent, n'a pas été l'un des caractéristiques de la firme. D'après un autre ancien cadre supérieur de chez Merrill, « il est tout à fait possible de suivre les deux voies qu'ils ont choisies. Tout ce que cela exige est de prendre quelques décisions, pénibles il est vrai, concernant plusieurs options de dépenses apparemment sans importance ».

Pour certains, il est vraiment amusant de constater que M. Schreyer est aujourd'hui l'apôtre des réductions, alors qu'il a participé à l'élaboration des politiques de dépenses à outrance ayant plongé Merrill dans ses problèmes actuels. Au fil des ans, les dirigeants de Merrill avaient pris l'habitude de considérer que tous les problèmes de la firme pouvaient être résolus en payant. Ainsi toutes les demandes de crédit faites par les directeurs des divers services étaient saitsfaites sans avoir été étudiées au préalable. Ceci dura jusqu'à ce que les marchés s'emballent et que les bénéfices dégringolent.

M. Schreyer reconnaît avoir été un partisan de la croissance au cours des années de dépenses effrénées. « À partir de 1978, j'assume toute la responsabilité de l'agressivité dont nous avons fait preuve pour agrandir la firme », précise-t-il. « Et je ne m'excuse auprès de personne pour la situation da laquelle nous nous trouvons aujourd'hui ».

Aujourd'hui il parle des réductions de dépenses avec un zèle sans pareil. « Cette nouvelle approche ne saurait être comrpise comme un remède administré à la va-vite », explique-t-il. « Nous devons nous la répéter encore et encore afin de nous convaincre de son utilité ». En fait, M. Schreyer fait remarquer que ces coupures de dépenses ont commencé en juillet 1983, alors qu'il était président. « Je suis arrivé au bureau un jour et, alors que j'étais dans le hall d'entrée je me suis mis à observer très attentivement tout le monde et à me demander ce qu'ils pouvaient bien faire ici ».

M. Schreyer prétend qu'au cours du second semestre 1984, ses efforts auront permis à la firme d'économiser quelque $ 110 millions.

Mais si Merrill procède à des coupures sur certains, il en existe d'autres sur lesquels les dépenses s'accumulent. Un projet, en collaboration avec IBM, portant sur la mise au point d'un système d'information par ordinateurs pour les courtiers devra obliger Merrill a débourser plus de $ 90 millions au cours des prochaines années. Son nouvel établissement pour la formation des courtiers, situé à Princeton dans le New Jersey, lui coûtera près de $ 165 millions. Ses installations de traitements de données, de Somerset dans le New Jersey, devraient revenir à environ $ 80 millions. La firme pense quitter ses bureaux de Wall Street, devenus désuets, afin d'aller s'installer dans deux nouveaux édifices en construction à Battery Park City ; coût de l'opération : environ $ 125 millions en paiement de bail.

De plus, la majorité du personnel dont Merrill s'est séparé était des employés à bas salaire, et les coupures n'ont touché qu'environ 300 cadres moyens. Dans le même intervalle, 500 nouveaux courtiers étaient engagés.

M. Schreyer présente ces dépenses comme des investissements à long terme por l'avenir de Merrill, et explique que les projets de capital pourrait permettre à Merrill d'économiser de $ 150 à $ 300 millions. D'autres personnes font preuve de plus de scepticisme.

L'un des secteurs les plus coûteux pour Merrill est le réseau de distribution qui aujourd'hui représente environ la moitié des $ 2.5 milliards de revenus annuels que reçoit Merrill d'opérations sur titres. 1984 aura été une année particulièrement mauvaise pour le secteur des opérations au détail de la firme. Sur une base strictement opérationnelle, on peut dire qu'elle a perdu de l'argent. Les bénéfices ayant pu être affichés provenaient de l'intérêt sur environ $ 4 milliards de prêts sur certains comptes et de l'utilisation d'environ $ 1 milliard en soldes créditeurs que les clients de Merrill avaient laissé sur leurs comptes — activités auxiliaires découlant du courtage. Merrill n'a pas enregistré de gains dans son secteur traditionnel de commissions et d'honoraires, quoiqu'il soit très difficile, même pour la compagnie elle-même, de déterminer la rentabilité d'un secteur en particulier, en raison notamment de l'extrême confusion règnant dans les dépenses de la firme.

Un réseau de courtage personnalisé est bien entendu quelque chose de très onéreux, notamment si l'on établit des comparaisons avec d'autres systèmes de distribution pouvant être choisis, comme par exem-

Voir page 12: Merrill Lynch

VOTRE FORME PHYSIQUE

JO. MALLÉJAC
collaboration spéciale

Simplicité et constance: 2 atouts à votre gymnastique

Nous pensons qu'à la lumière de nos deux dernières interventions, tout le monde aura compris que les mouvements effectués au bureau (en guise de pause active) doivent être simples pour être à la portée de tous.

En effet, la majorité des pratiquants ayant abandonné tout entretien régulier depuis longtemps, il est conseillé d'avoir recours à des exercices dont l'exécution est aisée. La formule à développer ici est très différente de celle utilisée pour les séances visant à établir une progression à plus ou moins longue échéance. Si les mouvements sont accomplis en groupe (ce qui est souhaitable), ceci aura au moins l'avantage de permettre à chaque nouvel arrivant de s'intégrer à l'ensemble sans difficulté. Car des mouvements trop complexes rebutent très souvent la bonne volonté de celles et ceux qui ont pour simple objectif de se remettre en condition physique.

Si, de surcroît, on peut les réaliser sur un fonds musical très doux, on obtiendra une détente psychique immédiate, ayant une influence sur le relâchement et la coordination musculaire, facteurs essentiels à une bonne exécution.

Tout cela présuppose une organisation qui contribuera à créer une ambiance stimulante. L'exemple est contagieux on, le sait. Il suffit souvent que deux personnes bien décidées s'entendent pour se « ménager » quelques minutes de détente, pour que de nombreuses autres bonnes volontés prennent sur elles de les imiter.

De plus en plus nombreuses sont les compagnies qui, encouragées par l'attitude favorable de leurs employés, ont décidé d'instaurer des pauses actives dans leurs horaires, sans parler de celles qui ont aménagé une salle pour favoriser les ébats physiques durant l'heure du lunch ou le soir après la journée de travail. Elles ne seront pas perdantes à longue échéance dans cette opération, soyez-en certains . . .

Aux exercices que nous avons déjà passés en revue les 22 et 29 avril, il conviendra d'ajouter ceux qui vont solliciter les segments corporels. On doit les mobiliser en effet de façon à assurer une décontraction des zones musculaires ou articulaires maintenues sous tension excessive par le poste de travail.

Or, l'une des articulations qui est immobilisée totalement par une occupation assise est la hanche. Il faut lutter contre ce handicap. L'exercice qui consiste, en appui sur une seule jambe, à élever le genou de la jambe en suspension à hauteur de la hanche correspondante, est vivement recommandé. Placer les mains aux hanches, et dans cette position comparable à celle d'un héron en équilibre sur une patte, étendre la jambe sur la cuisse, puis refermer cettre jambe à deux ou trois reprises. Entre chaque mouvement, on observera une période brève de relâchement en exécutant sur place quelques déroulements des chevilles. On répétera cet exercice à raison de trois ou quatre fois sur chaque jambe.

L'exercice qui est également recommandé est celui qui consiste à effectuer des sautillements légers sur place. Son but est de provoquer une circulation plus intense pour lutter contre la frilosité, les crampes et les « fourmillements » dus à la sédentarité du travail. On peut d'ailleurs jumeler les deux exercices que nous venons de décrire.

Par exemple : pointés d'une jambe devant, sur le côté, en arrière suivis d'une série de 20 à 30 sautillements avant d'enchaîner sur l'autre jambe.

Ne venez pas me dire qu'il y a de la complexité là-dedans. La plus grosse difficulté en fait, c'est d'avoir la « constance » de l'effectuer régulièrement. Et ça . . . personne ne peut l'avoir pour vous. C'est vous seul qui êtes le maître à bord.

◆ Vin

che sur les emballages au Canada qu'en France, pour chacun des produits qui est mis sur le marché. »

« Le consommateur québécois, poursuit-il, a un oeil plus averti et aiguisé que l'européen. Et en ce qui a trait aux couleurs et à la qualité des étiquettes, l'industrie québécoise est en avance. »

Les consommateurs, ici comme ailleurs, passent souvent d'une marque à l'autre, toujours à la recherche de la perle rare. Ce qui explique en partie les courts cycles de vie des produits qui sont en moyenne de quatre à cinq ans, et la nécessité, pour les viticulteurs, de continuellement introduire de nouvelles marques sur le marché.

« Le marketing du vin est excessivement difficile, confie M. Vivès. La consommation de vin est directement reliée aux habitudes et à la qualité de la vie des individus. »

« Le marché est très régionalisé, ajoute-t-il. Il n'existe pas de marque nationale proprement dite car ce serait un échec monumental. Aucune marque ne possède plus de 10 % d'un certain segment. Il faut adapter les produits (le pourcentage d'alcool par exemple) aux exigences et caractéristiques des marchés régionaux. Les new-yorkais ne consomment pas les mêmes vins que les Californiens. Et c'est la même chose en France et ailleurs. Le vin est l'un des produits les plus difficile à vendre. »

Demain : Le rôle de la SAQ et l'opinion qu'en a l'industrie.

◆ Seagram

de contrôle de la compagnie par des étrangers, même si elle n'avait eu connaissance d'aucun plan en ce sens, pour le moment.

L'avis de convocation à l'assemblée de Seagram mentionnait qu'on ne s'attend pas à ce que de nombreux actionnaires, à part les membres de la famille Bronfman, choisissent de convertir leurs actions en actions de la classe B.

M. Jarislowsky conseille cependant aux investisseur de se prévaloir de leur droit de conversion, puisque les anciennes actions risquent de voir leur valeur diminuer à cause de leur pouvoir de vote amoindri. Les actionnaires auront jusqu'au 21 juin pour le faire, si la proposition est acceptée.

NOMINATION

DAVID BOND
L'Association canadienne des radiodiffuseurs

Le président du conseil de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, M. Michel Arpin, est heureux d'annoncer la nomination du Dr David Bond au poste de président.

Le Dr. Bond entrera en fonctions le 6 mai 1985. Il prendra la place de M. Ernest Steele qui s'est démis de ses fonctions le 31 janvier de cette année. Jusqu'à cette nomination, le Dr Bond était coordonnateur de Développement économique fédéral à Vancouver, C.-B.

En 1981-82, il était sous-secrétaire (élaboration de la politique) du ministère d'état au développement économique à Ottawa. Le Dr Bond occupait préalablement des postes supérieurs aux ministères Consommation et corporations Canada et Statistique Canada. Il occupa également de 1972 à 1973 le poste de directeur exécutif au Conseil canadien de la consommation.

Le Dr Bond obtint un baccalauréat en sciences économiques à Dartmouth College, Hanover, New Hampshire; une maîtrise et un doctorat en sciences économiques à Yale University. Il était préalablement professeur de sciences économiques à l'University of Western Ontario et à l'University of British Columbia.

L'Association canadienne des radiodiffuseurs est un organe d'échelle nationale qui représente la majorité des stations indépendantes de radio et de télévision du Canada.

Covoiturage Québec

Nominations

MME LOUISE ROY

M. PIERRE MÉNARD

Le président de **Covolturage Québec, M. Noël Guilbault,** est heureux d'annoncer la nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration de l'organisme. Il s'agit de **Mme Louise Roy,** présidente-directrice-générale de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal et de **M. Pierre Ménard,** président de la Communauté régionale de l'Outaouais. Mme Roy et M. Ménard prennent place aux sièges laissés vacants par les départs du sous-ministre-adjoint du ministère des transports du Québec, M. Paul Lussier et de M. Alfred Rouleau.

Covolturage Québec est une association spécialisée dans la promotion du covoiturage qui oeuvre auprès des municipalités, des autorités organisatrices de transport, des entreprises et des différents promoteurs intéressés à regrouper des individus dans des véhicules privés pour la navette quotidienne vers le travail ou les études.

Un bon conseil ♥

Faites vérifier votre tension artérielle

♥ LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal, Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval, Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil, Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

La Laurentienne mutuelle d'Assurance

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES MEMBRES

Avis est par la présente donné qu'une assemblée générale spéciale des membres de La Laurentienne, Mutuelle d'Assurance, se tiendra le mardi 21 mai 1985, à 15h00 au siège social de la compagnie, 500, Grande-Allée Est, Québec, dans la salle La Laurentienne, pour discuter d'une émission de titres privilégiés de La Laurentienne, adopter les règlements pertinents et discuter de toute autre question relative à ce sujet.

Par ordre du Conseil d'administration

Le secrétaire
Michel Lamontagne
Québec, le 2 mai 1985

Banque Commerciale du Canada

10% ANNUELLEMENT
DÉPÔTS A TERME 180-364 JOURS

- dépôt minimum $5000
- taux spéciaux sur dépôts au-dessus de $25,000
- taux sujets à changements
- taux disponibles sur les valeurs américaines
- ces dépôts sont admissibles pour votre REER (plan autogéré)

9% 30-59 JOURS
9½% 60-89 JOURS
10¼% 1 AN

Bureau 1400, 1981 Ave. du College McGill, Montreal H3A 2Y1, 284-2311

Membre: Société D'Assurance-Depots du Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

◆ Merril Lynch

ple l'envoi direct, les ordinateurs personnels ou les guichets automatiques. De plus, le fonctionnement des succursales va entraîner des frais généraux, comme les baux de location, les salaires et le réseau de support électronique. Enfin, le courtier prélève environ 40 cents sur chaque dollar de commission que reçoit Merrill.

« Il est vraiment nécessaire de se demander si le courtier est le meilleur système de distribution pour des services financiers », commente M. Rodney Schwartz, analyste chez Paine Webber Inc. « D'autres formules pourrait rendre le système traditionnel de distribution par courtiers tout à fait désuets ».

« Le système de distribution de chez Merrill a été depuis toujours une merveille d'efficacité », ajoute M. Samuel L. Hayes 3rd, professeur à Harvard Business School. « Mais dans une certaine mesure, il est devenu leur point le plus faible. Par ailleurs on sait combien il est difficile d'apporter des changements à un système de distribution même lorsque la technologie et le type de clientèle indiquent que certains changement seraient souhaitables ».

Afin de couvrir les frais généraux et de faire quelque profit, une énorme masse de transactions doit être envoyée dans ce type de réseau. Ceci rend Merrill extrêmement vulnérable dans le cas où, comme de mi-82 à 1984, le marché boursier chancelle.

« L'une des plus grande faiblesse d'un système comme celui de Merrill réside dans l'importance de leurs frais généraux », ajoute M. Hayes.

Les primes — ou **gueltes????**— ont perdu de leur importance proportionnelle dans les revenus de Merrill passant de 33,5 % en 1980 à 20,2 % en 1984. Ceci reflète l'impact des courtiers d'escompte qui ont détourné nombre de clients de Merrill avec des commissions moins élevées et ont obligé la firme à offrir des remises de taille afin de conserver ses clients les plus actifs. Ceci reflète également le fait que les investisseurs individuels, qui représente la clientèle de base de Merrill, aient de plus en plus tendance à fuir le marché des actions ». Le retrait de ces investisseurs individuels de sur le marché doit nécessairement avoir des effets négatifs sur Merrill », explique Mme Muriel Siebert, président de la firme de courtiers d'escompte Muriel & Company. On estime qu'aujourd'hui, les investisseurs individuels représentent seulement 10 % de l'ensemble du négoce de la Bourse de New York alors qu'à la fin des années 70, cette proportion était de 23 %.

Ce changement a forcé Merrill à se battre pour trouver d'autres « produits », comme son fameux « Cash Management Account », un ensemble de compte de courtage, ligne de crédit et de carte de crédit. D'autres ont tenté de copier la formule mais apparemment sans connaître le succès que connaît Merrill. Mais en s'essayant dans le domaine de tels « produits », Merrill rentre en compétition avec de nouveaux concurrents, comme les banques commerciales par exemple.

« Le défi que doit relever M. Schreyer est de sélectionner le bon type de produits pour ce système et de le faire malgré un rideau de fond de coûts en hausse constante », explique M. Robert M. Gardiner, directeur général de la Dean Witter Reynolds Inc. « Il doit absolument trouver un moyen de gérer avec profit ses dépenses et ses revenus. Compte tenu de la taille de la fime, il ne s'agit pas d'un mince défi ».

En dépit des dépenses entraînées, les responsables de chez Merrill restent de fervents partisans d'un système de courtage personnalisé, par rapport à un qui serait électronique et n'ont aucune intention de changer leur opinion à ce sujet. « Le service personnalisé est certainement plus onéreux qu'un service automatisé et anonyme, mais pour nous, cela n'a pas de prix », déclare M. Daniel P. Tully, président de la division des services aux consommateurs de chez Merrill.

La firme n'a jusqu'à présent annoncé aucune nouvelle ouverture ou fermeture de bureaux. De plus elle affirme que les progrès technologiques accomplis aideront à réduire les dépenses et permettront aux courtiers d'être plus efficaces. « Les acheteurs sont satisfaits du type de services que nous avons mis sur pied et s'attendent à recevoir l'aide d'un conseiller personnel », poursuit M. Tully. « Peu d'entre eux sont prêts à s'assoir devant leur ordinateur personnel et à travailler avec lui. Tout le monde sonne le glas de notre système, mais le client, lui, l'apprécie, vient chez nous, et y ouvre des comptes ».

Ce réseau massif de vente au détail est ce qui classe à part le groupe des marchés de capital de Merrill, qui inclut les traditionnelles activités de la banque d'affaires, comme garantie de titres ou vent et négoce institutionnels. Merrill calcule qu'elle peut travailler avec des clients institutionnels, comme les fonds d'assurance et les caisses de retraite, et que ses clients au détail représentent un atout supplémentaire de marketing.

« Le fait que nous puissions distribuer des titres par le biais de notre réseau de vente au détail nous confère une forme de puissance suplémentaire », affirme M. Schreyer. « Sur le plan des clients institutionnels, nous avons les mêmes gros clients que les autres ont, mais en plus nous avons la puissance de feu additionnelle de notre réseau de distribution au détail ».

Le groupe des marchés de capital est le petit dernier sur Wall Street. Mis sur pied en 1978, il dispose de revenus de l'ordre de $ 1.25 milliard. Merrill est fier de la progression du groupe et du fait qu'il ait acquis une excellente réputation en si peu de temps. Son seul point faible reste sa présence très discrète dans le domaine de la banque d'affaires traditionnelle. Il lui reste à se tailler un chemin jusqu'à certaines listes de clients triés sur le volet qu'on amassées des banques rivales comme la Salomon Brothers ou la First Boston. Merrill n'est pas encore la banque vers laquelle vont se tourner instinctivement les grandes compagnies lorsqu'elles ont besoins d'assurer des opérations sur des titres ou des obligations. Par exemple, en 1984, les honoraires de garantie d'émissions de Merrill étaient de $ 40 millions ; il y a cinq ans de cela, ils étaient de $ 30 millions.

Pour ce qui est du réseau de ventes de la firme, celui-ci perd de son intérêt au fur et à mesure que s'accroît la rapidité d'exécution des transactions. Vendre à des clients au détail est plus lent que vendre à des grosses institutions car plus de clients doivent être contactés, ils prennent plus de temps à se décider et effectuent de plus petits achats. La rapidité de distribution a pris une importance accrue depuis que la Commission des Opérations de Bourse (Securities and Exchange Commission ou S.E.C.) a adopté le fameux « Rule 45 ».

Merrill est particulièrement fière de l'acquisition qu'elle a faite en août dernier, de la Becker Paribas Inc. En échange d'environ $ 100 millions en titres de Merrill, la firme a reçu du liquide et de l'actif liquide d'une valeur supérieure à $ 100 millions et $ 100 millions en report de pertes fiscales qui devraient permettre à Merrill de compenser sa dette fiscale au fédéral. Cet achat a également renforcé le département des fusions de Merrill.

La firme a également tenté un coup assez impressionnant l'an passé en essayant d'enlever un siège à la Bourse de Tokyo. Bien qu'ils aient essuyé un refus, les dirigeants du département concerné de la Merrill ont acquis la certitude qu'au moment de la dérèglementation leur firme pourrait être la première firme non-japonaise à être admise. Comment les marchés internationaux vont-il se décrisper, reste une énigme pour tout un chacun. Toutefois Merrill est en train de rechercher la meilleure position lui permettant d'occuper les meilleurs endroits et a déjà environ 1,600 personnes en poste à Londres, prêtes à intervenir dans le cas où une dérèglementation serait mise en place.

Depuis 1978, Merrill a dépensé environ $ 100 millions afin d'acquérir des agences immobilières à travers le pays. En termes de maisons vendues, elle occupe déjà le deuxième rang derrière Sears, Roebuck & Company's Coldwell Banker. En 1984, Merrill a produit environ $ 1 milliard d'hypothèques et en a servi environ $ 4 milliards supplémentaires.

Mais Merrill s'est lancée dans l'immobilier au moment même où le marché s'effondrait. Aujourd'hui toutefois, les analystes estiment que ce secteur d'affaires pourrait être profitable dans un avenir relativement rapproché. M. Dakin Ferris, président de la division de l'immobilier et de l'assurance, prétend qu'il dispose d'un profit après taxes de 20 % sur ses placements en actions. Malgré tout l'immobilier reste un domaine où beaucoup doit être investi pour une marge de profits assez limitée et dans lequel les dépenses doivent être contrôlées en permanence. De plus, dans de nombreux états les lois concernant l'attribution et l'utilisation des licences ont beaucoup nui à Merrill, lorsque la firme a tenté de faire concorder l'immobilier et le courtage au détail ».

Aujourd'hui, l'un des sujets de conversation les plus brûlants chez Merrill est le choix que fera M. Schreyer afin de combler le poste de président, toujours vacant. Deux noms reviennent souvent dans les pronostics : MM. Tully et Robert P. Rittereiser qui occupent tous deux d'importantes fondation au sein de la firme. Quant à lui, M. Schreyer explique qu'il ne veut pas nommer quelqu'un avant six mois ou un an. Il préfère ne pas avoir d'intermédiaire afin de s'assurer que son programme est effectivement mis en place.

« Je suis de retour au travail depuis le 1er janvier seulement, et il y a beaucoup d'autres choses qui doivent encore être accomplies », explique-t-il. « Il y a tant à faire et je ne veux pas d'intermédiaire pour encore une bonne période. Je suis très satisfait du travail que nous avons accompli jusqu'ici. Je crois que nous n'avons atteint que 70 % de nos objectifs mais je suis certain que nous allons réussir à atteindre 100 % très rapidement.

Les manufacturiers canadiens de vêtements estiment que le libre-échange leur nuira

(PC) — Les manufacturiers canadiens de vêtements considèrent que le libre-échange dans ce domaine entraînerait un envahissement du marché canadien par l'industrie américaine, et mettrait en danger les 100,000 emplois canadiens créés par cette industrie.

M. Israel Shames, directeur de l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec, affirme que les industries américaines parviendront facilement à vendre leurs produits sur le marché canadien, mais que les industries cannadiennes éprouveront beaucoup plus de difficultés à s'installer sur le marché américain.

Au Canada, cette industrie est fragmentée en plus de 2,000 sociétés qui n'ont pas les ressources nécessaires pour accroître leurs opérations. Dans les grandes sociétés américaines, une légère augmentation de la production suffira pour répondre à la demande.

De plus, le libre-échange entre les deux pays amènerait les compagnies américaines à fermer leurs filiales canadiennes, et les sociétés canadiennes qui détiennent un brevet leur permettant de fabriquer des produits américains pourraient se voir retirer celui-ci.

Un rapport du gouvernement fédéral portant sur les effets du libre-échange dans les domaines du textile et du vêtement, déposé l'année dernière, en vient à peu près aux mêmes conclusions.

Le président Reagan et le premier ministre Mulroney en étaient venus à un accord sur le libre-échange, lors de leur rencontre à Québec, en mars dernier. Les ministres du Commerce des deux pays doivent remettre un rapport d'ici septembre sur les moyens à prendre pour instaurer cette nouvelle entente.

La plupart des manufacturiers canadiens de vêtements désirent une période de transition au cours de laquelle ils pourraient s'installer sur le marché américain sans que les compagnies des États-Unis puissent avoir accès au marché canadien.

Vote de grève chez Domtex

(PC) — Les travailleurs de 2 des 6 usines québécoises de la Dominion Textile affiliées à la CSD ont confié hier un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux. Il s'agit des syndiqués de Sherbrooke et de Magog.

La compagnie a fermé trois de ses usines la semaine dernière, affirmant que des employés avaient commis des actes de vandalisme.

Réfutant les accusations patronales, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) estime au contraire qu'il s'agit d'un lock-out.

Dominion Textile compte au Québec 14 usines employant quelque 7,000 travailleurs.

PAS BESOIN DE MOURIR POUR ARRÊTER DE BOIRE !

«Si je n'avais pas un jour trouvé de l'aide auprès d'une maison comme La Maison Jean Lapointe, je ne connaîtrais pas aujourd'hui les joies que la vie m'apporte. Je sais maintenant que l'alcoolisme est une maladie qui aurait pu me tuer et je ne bois plus. J'ai le goût maintenant de réussir dans la vie, mais surtout de réussir ma vie et je pense être une preuve vivante que ce n'est pas nécessaire de mourir pour arrêter de boire.»

Si vous avez des problèmes avec l'alcool, adressez-vous à La Maison Jean Lapointe

INFORMATIONS (514) 288-2611

LA MAISON JEAN LAPOINTE INC.

Le Cours St-Pierre, 111, rue Normand, Montréal (Québec) H2Y 2K6

Oeuvre de charité canadienne #0425348-03-08

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LES RAPPORTS ANNUELS

L'an dernier, **Le Devoir** a reçu en moyenne 350 demandes pour chacune des compagnies qui ont participé à notre cahier spécial sur les rapports annuels.

Pour optimiser l'intérêt des investisseurs envers votre entreprise, annoncez votre rapport annuel dans le cahier spécial du **Devoir**. Grâce au **Devoir**, vous rejoindrez les courtiers, les cadres supérieurs d'entreprises financières, les personnes-clés du secteur privé et public, ainsi qu'un grand nombre d'investisseurs privés.

Pour annoncer dans le cahier spécial du **Devoir**, envoyez-nous la page couverture de votre rapport annuel ainsi qu'un court texte résumant la situation financière de l'entreprise. Après parution, nous vous enverrons une liste avec étiquettes autocollantes des répondants.

Parution: **le 7 juin**

Date de tombée: **le 31 mai**

PROVIGO INC.

Provigo Inc. est principalement un distributeur de produits alimentaires et dans une moindre mesure de produits pharmaceutiques et autres produits. Son territoire d'activités couvre presque tout le Canada et certaines parties des États-Unis. Les ventes, pour l'année terminé[illegible] nvier 1983, ont atteint 3,7 milliards $, soit [illegible] 12% par rapport à l'année pré[illegible] oste extraordinaire [illegible] ement à 19,6 [illegible] de 23%. Le [illegible] extraordinaire de 1,6 [illegible] apport à 0,94 $ en 1982. Après [illegible] le bénéfice net par action est de 1,07 $ [illegible] à 0,94 $ l'an dernier. Ces résultats ont été atteints durant une période particulièrement difficile et ils ont été réalisés en suivant le plan tracé l'an dernier et par la mise en application des programmes de rationalisation des opérations et de compressions budgétaires.

Montréal, le 19 avril 1983

SPECIMEN

Pour informations et réservations d'espace publicitaire, contactez:

Vivianne Chénier
844-3361

ARTS ET SPECTACLES

Lucie Grégoire (Photo: Edmond de Lorimier)

Lucie Grégoire à Tangente

Une exécution minutieuse, sans exhubérance ni spontanéité

MATHIEU ALBERT

Lucie Grégoire. Au programme: *Homoviator*, *Jac,Jack*, et *Panic Time* de Lucie Grégoire, avec les danseurs Joel Simkin et Hélène Leclair. *Le domaine bleu*,une pièce musicale de Robert Normandeau. À Tangente de vendredi à dimanche dernier.

Petite, costaude, sûre d'elle-même jusqu'en à paraître désinvolte, Lucie Grégoire, de passage à Tangente ce week-end, y a battu le sol avec la froide rigueur d'une héritière des principes de Merce Cunningham. Pendant trois soirs, la danseuse-chorégraphe a repris à son compte le credo du vieux maître: la danse ne doit plus naître d'une impulsion intérieure, mais devenir le prétexte à une exploration systématique de l'espace, une façon nouvelle d'habiter la scène. C'est là un créneau peu exploité à Montréal, sinon par Julie West, cousine spirituelle de Lucie Grégoire.

Mais comme Julie West, Lucie Grégoire n'a pa su échapper aux dangers que recèle ce genre. Son tracé, qu'elle déroule avec la méticulosité d'une phrase apprise par coeur, reste sans éclat. Son visage inanimé demeure placide comme celui d'un mannequin. Et tout au long du parcours, ses yeux fixent le vide. La danse apparaît alors comme l'aboutissement d'une froide composition géométrique, exécutée par une danseuse-technicienne qui n'éprouve ni plaisir, ni douleur, ni effort.

Partout à travers les trois pièces au programme, s'affirme ce goût pour la minutie. Dans *Homoviator* (1984) et *Jac, Jack* (1982), présentés en ouverture, on y rencontre à chaque détour un même souci d'exactitude dans l'élaboration du phrasé, une même énergie linéaire qui ne tolère aucune effusion ni dérapage. L'exubérance et la spontanéité y sont systématiquement exclues. Ne reste qu'un échafaudage rigide, régi par la seule logique de la cérébralité.

Ce qui en soi ne représente pas un mal. Mais Lucie Grégoire ne possède ni la virtuosité technique, ni la présence en scène requise pour donner à ces deux essais gestuels, leur pleine dimension d'oeuvres chorégraphiques. Le tout apparaît davantage comme des travaux purement académiques.

Il faut attendre après l'entracte, où elle revient accompagnée de Joel Simkin et Hélène Leclair pour avoir droit à une pièce de consistance. Chorégraphié sur un «tintamarre» électro-acoustique signé Robert Normandeau, *Panic Time* se révèle rapidement comme un tournant dans la démarche chorégraphique de Lucie Grégoire. Beaucoup mieux étoffé au plan de la composition, avec une prédilection en faveur des mouvements de bras, la pièce se compose de quelques motifs gestuels qui sont ensuite soumis à plusieurs variations.

Par contre, dans sa volonté de vouloir segmenter musique, temps et espace, Lucie Grégoire ne réussit qu'à égarer le spectateur. L'ensemble souffre d'un manque de cohésion. Par exemple, lorsque les danseurs sont présents en scène simultanément, chacun demeure confiné à sa partition, sans qu'aucune passerelle ne soit jetée de l'un à l'autre. Après dix minutes, le fil de la pièce s'effiloche. On y croit de moins en moins. On abandonne. Lucie Grégoire est demeurée impuissante à trouver une harmonie dans cette pièce tout en dissonance.

On ressort alors de *Panic Time* avec l'impression que la chorégraphe a voulu démontrer avant tout qu'elle est mesure de réaliser une oeuvre d'envergure. Mais dans son état actuel, la pièce apparaît enchevêtrée et dépourvue d'un fil conducteur réellement identifiable. On s'y perd.

Jeannotte, juge en chant

MARIE LAURIER

M. Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique de l'Opéra de Montréal, représentera le Canada au jury du 18e Concours international de musique (en chant) de Montréal (CIMM) du 5 au 19 juin. Mme Marina Krilovici, de Grèce, lauréate du premier concours de cette discipline d'interprétation en 1967 fera également partie du jury de même que six autres membres. Ce sont Mmes Rose Bampton et Eilenn Farrell, des États-Unis, Mme Birgit Nilsson, de Suède, MM. Martial Singher, de France, Gino Bechi et Renato Capecchi, d'Italie. Le nom du neuvième membre du jury devrait être connu bientôt.

Quatorze Canadiens sur un total de 35 concurrents participeront aux épreuves qui auront lieu à la Place des arts, de même qu'un nombre égal d'Américains, deux Polonais, deux Roumains, un baryton portugais, un soprano de la République fédérale d'Allemagne et un baryton de la République démocratique d'Allemagne. Vingt-six de ces chanteurs ont plus de 29 ans.

Sur un total de quelque 220 demandes en provenance de 18 pays, 44 inscriptions ont été complétées et seulement neuf candidatures ont été rejetées.

Radio-Canada FM présentera en différé un montage de la seconde épreuve les 13 et 14 juin au cours de l'émission *L'art vocal*, l'épreuve finale et le concert de gala seront diffusés en direct à 20 h les 15, 16, 17 et 19 juin. Les 12 et 17 juin, les noms des finalistes et des lauréats seront annoncés à *Musique de nuit*.

Au concert de gala, l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Franz-Paul Decker accompagnera les finalistes et les premiers lauréats. Ce concert sera présenté aux réseaux de Radio-Canada, dans le cadre des Beaux dimanches, le 23 juin.

★

En faveur de l'Éthiopie— Il y aura un concert-bénéfice du groupe I Musici de Montréal sous la direction de Yuli Turovsky à l'église Saint-Léon de Westmount au profit des oeuvres du Cardinal Léger en Éthiopie ce jeudi 9 mai à 20 h. Au programme: Vivaldi, Pergolese et Mozart. Entrée gratuite, collecte.

★

Le spectacle pluridisciplinaire présenté au 3e Printemps électroacoustique de Montréal sous le nom de Spectrum commence aujourd'hui à 17h à la Galerie de l'UQAM pour se poursuivre chaque soir jusqu'au 9 mai. Il y aura, entre autres, l'utilisation en première mondiale de Synchronos, un micro-système de composition musicale synchrone au mouvement corporel. La finale de ce printemps musical aura lieu samedi à 20h30 à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM.

★

L'Orchestre national des jeunes du Canada fera une tournée estivale dans dix villes de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick entre le 29 juillet et le 26 août. La Banque royale du Canada parraine cette tournée dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

Cet orchestre est un organisme à but non-lucratif voué à la formation de jeunes musiciens canadiens. Plus de 1,000 d'entre eux se présentent chaque année à une audition pour obtenir une des cent places disponibles pour le stage estival.

★

Saison Début — Les quatre concerts Début de la saison prochaine présenteront chaque fois deux artistes au lieu d'un, adoptant ainsi un format semblable à celui du Young Concert Artist Trust de Londres qui fait connaître au moins trois débutants dans une seule soirée. Comme les années passées, tous les concerts seront transmis par le réseau CBC et présentés à l'émission Music from Montreal.

Le SMAM en concert

Un souci d'authenticité excessif

CAROL BERGERON

La Messe en si mineur de *J.S. Bach* (1685-1750), le choeur et l'orchestre du Studio de musique ancienne de Montréal (SMAM) avec Valérie Kinslow (soprano), Danièle Forget (soprano), Allan Fast (alto), Edmund Broynless (ténor) et Winston Purdy (basse), direction Christopher Jackson. Samedi 4 mai, à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

Chaudement accueillie par l'auditoire du SMAM, on aurait pu croire que la *Messe* en si mineur de Bach avait été superbement interprétée : on avait déjà oublié les petites et trop nombreuses misères qui avaient entaché, notamment dans le Kyrie et le Gloria, l'exécution du chef-d'oeuvre. Même en admettant que dans l'adversité une grande oeuvre ne devient pas moins grande, le public devrait, certains soirs, modérer ses transports et garder ses ovations pour des circonstances qui le méritent davantage.

A-t-on poussé le souci de l'authenticité un peu trop loin ? À la limite, on aurait pu faire abstraction des problèmes de justesse bien que... On peut aimer, voire même préférer, la sonorité plus douce des cuivres baroques (trompette naturelle et cor naturel) mais comment peut-on supporter ces mêmes instruments quand ils déraillent constamment ? Avec les fausses notes des trompettes, on aurait pu écrire un concerto de trompette de Vivaldi.

Sous prétexte de jouer avec les mêmes effectifs vocaux et instrumentaux que du temps de Bach, faut-il accepter les déséquilibres qui risquent de se produire dans certaines conditions acoustiques ? Quand 20 voix ne suffisent pas, pourquoi ne pas en mettre davantage ? Plus étoffés, les choeurs du Kyrie et du Gloria, par exemple, auraient rendu la polyphonie beaucoup plus claire; on aurait mieux suivi le contrepoint des grandes fugues.

Cela étant dit, il ne faudrait pas croire que tout était faible. La lecture de Christopher Jackson ne manquait pas d'envergure et, surtout, le souci du détail, l'articulation, autrement dit, la qualité de son style d'interprétation laissait facilement entrevoir ce qu'aurait pu être l'exécution si tout avait bien fonctionné.

La brochette de solistes qui accompagnait le SMAM avait été particulièrement bien constituée. À l'exception de la basse Winston Purdy, inaudible dans les sons graves, les autres voix étaient magnifiques et leur style vocal s'accordait merveilleusement bien à celui (vocal et instrumental) du SMAM.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Au-delà du regard"** 9 h 20— **"Joyeuses Pâques"** 7 h 30.
ASTRE II: — **"Les ripoux"** 9 h .— **"Le faucon"** 7 h 30
ASTRE III: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 9 h 30— **"Un fauteuil pour deux"** 7 h, 9 h 05
ASTRE IV: — **"La revanche de Porky"** 9 h 20— **"Palace en délire"** 7 h 25.
BERRI I: (288-2115) — **"Au-delà du regard"** 12 h 30, 2 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI II: — **"Rive droite rive gauche"** 12 h, 2 h , 4 h , 6 h, 8 h, 10 h
BERRI III: "César et Rosalie" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 45
BERRI IV: — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI V: — **"Cotton club"** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"Stick"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — **"Au-delà du regard"** 7 h , 9 h
BROSSARD II: (465-5906) — **"Just one of the guys"** 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD III: "Amadeus" 8 h
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Je vous salue Marie"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Amadeus"** 8 h.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Terminator"** 7 h 40, 9 h 45
CHAMPLAIN II: — **"Gwendoline"** 7 h 30, 9 h 35
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"The adventures of Buckaroo Bonzai"** 7 h,— **"Talking heads: stop making sense"** 7 h 30, 9 h 30— **"Crimes of passion"** 9 h 15
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)—
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"The company of wolves"** 1 h, 3 h, 5 h , 7 h , 9 h
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239-)—**"The idol"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)—
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"Bayo"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX III: — **"The hit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — **"Alamo Bay'** 1 h 10, 5 h 10, 9 h 10— **"Night patrol"** 3 h 10, 7 h 30
CINÉPLEX V: — **"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Stick"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX VII: — **"Amadeus"** 1 h 30, 5 h, 8 h 30.
CINÉPLEX VIII: — **"A passage to India"** 2 h, 5 h 15, 8 h 15.
CINÉPLEX IX: — **"The last dragon"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Le retour du Jedi"** 12 h 45, 5 h, 9 h 10— **"Au boulot Jerry"** 3 h 10, 7 h 25
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Gremlins'** 2 h, 5 h 45, 9 h 30 **"Histoire sans fin"** 12 h 15, 4 h , 7 h 45
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"On n'est pas sorti de l'auberge"** 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25— **"Un homme à ma taille"** 14 h, 17 h 40, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Falling in love"** 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Clinique pour femmes"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— **"Passions intimes"** 13 h 15, 17 h, 20 h 45— **"Mystérieuse Julie"** 14 h 30, 18 h 15, 22 h.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hard money"** 12 h 30, 13 h 50, 15 h 10, 16 h 30, 17 h 50, 19 h 10, 20 h 30, 21 h 50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **"Mata Hari"** 19 h.— **"The man who knew too much"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Carmen" 2 h, 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 2 h, 5 h, 8 h 10.
DAUPHIN II: "Les saisons du coeur" 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
DORVAL I: (631-8587) — **"Gymkata"** 7 h 05, 9 h 05.
DORVAL II: "Cat eyes" 7 h 10, 9 h 10.
DORVAL III: "Police academy 2" 6 h, 7 h 45, 9 h 30
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Amadeus"** 8 h.
DÉCARIE II: — **"Mask"** 7 h, 9 h 10.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Au nord le paradis"** 6 h 40, 9 h 15
ÉLYSÉE II: — **"La déchirure"** 6 h 20, 9 h.
ESPACE 9:(272-1080)— Salle 1: Salle 2: **"Conan le destructeur"** 8 h 50—**"Les dents de la mer 3"** 7 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Moving violations"** 7 h 15, 9 h 15.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le flic de Beverly Hills"** 7 h , 9 h .
GREENFIELD 2: — **"Break les danseurs de rue"** 6 h, 9 h 25— **"Casse cou en liberté"** 7 h 35.
GREENFIELD 3: — **"Moving violations"** 7 h 15, 9 h 15
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Lady Hawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Gwendoline"** 7 h 15, 9 h 15.
KENT I:(489-9707) — **"Gymkata"** 7 h 05, 9 h 05
KENT II:— **"Witness"** 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Moving violations"** 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA DU PARC II:— **"Gymkata"** 7 h 05, 9 h 05.
CINÉMA DU PARC III: — **"Witness"** 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Vive les femmes"** 7 h — **"La fuite et l'objet"** 7 h 15— **"Yentl"** 9 h — **"L'amour à mort"** 9 h 30 (3 au 6 mai).
LAVAL I:(688-7776) — **"Gymkata"** 7 h 05, 9 h 05.
LAVAL II:— **"Police academy II"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LAVAL III: — **"Les spécialistes"** 7 h 20, 9 h 20
LAVAL IV:— **"Break les danseurs de rue"** — **"Casse cou en liberté"** 6 h, 7 h 35
LAVAL V:— **"Le flic de Beverly Hills"** 7 h 25, 9 h 35.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Gotcha"** 7 h 15, 9 h 15
LAVAL-ODÉON II:— **"Terminator"** 7 h, 9 h.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Moving violations"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LOEW'S II:— **"Gymkata"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
LOEW'S III:— **"Police academy 2"** 12 h 10, 1 h 55, 3 h 40, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05.
LOEW'S IV:— **"Savage street"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
LOEW'S V:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
MERCIER:(255-6224)— **"Videodrome"** 9 h , **"Les humanoïdes de la mer"** 7 h 30.
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Koyaanisqatsi"** 7 h 30, 9 h 30 —**"Victor Victoria"** 7 h, 9 h 30.
OUTREMONT:(277-4145)— **"Le jumeau"** 7 h .— **"1984"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — **"Yellow hair and the forteresse of gold"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
PALACE II:— **"Cat's eyes'** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PALACE III:— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.
PALACE IV:— **"Porky's revenge"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
PALACE V:— **"Friday 13th new beginning "** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE VI:— **"Beverly hill cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PARADIS I:(866-6991) — **"Les saisons du coeur"** 9 h 15— **"Où sont les mecs"** 7 h 30.
PARADIS II:— **"Le retour du Jedi"** 9 h — **"Au boulot Jerry'** 7 h 30.
PARADIS III:— **"Gremlins"** 9 h 15— **"Académie de police"** 7 h 30.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Quel numéro what number? ou le travail automatisé"** précédé de **"Vendez-moi une île déserte"** 19 h 30, 21 h 30 (3 au 16 mai).
PARISIEN I:(866-3856) — **"Le flic de Beverly Hills'** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55.
PARISIEN II:— **"Les spécialistes"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
PARISIEN III:— **"2010"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PARISIEN IV:— **"Break les danseurs de rue"** 12 h 55, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 30
PARISIEN V:— **"Les rois du gag"** 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Gwendoline"** 7 h 10, 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Terminator"** 7 h, 9 h.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Lost in America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Gotcha"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Mask"** 1 h 15, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Just one of the guys'** 1 h, 3 h , 5 h , 7 h , 9 h
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Purple rose of Cairo"** 7 h 15, 9 h 15.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Barbare'** 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30— **"Surprise Party"** 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40
SAINT-DENIS III:— **"Un homme à ma taille'** 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10— **"Guerriers du Bronx 2"** 12 h 30, 16 h, 19 h 25
VERDUN:(768-2092)— **"Gremlins"** 8 h 40.—**"Histoire sans fin"** 7 h
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le flic de Beverly Hills"** 7 h 25, 9 h 35.
VERSAILLES II:— **"Break les danseurs de rue" "Casse cou en liberté"** 6 h, 9 h 25.
VERSAILLES III:— **"Les spécialistes"** 7 h 20, 9 h 20.
VILLERAY:(388-5577) — **"Terminator"** 7 h , 9 h
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"Moving violations"** 7 h 15, 9 h 15
YORK:(937-8978) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

SUR SCÈNE

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert du lun. au ven. de 10h. à 17h., les sam. dim. 12h. à 22h. du 4 au 31 mai
BAIN LAVIOLETTE: 1570 rue De Lorimier, Mtl (682-1114)— Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque » de Jean Racine, concept et m. en s. Jean-Maurice Gélinas, du 25 avril au 27 mai, jeu. au sam. 20h., dim. 15h., lun. 20h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— Tous les interprètes, auteurs, compositeurs et musiciens intéressés à participer au Festival des chansonniers du Québec, été 85, sont invités à passer une audition entre 15h. et 17h. les mar. et mer. au Bistro d'Autrefois, avant le 21 mai, téléphoner entre 18h. et 21h. du mar. au ven. au (842-2808)
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259)— Showcase, 6 mai, 21h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— « Prévert action » montage dramatique des poèmes de Jacques Prévert, dans une m. en s. Stephane Lory, le 6 mai, à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Trio » de Kado Kostzer, m. en s. Alexandre Hausvater, du 1er mai au 15 juin, lun. au sam. 20h.30
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Soirée de poésie, 6 mai, 20h.
LA CAVE À MOUSSE: 121 rue Duluth, Mtl (842-5524)— Jean-Guy Deraspe et Marie-Suzanne Broissoit, 7 au 10 mai, 21h.30
ÉCOLE STE-BRIGIDE: 1224 rue Champlain, Mtl (288-5188)— « Les $MOOTE » production du Théâtre Zoopsie, spectacle de Serge Gagnon, Marie-Hélène Letendre et Dennis O'Sullivan, m. en s. Dennis O'Sullivan, du 8 mai au 2 juin, mer. au dim. 20h.30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Carbone 14 présente « Marat-Sade » de Peter Weiss, m.en s. Lorne Brass, du 19 avril au 18 mai, lun. au ven. 21h., sam. 17h. et 21h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl (845-5484)— « Blurt » de Londres, 6-7 mai, 21h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins (285-1968)— « Expos, eh? » interprété par les comédiens d'Acme Harpoon Co. du mer. au sam.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Chris Medina, lun. mar. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Claire Rodgers en spectacle jusqu'au 30 juin— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci— Diner-théâtre Les Masques: « Razz M' Jazz » à compter du 18 avril
HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Baroque, Salle Arthur (861-3511)— « Gigi » comédie musicale, production Café-Concert la Belle Époque, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 2 mai
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Phyllip Jaymes Show, en spectacle jusqu'au 8 juin, du mar. au sam. 21h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lise Lévesque, pianiste-animateur, du lun. au sam.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-2200)— Marie Thérèse Orain en spectacle le 6 mai, à 20h.
MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— Les marionnettes du Théâtre de l'Oeil dans un conte roumain « Le soldat et la mort » adapté et m. en s. par Irina Niculescu, mer. 13h.30, jeu. 10h., ven. 13h.30, sam. 14h., dim. 13h. et 16h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530)— « Les joyaux célestes » du 1er mai au 23 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30
RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. de Maisonneuve (527-1221)— Georges Coulombe en spectacle, les ven., sam. et dim. à compter du 5 avril
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Raz de marée » de Denis Bouchard et Rémy Girard, m.en s. Gilles Renaud, du 19 avril au 11 mai, du mar. au dim. 20h.30
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Blue Monday Jam session avec Jimmy James Band, 6 mai
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « Salome » de Richard Strauss, le 6 mai à 20h.
TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— « Performance modulaire 1 » conception Carol Ip, 6 mai, 20h.30
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Night Mother » de Marsha Norman, du 11 avril au 26 mai, mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le dim. 14h.
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE: 200 ouest Sherbrooke (282-4871)— « Tentations » présentation d'Opéra-Fête, du 3 au 26 mai, mar. au dim. 20h.30
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Ding et Dong en spectacle, 7 au 11 mai, 20h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « L'oiseau vert » de Benno Besson du 28 mars au 18 mai
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « État civil: célibataire » de Wendy Wasserstein, m. en s. Monique Duceppe, mar. au ven. 20h, sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Couple ouvert » de Dario Fo, m. en s. René Richard Cyr, du 7 mai au 8 juin, mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 21h.30
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario (526-6582)— « Dans le petit manoir » d'Ignacy Witkiewicz, m. en s. Teo Spychalski, mar. au dim. 20h.30, à compter du 3 mai
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique, 200 Vincent d'Indy, Mtl— Salle Claude-Champagne: Récitals de piano, Simon Nadeau, 19h., Linda Lee Rempel, 20h.30— Salle B 484: Récital flûte à bec, Julie Fortier, 6 mai, 20h.
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: 1455 St-Denis (282-3456)— Discothèque Après-Cours— Concerts diffusions, 6 au 9 mai, de 17h. à 19h., de 20h. à 21h.— Galerie Uquam— Spectrum, spectacle avec musique de Philippe Ménard, installation Gilles Larivière et chorégraphie de Daniel Soulières, 6 au 9 mai, 21h.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Arlequin » de Carlo Goldoni, du 16 avril au 11 mai, mar. au sam. 20h.— Salle Louis-Fréchette: Les Grands Explorateurs présentent « Egypte hommes et dieux du Nil » le 8 mai, 20h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: Le Théâtre français du CNA présente « Les Bonnes » de Jean Genest, sem. 20h., sam. 14h. et 20h.— Salle Théâtre: « You can't take with you » de George S. Kaufman et Moss Hart, sem. 20h., sam. 14h. et 20h., à compter du ler mai— Salle Opéra: Jean Lapointe en spectacle, 6 mai, 20h.30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Le bateau pour Lipaia » d'Alexei Arbuzov, adaptation Pol Quentin, du 17 avril au 11 mai, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.22 Télex Arts
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma « Le petit chose » fr. 1938 avec Arletty, Janine Darcey et Robert Lynen
16.00 Bobino
16.30 Le schtroumpfs
17.00 Quincy
18.00 Ce soir
18.28 Les nouvelles du sport
18.33 Avis de recherche
19.00 Trouvez l'erreur
19.30 Poivre et sel
20.00 La Bonne Aventure
20.30 La vie promise
21.00 Télé-Lundi « Reilly, l'as des espions » 8e partie avec Sam Neill, Jeananne Crowley, Leo McKern et Bill Nighy
22.00 Le Téléjournal
22.27 Le Point
23.00 La météo
23.04 Les nouvelles du sport
23.16 Télex Arts
23.25 « Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut » 1ere partie avec Fanny Cotençon, Frank David, André Reybaz, Maurice Vaudraux et André Dumas

10 CFTM

12.00 Le Dix vous informe
12.15 Ciné-Quiz « Les riches familles » amér. 67 avec Rosalind Russell, Sandra Dee, Brian Aherne et Audrey Meadows
14.30 Forum
15.30 Drôle de monde
16.00 La bande à nimée
16.30 Les satellipopettes
17.00 Montréal en direct
18.00 Le 18 heures
18.30 Odyssée
19.00 Les Moineau et les Pinson
19.30 La croisière s'amuse
20.30 Entre chien et loup
21.00 Pringle
22.00 Dynastie
23.00 Les Nouvelles TVA
23.25 Le Dix vous informe
23.30 Les sports
23.40 La couleur du temps
23.45 Cinéma de fin de soirée « Le gynecologue de la mutuelle » it. 78 avec Alberto Sordi, Bice Valori, Sara Franchetti et Nanda Primavera

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice Plus
19.27 Tirage de la quotidienne
19.30 L'aventure des plantes: la longue marche du pollen
20.00 Nourrir le Québec: culture en pépinière
20.30 Variétés Michel Jasmin
22.00 National Geographic
23.00 Téléservice plus

99 T V F Q (Câble)

11.30 Les choses du lundi: sur deux roues
12.45 Intermède
13.00 Pic et Poke
13.15 Thalassa
14.00 Auto-moto
14.30 Télé-Foot
15.00 Midi Presse
15.30 Le Théâtre de Bouvard
15.45 La famille Bargeot
16.30 Le village dans les nuages
16.50 L'académie des neuf
17.30 Le Journal
18.00 La bouteille à la mer
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Atout Pic
19.00 Les choses du lundi
20.15 Intermède
20.30 Pic et Poke
20.45 Thalassa
21.35 Auto-Moto
22.00 Les jeux du stade
23.45 Le Journal

6 CBMT

12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Dallas
15.00 Coronation Street
15.30 All in the family
16.00 Do it for yourself
16.30 Fabulous festival
16.59 Newswatch Update
17.00 Video hits
17.29 Newswatch Update
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Now
19.30 Venture
20.00 Hangin'in
20.30 Danger Bay
21.00 Kate and Allie
21.30 Newhart
22.00 The national
22.25 The Journal
23.00 Newswatch
23.20 National update
23.27 Barney Miller
23.57 CBC Late movie « Action in the North Atlantic » 1943 avec Humphrey Bogart et Raymond Massey

12 CFCF

12.30 Pulse
13.00 The Don Harron show
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Music Vision
16.30 Take a break with Matthew Cope
16.37 Family Feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 Live it up
20.00 Bizarre
20.30 Magnum P.I.
21.30 CTV Special AFI salute to Gene Kelly
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « S.O.B. » 1981 avec Julie Andrews, Richard Mulligan et Robert Preston
02.25 Solid Gold
03.25 The Waltons
04.25 Fantasy Island

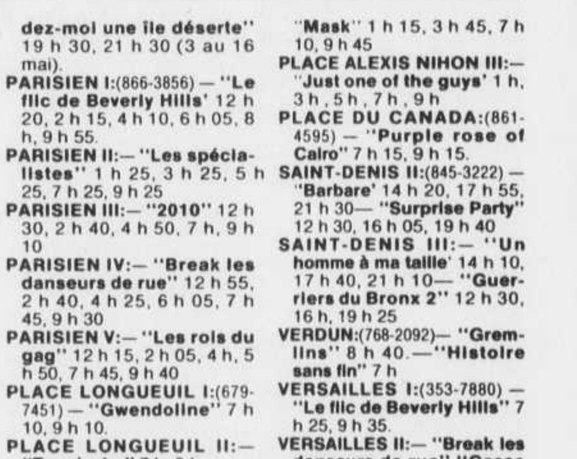

Après plusieurs jours de difficultés à bord de la navette

Les bricolages parviennent à sauver la mission scientifique de Challenger

HOUSTON, Texas (AFP) — Les sept astronautes de Challenger ont consacré dimanche leur dernière journée dans l'espace à accroître encore leur extraordinaire moisson scientifique alors que la plupart des expériences fonctionnent parfaitement à bord du laboratoire Spacelab.

Dimanche soir, le septième atterrissage de Challenger était prévu pour lundi 12h10 HNE à la base d'Edwards, en Californie, après 110 orbites et 4,7 millions de km autour de la Terre. Dans sa soute, le véhicule spatial ramènera à Terre les 14 tonnes que représente le laboratoire Spacelab de construction européenne.

C'est à l'intérieur de celui-ci que Don Lind, William Thorton et Taylor Wang ont alterné avec leurs collègues Norman Thagard et Lodewijk van den Berg pour travailler 24 heures sur 24, sur 15 expériences scientifiques; 14 d'entre elles ont produit des résultats exceptionnels, a déclaré Joseph Cremin, responsable de toute la mission scientifique de Spacelab 3.

Parmi les trois expériences de croissance de cristaux qui constituaient le plus important travail de recherche de la mission, certains cristaux d'une parfaite pureté ont atteint, après 117 heures de cuisson, 20 fois la taille du germe initial à la très grande joie des savants au sol.

Moyennant 16 heures de travail par jour, Taylor Wang, savant-physicien, est parvenu à mener à bien son étonnant programme d'expériences sur la dynamique des gouttes de fluide en apesanteur. Une panne d'alimentation électrique de ce dispositif avait failli, les premiers jours de la mission, condamner cette expérimentation.

Des images télévisées d'excellente qualité ont permis d'assister en direct à ce jeu de bille composée d'eau et de glycerine, tournoyant en apesanteur d'une manière très esthétique.

En jouant sur la vitesse de rotation de cette sphère liquide grâce à des vibrations sonores, Wang est parvenu à façonner une goutte et à lui faire prendre la forme d'un os à mesure qu'elle était soumise à des forces centrifuges. Ces expériences ont pour but de parvenir à mettre au point une technique spatiale de mélange et d'alliage qui évite toute contamination en se passant de tout récipient.

Une ultime série d'expériences sera efffectuée jusqu'à lundi matin à 4h02 HNE, heure à laquelle tout le Spacelab sera déactivé, à l'exception du système de survie des deux singes et des 24 rats qui auront passé sept jour à bord et qui auront ainsi permis d'avoir la première équipe hommes-animaux dans l'espace.

Pour l'atterrissage prévu lundi en Californie, les deux équipes or et argent commandées respectivement par le commandant Robert Overmyer et le co-pilote Frederick Gregory, qui se sont relayées alternativement jour et nuit, devront travailler simultanément pour assurer les opérations et manoeuvres nécessaires à leur retour.

Après cette seconde mission de Spacelab qui est sur le point de se terminer en enregistrant un nouveau succès malgré toutes les difficultés des premiers jours, la NASA s'apprête à multiplier ces missions essentiellement scientifiques. D'ici la fin de l'année, deux autres missions Spacelab sont prévues et huit autres s'effectueront d'ici 1987.

Samedi, au cinquième jour de la mission Challenger-Spacelab, la NASA envisageait la possibilité de prolonger de 24 heures le vol de la navette pour permettre aux sept astronautes de poursuivre leur mission scientifique.

Officiellement, pourtant, rien n'avait encore été décidé et l'atterrissage de Challenger restait prévu pour le lundi 6 mai sur une piste de la base aérienne d'Edwards, en Californie, une semaine après son lancement du Cap Canaveral (Floride).

Depuis le succès des bricolages de jeudi et vendredi, l'atmosphère s'est nettement améliorée bord du vaisseau spatial. Le Pr Norman Thagard, l'un des cinq chercheurs de l'équipage, n'a pu s'empêcher d'exprimer son soulagement après avoir sauvé l'expérience indienne de détection des rayonnements cosmiques: «On se sent bien mieux ici quand les choses marchent enfin», a-t-il dit.

Le dispositif de télécommande de cette expérience (Studies of the Ionization of Solar and Galactic Cosmic Ray Heavy Nuclei), qui était considérée jeudi comme condamnée, a été réparé en 10 heures par Thagard, qui a cannibalisé un autre instrument scientifique à bord du Spacelab.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE BROSSARD. No.: 121A84 11606, 121A84 10684, 121A84 11605. VILLE DE BROSARD, demanderesse, — VS — JEAN YVES RACINE, défenderesse. Le 20 mai 1985 à 10 hres. Au 176 Turcotte, Rosemère, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dJEAN YVES RACINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, 677-3734. Montréal, le 6 mai 1985.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 avril, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GESTION ENERGETIQUE LIDORTECH INC. LIDORTECH ENERGY MANAGEMENT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-deuxième jour d'avril 1985, sous le numéro 3578047.
Ce vingt-cinquième jour d'avril, 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DAPPER DAN MEN'S WEAR INC.
Avis est par les présentes donné que DAPPER DAN MEN'S WEAR INC., compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnie (Québec) et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies (Québec).
En date du 23 mars 1985.
G.A. REYNOLDS
Secrétaire

AVIS est par les présentes donné que DANIEL MALENFANT, présentement sans emploi, domicilié et résidant au 1425 est, Beaubien, cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permetaant de changer son nom en celui de DANIEL LAURIN.
Montréal, le 1er mai 1985
Me Gérard Soumeillant
procureur du requérant
400 est, rue Jary
Montréal, Qué.
H2P 1V3

ARMANDE BRIÈRE
AVIS est par les présentes donné que ARMANDE BRIÈRE domiciliée et résidant au 702 Duquesne, cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MARIE-CLAUDE HÉBERT.
SIGNÉ A MONTRÉAL, le 5 mars 1985
DUCEPPE BEAUDRY
JOLICOEUR & ASSOCIÉS
par Me PIERRE CLERMONT
Procureurs de la requérante

PRENEZ AVIS que la requérante Les Excations R. Malenfant Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer à Madame Cécile Augustin Gagné, tous les droits et privilèges rattachés à son permis M-509823-001 rattaché à la région 10.
Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à la demenade dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H2L 1K2.
Me Serge L. Coulombe
Parenteau, Boucher & Associés
1e parution: 6 mai 1985
2e parution: 7 mai 1985

Avis est donné que VOYAGEUR COLONIAL LIMITED, détentrice du permis M-000005, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs de 5%.
Toute personne intéressée peut introduire une intervention ou une opposition auprès de la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution du présent avis dans les journaux, au plus tard le 13 mai 1985.
1ère parution: 6 mai 1985
2e parution: 7 mai 1985
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-001-457-853
DAME MARIE GHISLAINE ALEXANDRE, domiciliée et résidant dans les Cité et District de Montréal
partie requérante
—vs—
HENRICLES BRUTUS, présentmeent d'adresse inconnue.
partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée est requise par les présentes, de comparaitre dans un délai de quarante jours à compter de la présente publication.
Une copie de l'action en séparation, a été laissée au Greffe de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de séparation de corps.
Montréal, ce 30 avril 1985
PAUL MARTINEAU,
Juge Cour Supérieure
Mes Boisclair, Kozina & Associés
4906 est, Boul, Gouin, 2e
Montréal-Nord, P. Qué.
Me Normand Désy
Procureur de la partie requérante

Prenez avis que le contrat en date du 18 avril 1985 par lequel LES VÊTEMENTS ESTELLE M. INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal le 24 avril 1985 sous le numéro 3578856.
BANQUE NATIONALE DE PARIS
(CANADA)
Le 29 avril 1985

PRENEZ AVIS que JOHN GUNN MOTOR EXPRESS INC., détentrice du permis M-306887, demande à la Commision des Transports du Québec que dans un premier temps, le système de transport exploité par R. CLOUGH TRANSPORT LTD, en vertu du permis M-302309 de la Commission des Tranpsorts, soit transféré à THE CLARKSON COMPANY LIMITED, en sa qualité d'agent pour la Banque de Montréal et le fiduciaire aux actifs de R. CLOUGH TRANPSORT LTD et ce, en vertu d'un acte de garantie daté du 12 mai 1982 par ladite compagnie de transport en faveur de ladite banque et demande également, qu'à l'occasion de cette approbation, le permis soit renouvelé et que dans un deuxième temps, ledit système de transport toujours opéré en vertu du même permis soit cédé par l'agent fiduciaire à JOHN GUNN MOTOR EXPRESS INC. et que dans cette deuxième occasion, le même permis soit renouvelé en possession de la requérante JOHN GUNN MOTOR EXPRESS INC., lequelle compagnie est contrôlée par John R. Gunn.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère pubication: le 6 mai 1985
2ième publication: le 7 mai 1985
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
par: Me Adrien R. Paquette
Procureur

La requérante, TRANSPORT GLENGARRY LIMITÉE, qui détient un permis se lisant comme suit:
TRANSPORT GÉNÉRAL — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —
De Montréal à la frontière Québec /États-Unis (port d'entrée: Lacolle) et retour, à destination de tout point autorisé en date ces présentes en vertu des permis I.C.C. #MC-140833, sub 2 et 3 et MC-106051, sub 41 et 46 (décision MC-FC-76701).
Droit additionnel:
Ce permis autorise le transfert de marchandises par transbordement ou autrement au point de départ à Montréal.
Condition:
Le présent permis et son corollaire destiné aux mêmes fins mais enmpruntant le corridor ontarien et récité ci-après, forment une paire et devront toujours être traités simultanément.
DEMANDERA à la Commission de lui émettre un permis spécial pour que ce permis se lise comme suit:
TRANSPORT GÉNRÉAL — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —
De Montréal à la frontière Québec /États-Unis (ports d'entrée: Lacolle et Philipsburg) et retour, à destination de tout point autorisé en date des présentes en vertu des permis I.C.C. #MC-140833, sub 2 et 3 et MC-106051, sub 41 et 46 (décision MC-FC-76701).
Droit additionnel:
Ce permis aurotise le transfert de marchandises par transbordement ou autrement au point de départ de Montréal.
Condition:
Le présent permis et son corollaire destiné aux mêmes fins mais empruntant le corridor ontarien et récité ci-aprés, forment une paire et devront toujours être traités simultanément.
La requérante demandera également à la Commission des Transports du Québec, de décréter suivant l'article 85, que la décision devienne exécutoire immédiatement à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke est, à Montréal, dans les cinq (5) jours que la deuxième parution de cet avis.
Durée du permis: 364 jours.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante.
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Qué.
H2Y 1K9
Première parution: le 6 mai 1985
Deuxième parution: le 7 mai 1985

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 avril, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 128793 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19e jour d'avril 1985, sous le numéro 3577667.
Ce 29e jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que DEITANE PATOLA, caissière, domiciliée et résidant au 8610 Berri, cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de ANDRÉE PATOLA.
Montréal, ce 30 avril 1985
Me Gérard Soumeilant
400 est, rue Jarry
Montréal, Qué.
H2P 1V3

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que VERNON BENOIT, coiffeur, domicilié et résidant au 6609 rue Jeanne-Mance, dans les cité et district de Montréal; s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de VERNON ROWE.
MONTRÉAL, ce 22 mars 1985
BORENSTEIN DUQUETTE
BROTT & TSIMBERIS
procureurs du requérant

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
JOSEPH HENRI JEAN
DANIEL DEGRÉ
PRENEZ AVIS que JOSEPH HENRI JEAN DANIEL DEGRÉ, domicilié au 11,287, rue Laurentides, à Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, afin de changer son nom patronymique en celui de « LEGAULT ».
BOISCLAIR, KOZINA ET ASS.
PROCUREURS

AVIS est donné que VOYAGEUR INC. s'adressera à la Commission des Transport du Québec afin d'obtenir l'autorisation de changer les heures de départ des voyages suivants:
Départ de Percé pour Gaspé
Actuel: 05h45 (ex. dim) 10h30 (dimanche) 15h25 (tous les jours)
Proposé: 00h45 (tous les jours) 14h05 (tous les jours)
Départ de Gaspé pour Percé
Actuel: 13h15 (tous les jours) 23h45 (tous les jours)
Proposé: 05h00 (tous les jours) 13h45 (tous les jours)
VOYAGEUR INC. demande l'application de l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Toute personne intéressée peut introduire une opposition ou une intervention auprès de la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution du présent avis.
1ère parution: 6 mai 1985
2ième parution: 7 mai 1985

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BÉLANGER, Donalda (F.C.M.)
— Donalda Bélanger, (F.C.M.) est décédée à Montéal le 4 mai à l'âge de 70 ans. Originaire de St-Gervais (Bellechasse), fille de feu de Joseph Bélanger et Leda Arsenault, elle laisse ses cinq frères. Exposée à la résidence des Filles du choeur de Marie, 4075 rue Bordeaux, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 7 mai à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.
Direction J-Paul Marchand Inc. (membre des résidences funéraires associées du Québec).

DUBUC-FENYON, Rachel. — À Montréal le 4 mai 1985, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Rachel Dubuc-Fenyon. Elle laisse son père Antoine et sa belle-mère Géraldine, ses soeurs et frères Marie Bourret, Violette, Louis (Judith Boulée), Alfred, Pierre (Lise Dufresne) ainsi que plusieurs parents et amis. Exposée au Salon Urgel Bourgie Limitée, angle boulevard Décarie et avenue Notre-Dame de Grâces lundi de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu mardi 7 mai en l'église Note-Dame de Grâces à 10 h et de là au cimetière Côte des Neiges.
S'il vous plait envoyer vos dons à la Société canadienne du cancer.

MÉNARD, Adjutor. — À Montréal le 4 mai 1984, à l'âge de 75 ans, est décédé Adjutor Ménard, époux de Gisèle Ledder. Outre son épouse, il laisse ses enfants Serge (Christine Truesdel), Michèle (André Pépin) et Johanne (Réal Laperrière), Louis et Pierre-Luc, deux soeurs, un frère, cinq petits-enfants, Pierre-Alexis, Ève, Sophie, Olivier et Simon, ainsi que plusieurs neveux et nièces, beaux-frères et belles-soeurs. Funérailles mardi le 7 au Salon Paul & Fortin, membre des résidences funéraires associées du Québec, 835 est avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetire de la Côte-des-Neiges.
Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

LA MÉTÉO

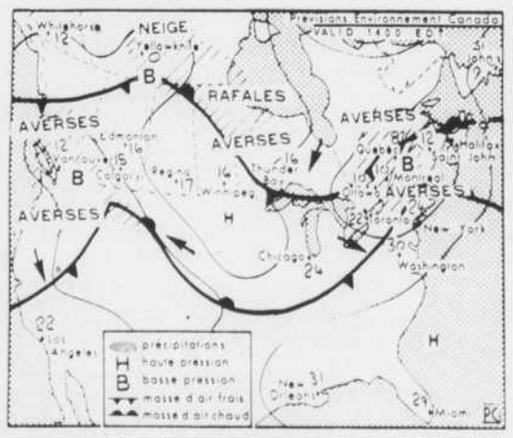

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: de la pluie et des vents du nord-est dans la vallée du Saint-Laurent et de l'Outaouais sont responsables des records de basses températures de 5 à 7 degrés observées hier. La pluie devrait reprendre à nouveau lundi à l'approche d'une autre dépression. Ce système ne devrait pas affecter les régions plus à l'est qui bénéficieront encore de beau temps. Mardi, le ciel se dégagera sur le sud-ouest de la province peu de changement est prévu pour les autres régions.

MONTRÉAL

Pluie passagère. Vents modérés par moments. Max.: 10. Mardi: dégagement.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 25
COUCHER: 20 h 05

QUÉBEC

Abitibi: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 10. Mardi: ensoleillé.

Pontiac, Gatineau, La Lièvre, Témiscamingue: pluie passagère. Max.: 8. Mardi: ensoleillé.

Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec possibilite d'averses. Max.: 8. Mardi: ensoleillé.

Laurentides: pluie passagère débutant en matinée. Max.: 8. Mardi: beau.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie: pluie passagère débutant en mi-journée. Vents modérés par moments. Max.: 9. Mardi: dégagement.

Québec, La Tuque, Beauce: plutôt nuageux. Averses dispersées débutant en après-midi. Vents modérés par moments. Max.: 9. Mardi: dégagement.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, réserve des Laurentides, Charlevoix, Rivière-du-Loup: ensoleillé en matinée. nébulosité croissante par la suite. Max.: 10. Mardi: beau.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: ensoleillé en matinée. Nébulosité croissante en après-midi. Max.: 8. Mardi: beau.

Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 10. Mardi: beau.

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 6. Mardi: beau.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CDP.53649.F
21 mai 1985
1700 APPAREILS TÉLÉPHONIQUES ET ACCESSOIRES
Garantie de soumission:
10 000 $

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h, à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Achats et Contrats
855 est, rue Sainte-Catherine
3e étage
Montréal (Québec)
Canada
H2L 4P5

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec le service Achats à (514) 289-5903.

Le directeur,
Achats et Contrats
Michel De Broux

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

GEL-85-19058
le mardi 28 mai 1985
CONSTRUCTION SUR PYLÔNES D'ACIER DE LA LIGNE À 120 kV AMOS - FIGUERY ET DE L'ALIMENTATION DONOHUE - NORMICK ET RACCORDEMENT D'UNE LIGNE À 315 kV AUX POSTES FIGUERY ET LEBEL
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 60 000 $

GEP-85-19049
le mardi 28 mai 1985
Windsor
Comté de Richmond
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL RELATIFS À L'ÉLECTRODE DE TERRE SITUÉE PRÈS DU POSTE DES CANTONS
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 70 000 $

GEL-85-19052
le mardi 28 mai 1985
CONSTRUCTION SUR PYLÔNES D'ACIER ET PORTIQUES DE BOIS DES DÉRIVATIONS À 230 kV AU POSTE JULES A. BRILLANT
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 $

GEP-85-19054
le mardi 4 juin 1985
Centre administratif Saint-Maxime
Saint-Bruno
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRAIN
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 200 000 $

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 $ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Achats et Contrats
855 est, rue Sainte-Catherine
3e étage
Montréal (Québec) Canada
H2L 4P5
Pour renseignements:
Téléphone: (514) 289-5903

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau susindiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Achats et Contrats
Michel De Broux

la fierté a une ville
montréal
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPELS D'OFFRES

SOUMISSION: 9365
AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU 7400 BOULEVARD SAINT-MICHEL
Date d'ouverture des plis • le 15 mai 1985
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au • Module Parc — Jardin botanique 4101, rue Sherbrooke est, Bureau 116 — Tél.: 252-1554
Contre un dépôt de • 100 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou un cautionnement de 16 000 $ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION 9370
PISTE CYCLABLE NORD-SUD — PHASE III
Date d'ouverture des plis • le 22 mai 1985
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au • Module Parc — Jardin botanique 4101, rue Sherbrooke est, Bureau 116 — Tél.: 252-1554
Contre un dépôt de • 100 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 35 000$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION 9371
PISTE CYCLABLE NOTRE-DAME
Date d'ouverture des plis • le 22 mai 1985
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au • Module Parc — Jardin botanique 4101, rue Sherbrooke est Bureau 116 — Tél.: 252-1554
Contre un dépôt de • 100 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 75 000$ doitaccompgner chaque soumission.

SOUMISSION 9372
PISTE CYCLABLE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES PHASE I — SECTEUR OUEST
Date d'ouverture des plis • 22 mai 1985
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au • Module Parcs — Jardin botanique 4101, rue Sherbrooke est Bureau 116. Tél.: 252-1554
Contre un dépôt • 100$
Sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 45 000$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION 9374
PISTES CYCLABLES NOTRE-DAME ET R.D.P. FABRICATION ET INSTALLATION DE BALISES
Date d'ouverture des plis • 22 mai 1985
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au • Module Parcs — Jardin botanique 4101 rue Shebrooke est, Bureau 116. Tél.: 252-1554
Contre un dépôt de • 100$
Sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 13 000$ doit accompagner chaque soumission.

RECONSTRUCTION D'UN ÉGOUT COMBINÉ ET D'UNE CONDUITE D'EAU SECONDAIRE
SOUMISSION 9358
Rue DU PRESSOIR, du boulevard Gouin vers le nord
Date d'ouverture des plis • qui avait été fixée le 8 mai 1985 est reportée le 15 mai 1985
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au • Module Voirie 700, rue St-Antoine est Bureu 1.440 Tél.: 872-3280
contre un dépôt de • Contre un dépôt de 50$
Sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finacnes de la Ville de Montréal

ÉGOUT SANITAIRE, ÉGOUT PLUVIAL ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE
SOUMISSION 9383
GROUPE "27" (RUE 215-1, de la rue Notre-Dame à la rue Notre-Dame
(RUE 215-2, de la rue Notre-Dame à la rue Notre-Dame

ÉGOUT COMBINÉ ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE
SOUMISSION 9384
GROUPE "28" (RUE 332-1146, de l'avenue Papineau (voie locale ouest) à l'avenue André Grasset
(RUE 332-1209, de la rue Jacques Casault à la rue 332-1146
(RUE 332-1210, de la rue Jacques Casault à la rue 332-1146
(Avenue PAPINEAU (voie locale ouest), de la rue Jacques Casault à la rue 33201146

PAVAGE, BORDURES ET TROTTOIRS, LÀ OÙ REQUIS, ET CONDUITS D'ÉCLAIRAGE
SOUMISSION 9385
GROUPE "29" (Avenue EVA CIRCE, bordures, 2/c, de la rue Duberger à l'avenue Louis Lumière
(Avenue LOUIS LUMIÈRE, trottoirs, 2/c, de la 28e Avenue à l'avenue Alfred Nobel
(Avenue PIERRE-RÉMI NARBONNE, bordures, 2/c, d'un point au nord de la rue Duberger à l'avenue Louis Lumière

PAVAGE, BORDURES ET TROTTOIRS, LÀ OU REQUIS
SOUMISSION 9386
GROUPE "30" (RUE 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth), du boulevard du Tricentenaire à un point à l'ouest de la rue Régnier
(RUE 191-147, -149, 195-148, -152, -153 (Georges Vermette), de la rue 195-146 (De Montigny) à la rue 191-146, 195-147, 196-97 (Forsyth)
(RUE 196-99, -100, 101 (Thomas Boily), de la rue de Montigny à la rue 195-151, 196-102 (Evangéline Gallant)
(RUE 195-151, 196-102 (Evangéline Gallant), de la rue 191-147, -149, 195-148, -152, -153 (Georges Vermette) à la rue 196-99, -100, -101 (Thoms Boily)
(RUE 195-155, 196-5, -107 (Ubald Paquin), d'un point à l'ouest de la rue 196-211 à la rue 196-105 (28e Avenue)
(RUE 196-105 (28e Avenue), de la rue 195-155, 196-5, -107 (Ubald Paquin) vers le nord.

RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS
SOUMISSION 9387
Avenue des Érables, 2/c, de la rue Disraeli à la rue Ontario.

SOUMISSION 9388
Rue LEMAN, 2/c, de la rue St-Hubert à la rue Boyer.
SOUMISSION 9389
Rue MACKAY, 2/c, du boulevard Dorchester à la rue Ste-Catherine.

SOUMISSION 9390
Rue BARRE, trottoirs, 2/c, là où requis, et bordure, c/S, là où requis, de la rue Guy à la rue de la Montagne.
Date d'ouverture des plis • Le 15 mai, 19 85
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au • Module Voirie 700, rue St-Antoine est Bureau: 1.1440 Tél.: 872-3280
Contre un dépôt de • 50$,chaque soumission
sous forme de chèque visé à l'ordre du • Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 6 mai 1985
Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

SPORTS

Richer pourra se racheter à Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — Après de difficiles et frustrantes séries dans la Ligue junior majeure du Québec et après l'élimination du Canadien de Montréal, le jeune Stéphane Richer serait volontiers rentré à la maison. Mais, au contraire, Serge Savard lui a offert une occasion de se reprendre et il espère ne pas la rater.

« Je me dois d'être réaliste. Si on m'avait dit de rentrer chez toi, j'aurais été content parce que je suis fatigué. » Mais à son arrivée à Sherbrooke, vendredi, Stéphane Richer pensait davantage à l'occasion de racheter une tenue décevante en séries éliminatoires avec les Saguenéens de Chicoutimi.

« En finale contre Verdun, les choses ont mal tourné. J'ai fait quelques folies lorsque j'ai amorcé une mêlée au Forum et j'ai été suspendu pour les deux derniers matches de la série. Si on a perdu, j'en prends le blâme parce que mon équipe comptait sur moi et que je n'ai pas aidé mes coéquipiers.

« En m'envoyant à Sherbrooke, M. Savard me donne l'occasion de me reprendre. Il veut m'aider et me redonner confiance pour le prochain camp d'entraînement. Je n'ai plus le choix, il faut que je travaille fort. »

Et Richer ne cache pas sa satisfaction de pouvoir compter sur un tel appui. « Je croyais perdre des points à cause de ces folies que j'ai commises devant mes futurs partisans, mais les gens ont continué de m'appuyer. C'est important pour un jeune de 18 ans. »

Et Richer n'a pas mis de temps à reprendre le boulot puisque Pierre Creamer avait déjà inclu son nom dans son alignement pour le match de vendredi.

Le jeune joueur d'avenir, troisième choix du Canadien au dernier repêchage des joueurs amateurs, se décrit lui-même comme un joueur offensif avec « assez de talent pour évoluer dans n'importe quelle ligue », mais qui possède encore des lacunes défensives.

« Je suis à Sherbrooke avec Pierre Creamer pour prendre de la maturité et pour corriger mes problèmes défensifs. »

On ne peut pas dire que le jeune Richer manque de confiance. Lui qui a assisté à la défaite de 3-2 du Canadien de Montréal, jeudi soir, au Forum, croit qu'il aurait pu aider la formation montréalaise dans ce match. « Il manquait un marqueur au Canadien pour faire la différence et j'aurais pu être ce compteur. Mais je ne suis pas déçu de ne pas avoir joué. Je n'ai que 18 ans, je suis encore jeune. »

Dans son auto-évaluation, Richer explique qu'il n'est pas suffisamment agressif sur la patinoire, qu'il a le physique pour frapper et pour aller chercher les rondelles, mais qu'il a tendance à attendre les rondelles libres.

« Présentement, je ne suis pas assez complet pour faire le saut dans la Ligue nationale, mais j'estime avoir des chances pour l'an prochain selon le plan de M. Savard, s'il veut rebâtir avec des jeunes ou s'il veut continuer avec les vétérans. »

Dans la finale de division, les Canadiens de Sherbrooke mène 2-1 contre les Whalers du Maine.

Gosselin a le meilleur sur Lindbergh

Peter Stastny a encore le dernier mot !

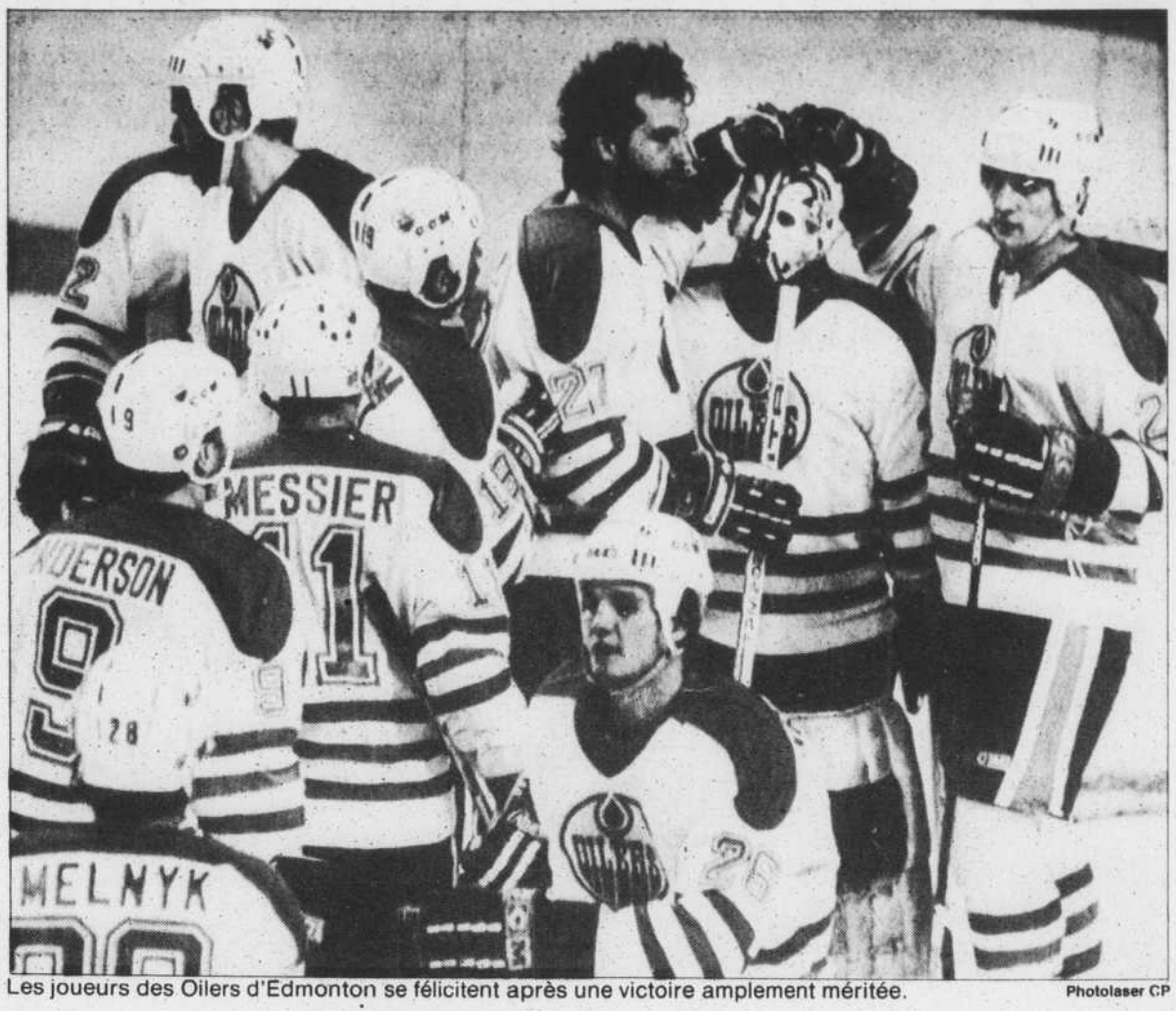

Les joueurs des Oilers d'Edmonton se félicitent après une victoire amplement méritée. Photolaser CP

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Peter Stastny a joué les héros pour un deuxième match de suite, hier soir, au Colisée, pour mener les Nordiques à une victoire de 2-1 sur les Flyers de Philadelphie devant 15,194 spectateurs en délire.

Il a décoché un dur tir frappé en franchissant la ligne bleue pour déjouer Pelle Lindbergh à 6:20 de la période de prolongation. Il s'agissait du quatrième but de Stastny en séries, son deuxième en prolongation. La rondelle s'est logée dans la partie supérieure du filet.

Les Nordiques ont ainsi pris les devants 1-0 dans cette série finale de la Conférence Prince-de-Galles. Le second match aura lieu demain au Colisée.

La prolongation sourit décidément beaucoup aux Nordiques pendant les présentes séries puisqu'ils ont remporté un quatrième gain en autant d'occasions. Les Flyers ont subi un premier revers après avoir gagné une fois en prolongation (contre les Rangers).

Peter Stastny a mis fin à un match très serré, âprement disputé où les gardiens Pelle Lindbergh et Mario Gosselin ont brillé de tous leurs feux. Lindbergh a repoussé 42 des 44 tirs des Nordiques pendant que Gosselin faisait face à 28 tirs. Un duel de gardiens comme on en a vu rarement au Colisée.

Dale Hunter a ouvert le pointage en troisième période à 7:13. Il a fait dévier un tir de Goulet lors d'une mêlée devant le filet. Lindbergh accordait ainsi un premier but après avoir blanchi ses adversaires pendant 107 minutes.

Les Nordiques semblaient filer vers la victoire mais sept minutes avant la fin de la troisième période, le défenseur Brad McCrimmon a marqué un but chanceux pour niveler le pointage. Un tir d'apparence inoffensif a dévié sur le bâton de Pat Price, qui a tenté de l'arrêter, pour prendre Gosselin en défaut.

Les Flyers ont ressenti les effets de la perte de leur meilleur marqueur, Tim Kerr, blessé en première période. On ne se passe pas facilement d'un marqueur de 55 buts par saison. Les Nordiques, pour leur part, ont joué sans les services de Mark Kumpel, blessé à l'omoplate au premier vingt également.

L'inactivité des Flyers, au repos depuis une semaine a peut-être jouée contre les Flyers. C'est du moins l'avis de Pelle Lindbergh.

« Les Nordiques étaient encore sur leur élan, après quelques jours de repos. Quant à nous, la période de repos a peut-être été un peu trop longue », a dit le gardien qui n'a toutefois pas trop ressenti les effets de cette inactivité. Alerte, vif, acrobate, il n'a permis que deux buts aux Québécois sur 44 tirs.

Le gardien a expliqué le but de Peter Stastny en précisant que la trajectoire de la rondelle était tombante.

« J'ai vu la rondelle mais, à un certain moment, elle a tombé, a-t-il dit. Mais je dois admettre qu'il s'agissait d'un excellent tir. Je crois aussi que la rondelle a touché la barre horizontale avant de pénétrer dans le filet.

« Mais un gardien ne devrait jamais se laisser surprendre par un tir. »

Son vis-à-vis Mario Gosselin a tiré lui aussi les marrons du feu.

« Je ne pensais pas au jeu blanc en troisième période, a-t-il dit. Tout ce que j'avais en tête c'était la victoire.

« Nous nous attendions à un match serré et nous en avons joué tout un. Lindbergh a été très solide devant son filet. Sans son brio, nous aurions pu gagner bien avant la troisième période », a ajouté le gardien recrue.

ÉCHOS — Le premier match de la série était retransmis sur quatre réseaux de télévision: TVA au Québec, CTV au Canada, USA Sports Network (30 millions d'abonnés) et la télévision de la région de Philadelphie et New York.

Les joueurs des Nordiques et des Flyers ont été présentés à la foule avant le début de la rencontre. Peter Stastny a reçu la plus belle ovation, suivi par Dale Hunter et Michel Goulet.

Nordiques 2, Flyers 1

Première période

—Aucun but.
Pénalités — Smith P 13:33, Marsh P 16:32, Maxwell P 18:28.

Deuxième période

—Aucun but.
Pénalités — Ron Sutter P, Hunter Q 1:54, Maxwell Q 9:53, Maxwell Q 16:40.

Troisième période

1—QUÉBEC: Hunter 3 (Goulet, Côté) 7:13
2—PHILADELPHIE: McCrimmon 2 (Poulin) 13:02
Pénalité — Price Q 1:37.

Prolongation

3—QUÉBEC: P. Stastny 4 (Goulet) 6:20
Pénalités — Tocchet P, Hunter Q 4:35.

Tirs au but

Philadelphie	6	14	6	3—29
Québec	8	15	15	6—44

Gardiens — Philadelphie: Lindbergh; Québec: Gosselin. A — 15,194.

Les Oilers triomphent 11-2

Les Hawks hisseront-ils le drapeau blanc?

EDMONTON (PC) — Tout le monde s'interrogeait au sujet de l'inactivité de neuf jours des Oilers d'Edmonton à la veille du premier match de la finale de la Conférence Clarence Campbell. Mais Wayne Gretzky a expliqué que les trois premiers jours de cette pause se sont avérés la clé.

Les Oilers ont réagi comme de vrais champions de la coupe Stanley, tous les joueurs de la formation — trois en particulier — collaborant à l'offensive de l'équipe. Edmonton a finalement humilié les Black Hawks de Chicago 11-2, samedi soir.

Le deuxième match de cette série quatre de sept sera présenté à Edmonton mardi.

Selon Gretzky, les trois jours qui ont suivi leur victoire en quatre matches consécutifs face aux Jets de Winnipeg ont joué un rôle extrêmement important.

« Nous avions besoin de ces jours de repos, en particulier les gars qui avaient participé à la Coupe Canada, a-t-il expliqué. Nous avons repris la compétition frais et dispos. »

Après trois séances d'entraînement extrêmement rigoureuses, il était temps que le premier match ait lieu.

Et lorsque les Black Hawks, privés des services des défenseurs Doug Wilson et Keith Brown, ont jugé que l'offensive était leur meilleur arme, les Oilers les ont ridiculisés.

Glenn Anderson et Charlie Huddy a procuré une avance rapide de 2-0 à Edmonton, puis les Oilers ont détenu une priorité de 4-1 à la fin de la première période et de 8-1 à l'issue du deuxième engagement.

« Nous étions bien reposés et au maximum de nos possibilités tandis que les joueurs du Chicago étaient très fatigués, a confié le défenseur Kevin Lowe. L'absence de Brown et Wilson à la défensive les a vraiment diminués.

Les intentions et l'enthousiasme des Hawks ont disparu après le 5e but marqué par Mark Napier lors d'une attaque à cinq.

« Nous nous sommes découragés lorsque le pointage est devenu 5-1, a admis Denis Savard, le meneur offensif des Hawks qui n'a rien fait qui vaille samedi. Mais je pense que nous allons prouver que nous avons des joueurs dévoués au sein de cette équipe... nous n'allons pas nous incliner en quatre matches. »

Jari Kurri, Huddy et Anderson ont compté deux buts chacun tandis que Gretzky, Paul Coffey, Napier, Willy Lindstrom et Pat Hughes complétaient pour les Oilers.

Oilers 11, Black Hawks 2

Première période

1—EDMONTON: Anderson 4 (Napier, Fogolin) 5:48
2—EDMONTON: Huddy 1 (Krushelnyski) 10:09
3—CHICAGO: Yaremchuk 4 (Sutter, Bergevin) 12:36
4—EDMONTON: Coffey 7 (Kurri, Gretzky) 18:25
Pénalités — Fraser C 0:33, Gregg E 6:15, Gardner C 6:40, Gregg E 15:36.

Deuxième période

5—EDMONTON: Kurri 7 (Gretzky, Coffey) 3:38
6—EDMONTON: Napier 5 (Anderson, Huddy) 5:18
7—EDMONTON: Kurri 8 (Gretzky) 14:58
8—EDMONTON: Huddy 2 (Hunter, Coffey) 18:57
Pénalités — Dupont C 4:53, O'Callahan C 9:57, Pouzar E 13:32.

Troisième période

9—EDMONTON: Lindstrom 1 (Gregg, Melnyk) 1:17
10—EDMONTON: Gretzky 7 (Gregg) 10:49
11—EDMONTON: Hughes 1 (Pouzar, Krushelnyski) 11:35
12—EDMONTON: Anderson 5 (Messier, Gregg) 12:33
13—CHICAGO: T. Murray 3 (Yaremchuk) 18:22
Pénalités — Aucune.

Tirs au but

Chicago	12	10	6	—28
Edmonton	19	9	14	—42

Gardiens— Chicago: Bannerman, Skorodenski; Edmonton: Fuhr. A. —17,308.

Équipe-Canada rentre au pays

Des médailles d'argent qui brillaient comme l'or

TORONTO (PC) — Tout ce qui brille n'est pas or. Mais les médailles d'argent, brillantes sous les réflecteurs de la télévision, étaient tout aussi précieuses pour les membres de la formation canadienne, qui a pris la deuxième position aux Championnats du monde de hockey à Prague.

De retour au pays après un vol de sept heures depuis Londres, l'équipe canadienne, qui a surpassé toutes les attentes, a été accueillie par une foule gaie et bruyante de 100 partisans à l'aéroport international de Toronto.

« C'est très agréable de revenir au pays avec une médaille d'argent », a mentionné tout sourire Doug Carpenter, choisi instructeur de la formation après que ses Devils du New Jersey eurent été éliminés des séries éliminatoires de la Ligue nationale.

« La seule déception, c'est d'être venu si près de remporter la médaille d'or et cela pourrait ne pas se reproduire d'ici quelques temps, a ajouté Carpenter. Mais nous sommes certainement heureux de revenir avec la médaille d'argent et d'avoir aidé le Canada. »

Carpenter a aussi précisé que le but de l'équipe avant le début du tournoi était de terminer parmi les quatre premiers. Mais la victoire surprise de 3-1 sur les Soviétiques dans la ronde des médailles avait permis au Canada d'espérer les plus grands honneurs.

Le Canada fait match nul avec le Guatemala

GUATEMALA CITY (Reuter) — Le Canada et le Guatemala ont livré un match nul de 1-1 hier, en zone Concacaf de soccer, série donnant accès à la troisième ronde éliminatoire menant à une participation en Coupe du monde l'an prochain au Mexique.

Le Canada, avec deux victoires et un match nul, n'a plus besoin que d'un autre verdict nul contre Haiti, mercredi à Port-au-Prince, pour accéder au groupe 3, étape finale vers une participation au prochain Mundial.

Le Guatemala et Haiti s'affrontent dans le dernier match de la présente série le 15 mai. Cette série oppose des formations d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Dale Mitchell de Vancouver, avec la complicité de Bob Lenarduzzi, également de Vancouver, a déjoué le gardien Hermengildo Pep Castro à la 39e minute d'un match disputé devant 40,000 spectateurs.

Trois minutes plus tard, cependant, Byron Perez égalait la marque en prenant la mesure du gardien Paul Dolan d'Ottawa.

Aucune équipe n'a réussi à marquer en deuxième demie, malgré de brillantes attaques.

Le Canada, qui ne s'est jamais qualifié pour les finales de la Coupe du monde, mène le groupe 2 avec cinq points. Le Guatemala suit avec trois (1-1-1) et Haiti ferme la marche avec aucun point en deux matches.

Le gagnant de la série Concacaf se mesurera à l'automne à l'Honduras et à l'équipe championne de la série qui oppose les Etats-Unis au Costa Rica et à Trinidad.

Le vainqueur de cette rencontre automnale accédera alors à la Coupe du monde prévue pour mai prochain au Mexique.

Plus tôt dans le présent tournoi, le Canada a disposé de Haiti 1-0 et du Guatemala 2-1.

Dans l'ensemble, la rencontre entre le Canada et le Guatemala aura été d'un faible niveau technique, les deux formations dominant à tour de rôle sans que jamais l'une d'entre elles ne prenne réellement le jeu à son compte.

HOCKEY

Coupe Stanley
(Demi-finales 4 de 7)

Samedi
Edmonton 11, Chicago 2
Hier
Québec 2, Philadelphie 1
Mardi
Chicago à Edmonton
Philadelphie à Québec
Jeudi
Edmonton à Chicago
Québec à Philadelphie
Samedi, 11 mai
Edmonton à Chicago
Dimanche, 12 mai
Québec à Philadelphie

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	7	15	22
P. Stastny, Qué.	4	16	20
Goulet, Qué	11	8	19
Savard, Chi	6	13	19
Coffey, Edm	7	8	15
Larmer, Chi	5	10	15
McKegney, Min.	8	6	14
Huddy, Edm	2	11	13
Kurry, Edm	8	4	12
Sutter, Chi	7	5	12
Anderson, Edm.	5	7	12
T. Murray, Chi	3	9	12

HOCKEY

COUPE STANLEY

	pj	g	p	bp	bc	pts
Série "M"						
QUÉBEC	1	1	0	2	1	2
PHILADELPHIE	1	0	1	1	2	0
Série "N"						
EDMONTON	1	1	0	11	2	2
CHICAGO	1	0	1	2	11	0

EN BREF...

■ Gareau sixième

PITTSBURGH (AFP) — L'Américain Ken Martin et son épouse Lisa ont remporté les marathons masculin et féminin des championnats des Etats-Unis hier à Pittsburgh où la Montréalaise Jacqueline Gareau a terminé sixième. Ken Martin a mis 2 heures, 12 minutes et 57 secondes à franchir la distance, terminant 10 secondes devant le Portoricain Jorge Gonzalez. L'épreuve féminine, enlevée par son épouse Lisa - 7e de l'épreuve olympique à Los Angeles sous les couleurs australiennes - a été gagnée en 2 heures, 31 minutes et 54 secondes, 12 secondes devant l'Italienne Laura Fogli. Gareau a pris la sixième place en 2 h 37:29.

■ Navratilova, évidemment

HOUSTON (AFP) — L'Américaine Martina Navratilova a facilement remporté le tournoi de Houston, en dominant en finale sa jeune compatriote Elise Burgin, battue 6-4 et 6-1. Il a fallu une heure exactement à Martina Navratilova pour enlever son sixième tournoi de l'année, le 105e depuis le début de sa carrière professionnelle, face à la surprenante Elise Burgin, 23 ans, qui avait éliminé deux têtes de série aux tours précédents, l'Américaine Zina Garrison (no.4) et la Bulgare Manuela Maleeva (no.2). Navratilova a empoché $27,500 pour sa victoire en simple et $5,500 pour son triomphe en double, portant ainsi le total de ses gains 1985 à $397,850.

■ Kite, en champion

CARLSBAD, Californie (AP) — Meneur de bout en bout, Tom Kite a ramené une dernière carte de 69, trois coups sous la normale, et il a remporté hier une victoire par six coups au Tournoi des Champions. Kite, qui connaissait depuis le début de la saison des ennuis à se classer parmi les meneurs, a acquis la huitième victoire de sa carrière en enregistrant un total de 275, 13 coups sous le par, sur le parcours de La Costa. Mark McCumber a terminé au deuxième rang devant Scott Simpson. Mark O'Meara et le vainqueur de l'US Open, Fuzzy Zoeller, ont terminé à égalité au quatrième rang à 283. Du côté senior, l'Australien Peter Thomson a poursuivi sa domination du circuit. Tout comme Kite, Thomson a mené de bout en bout pour remporter une victoire par trois coups devant Dan Skes et Don January. Arnold Palmer, à un coup de la tête avant la quatrième ronde, s'est effondré avec un 77 pour terminer à 289.

POUR L'AMOUR DE DIEU, DONNEZ.

Cet uniforme dans la rue est comme un phare. C'est un signal d'aide. De compassion. De dévouement.

Très peu de gens savent tout ce qu'on exige d'un soldat de l'Armée du Salut. Des horaires inhumains. Une patience à toute épreuve. Affronter des situations pénibles.

Prendre en charge ceux dont la société est incapable d'assumer la responsabilité.

Apporter de l'aide, de l'espoir, à ceux qui en ont le plus besoin.

Mais certains le savent.

Quiconque a reçu un jour l'aide de l'Armée du Salut le sait.

Pour tous ces gens, nous vous demandons de donner.

Autant que vous pouvez.

Pour l'amour de Dieu.

ARMÉE DU SALUT

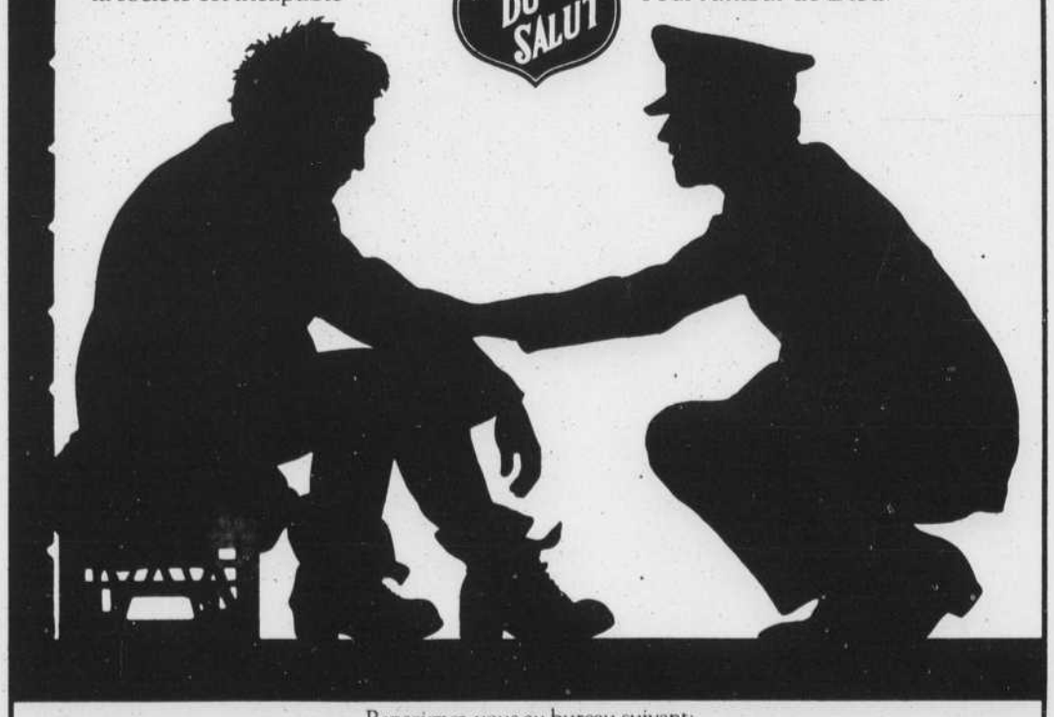

Renseignez-vous au bureau suivant:

2050 rue Stanley suite 400
Montréal, Québec H3A 3G3
Tél.: (514) 288-7441

SPORTS

Le lanceur des Braves inscrit sa septième victoire

Les Expos ont fait la connaissance de Rick Mahler

DANIEL CAZA

ATLANTA (PC) — Les Expos ont fait connaissance avec le nouveau Rick Mahler. Le premier quart de la saison est encore loin d'être franchi et le droitier des Braves totalise déjà sept gains contre aucun revers.

Hier, il a bien espacé huit coups sûrs pour vaincre les Expos 6-1, devant 23,535 spectateurs. L'unique faute de Mahler a été de donner un circuit en solo à Dan Driessen, coup qui diminuait l'écart à 2-1 à la deuxième reprise.

Mahler n'avait pourtant guère eu de succès auparavant contre les Expos. Sa fiche de 2-4 contre eux en carrière en fait foi. Mais cette année, il est imbattable. Surtout quand la situation peut lui offrir l'appui de Bruce Sutter. L'as-pompier de la Ligue nationale est venu finir le match à la neuvième manche. Sutter n'a pas mérité le crédit d'un sauvetage, mais c'était la sixième fois qu'il appuyait un gain de Mahler.

« Mahler nous a tenus en déséquilibre pendant tout le match et surtout quand la situation l'exigeait vraiment, a commenté le gérant Buck Rodgers. Nous avons récolté notre bonne part de coups sûrs, mais il nous a empêchés de marquer des points. »

Bill Gullickson (3-3) a subi la défaite, sa troisième de suite. Il est en quelque sorte devenu le « stoppeur » des séries de... victoires des Expos. Avant la défaite d'hier, les hommes de Buck Rodgers avaient aligné quatre triomphes. Avant le deuxième échec de Gullickson, ils en avaient remporté sept de suite.

« Je ne suis pas déçu de mon dossier (3-3), a indiqué Gullickson. L'an dernier, à pareille date, je n'avais pas encore remporté trois gains... »

« Gully » a connu une seule manche facile, la quatrième, lorsqu'il a retiré les Braves dans l'ordre. Mais dans chacune des autres manches, son travail a été laborieux. Il a donné deux points à la reprise initiale, sur trois coups sûrs. A la deuxième manche, les Braves ont repris leur priorité de deux points, à la suite d'un simple de Bruce Benedict et du double de Rafael Ramirez réussi après deux retraits. Les Braves ont finalement chassé Gullickson de la rencontre à la cinquième manche, grâce au double de deux points de Harper réussi une fois de plus après deux retraits.

« Si je n'avais pas suspendu une glissante au-dessus du marbre contre Harper, je me serais tiré de cette impasse », a mentionné le perdant.

Hubie Brooks a commis une erreur dans cette manche, mais elle n'a eu aucune incidence sur le résultat de la partie. La défensive a fauté quelques fois, mais Gullickson ne l'avait pas non plus.

Le sixième point des Braves a été inscrit à la huitième manche contre Steve Rogers. « Cy » a été chanceux de s'en tirer si bien, puisque les trois premiers frappeurs ont récolté des simples à ses dépens.

Le résultat du match aurait pu être différent n'eut été d'une belle manoeuvre de Bob Horner en cinquième manche.

Installé au premier but après deux retraits, Horner a évité d'être touché par le gant de Dan Driessen pour rester sauf et permettre aux Braves de poursuivre leur poussée. Les Braves ont finalement marqué quatre points.

« Le relais du receveur Mike Fitzgerald a surpris Horner, a indiqué Driessen. Il a toutefois hésité légèrement avant de toucher au coussin avec sa main. Quand j'ai balayé le sol avec mon gant, sa main n'était pas encore arrivée au but. Lorsque j'ai voulu y toucher de nouveau, il était trop tard... »

Le gérant Buck Rodgers a enfin indiqué qu'il était satisfait du rendement de .500 de ses hommes à l'étranger au cours de ce voyage de six matches.

« Tant que nous maintiendrons cette allure à l'étranger, nous nous tiendrons près des meneurs », a-t-il dit.

ÉCHOS — Charlie Lea n'a pas assisté à la rencontre d'hier. Il s'est plutôt rendu à Columbus, en Georgie, pour se faire examiner par le docteur Andrews, spécialiste des malaises articulatoires. Ce dernier est aussi réputé que les docteurs Frank Jobe et Larry Coughlin. L'état de santé de Lea, qui souffre d'une tendinite à l'épaule, ne s'est pas amélioré au cours de la dernière semaine. Il s'est entraîné deux fois au monticule d'exercices et la force de ses tirs ne satisfaisait pas les dirigeants de l'équipe. « Le docteur Coughlin a suggéré qu'il soit examiné par un autre chirurgien afin d'avoir une deuxième opinion », a révélé le gérant Buck Rodgers.

Le releveur Gary Lucas a lancé hier plutôt que samedi, puisque cette rencontre des Expos de West Palm Beach (A) a été remise à cause de la pluie. « Ce contretemps ne retarde toutefois pas son programme de rééducation », a assuré Rodgers. Lucas soigne une hernie discale mineure. Il devrait lancer pour la première fois de l'année contre une équipe majeure jeudi, lors du match comptant pour la coupe Pearson entre les Expos et les Blue Jays de Toronto.

Les Expos auront beaucoup de pain sur la planche demain et mercredi, dans le cadre de leur série de deux matches contre les Astros de Houston, au Stade olympique. Le gaucher Bob Knepper (2-0) et le puissant Nolan Ryan (2-1) leur seront alors opposés. David Palmer (2-2) et Joe Hesketh (3-1) seront les partants des Expos.

Dimanche

Expos (1)	pb	p	cs	pp	Braves (6)	pb	p	cs	pp
Dilone cg	4	0	0	0	CWshng cd	5	0	0	1
UWshtn 2b	4	0	1	0	RRmrz ac	5	0	1	1
Dawson cd	4	0	0	0	Perry 1b	4	2	2	0
Driessn 1b	4	1	3	1	Murphy cc	3	1	1	0
Brooks ac	4	0	1	0	Horner 3b	2	1	1	0
Wallach 3b	4	0	2	0	Zuvella 3b	0	0	0	0
Winghm cc	4	0	1	0	Harper cg	3	0	2	3
Fitzgerld r	2	0	0	0	Oberkfl 2b	1	0	0	0
Gullcksn l	2	0	0	0	Hubbrd 2b	3	1	1	0
Burke l	0	0	0	0	Benedict r	4	1	2	0
Raines fs	1	0	0	0	Mahler l	2	0	0	0
Rogers l	0	0	0	0	Chmbls fs	1	0	1	0
					Sutter l	0	0	0	0
Totaux	33	1	8	1	Totaux	33	6	11	5

Montréal 010 000 000— 1
Atlanta 210 020 01x— 6

Aucun point produit gagnant. E—Wallach, Oberkfell, Brooks. DR—Montréal 1, Atlanta 2. LSB—Montréal 7, Atlanta 9. 2B—Perry, RRamirez, Driessen, THarper. CC—Driessen (4). S—Mahler.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Montréal						
Gullcksn p,3-2	4 2-3	7	5	5	3	1
Burke	1 1-3	0	0	0	0	1
Rogers	2	4	1	1	1	0
Atlanta						
Mahler g,7-0	8	8	1	1	2	2
Sutter	1	0	0	0	0	0

APL—THarper par Gullickson. D—2 h 30. A—23,535.

Samedi

Expos (9)	pb	p	cs	pp	Braves (3)	pb	p	cs	pp
Raines cg	4	0	0	0	CWshng cd	5	1	2	1
UWshtn 2b	5	1	3	3	RRmrz ac	5	0	2	1
Dawson cd	5	2	1	2	Harper cg	5	0	1	1
Driessn 1b	4	1	1	1	Murphy cc	4	0	1	0
Brooks ac	4	1	0	0	Horner 3b	4	0	3	0
Flynn 2b	0	0	0	0	Chmbls 1b	4	0	0	0
Wallach 3b	2	1	0	0	Cerone r	4	0	1	0
Winghm cc	3	1	0	1	Oberkfl 2b	4	2	3	0
Fitzgerld r	4	2	1	2	PPerez l	0	0	0	0
BSmith l	2	0	0	0	McMrtry l	0	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0	Hall fs	1	0	0	0
					Garber l	0	0	0	0
					Perry fs	1	0	0	0
					Forster l	0	0	0	0
					Kmnsk fs	1	0	0	0
Totaux	33	9	6	9	Totaux	38	3	13	3

Montréal 010 500 003— 9
Atlanta 001 000 011— 3

Point produit gagnant — Winningham (2). E—UWashingtn, Horner. DR—Montréal 2. LSB—Montréal 4, Atlanta 9. 2B—UWashingtn, Horner. CC—Driessen (3), Dawson (6). S—PPerez, BSmith, Reardon.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Montréal						
BSmith g,4-0	7 2-3	10	2	0	0	7
Reardon vp,7	1 1-3	3	1	1	0	2
Atlanta						
PPerez p,0-4	3 2-3	2	6	3	5	1
McMurtry	1 1-3	1	0	0	0	1
Garber	2	1	0	0	0	2
Forster	2	2	3	0	0	2

BP—Cerone. D—2 h 29. A—35,362.

Photolaser AP

La voiture de Jacques Villeneuve a heurté le mur du premier virage (photo du haut) avant de finalement s'immobiliser au cours des essais d'entraînement des 500 milles d'Indianapolis, hier. Villeneuve n'a pas été blessé. Samedi, le pilote de Saint-Cuthbert avait enregistré un chrono de 203.151 m/h en vue de l'épreuve qui sera disputée le 26 mai prochain.

Alan Wiggins au repos pour toute la saison

SAN DIEGO (AP) — Le joueur de deuxième-but des Padres de San Diego, Alan Wiggins, ne jouera plus cette saison. C'est ce qu'a annoncé la direction de l'équipe en précisant que Wiggins suivait présentement une cure de désintoxication, visant à éliminer sa dépendance envers la cocaine. Wiggins avait déjà été suspendu pour trente jours en 1982, en raison du même problème.

« Allan doit placer toutes ses énergies sur sa réhabilitation, a déclaré le président des Padres, Ballard Smith. Il pourra y arriver plus facilement s'il n'a pas à subir la pression de son emploi régulier. »

Coup de théâtre au Grand Prix de San Marino

Prost disqualifié, de Angelis vainqueur

IMOLA, Italie (AP) — Le Grand Prix de San Marino s'est achevé hier par un coup de théâtre: sacré vainqueur à l'issue d'une course pleine d'expérience, le Français Alain Prost a été disqualifié, donnant ainsi la victoire à l'Italien Elio de Angelis.

A 18 heures 10, Gilles Gaignault, porte-parole de la FISA a annoncé la disqualification de Prost, expliquant que la McLaren du Français pesait de 2 à 4 kilogrammes de moins que le minimum requis de 540 kilogrammes.

La Marlboro McLaren du Français Alain Prost, qui avait franchi la ligne d'arrivée du Grand Prix de Saint-Marin en premier avant d'être disqualifiée, a été pesée à cinq reprises sur deux balances différentes, selon le rapport des commissaires techniques.

Elle a été pesée 3 fois à 538 kg avec une des balances officielles de la FISA (Fédération internationale du sport automobile) et 2 fois à 536 kg avec la deuxième balance officielle de la FISA, en présence de M. Ron Dennis, représentant du concurrent, indique ce rapport. Les deux balances avaient été étalonnées, toujours en présence de M. Ron Dennis.

D'autre part, la capacité des réservoirs des voitures de Prost et de de Angelis a été vérifiée. Celui de la McLaren, d'une contenance de 217 litres (sur un maximum de 220 litres autorisé), était vide à l'issue de la course. Il restait 3 litres dans celui de la Lotus-Renault, d'une contenance de 210 litres.

De Angelis, sur Lotus-Renault, qui avait terminé à 38,77 secondes derrière Prost, remporte ainsi sa deuxième victoire en GP. Elle lui permet de prendre la tête du classement du championnat du monde de F1 avec 13 points, avec un point d'avance devant son compatriote Michele Alboreto.

« Je suis ravi, s'est exclamé de Angelis. Ce n'est pas la meilleure façon de gagner mais je pense que c'est tout de même justice. Après tout, j'étais en train de revenir sur Prost dans les derniers tours jusqu'à ce que je connaisse des ennuis de frein. Je crois que l'on peut dire aussi que ma tactique s'est révélée payante. Je savais qu'en ne forçant pas trop, qu'en limitant la consommation d'essence, j'étais assuré de terminer ».

Vainqueur déclassé, le Français Alain Prost a dit ce qui suit avant sa disqualification:

« Aujourd'hui, j'ai eu de la chance. Je ne pensais pas gagner. Quand j'ai renoncé à suivre et à attaquer Senna, c'était une manoeuvre volontaire de ma part. J'avais remarqué sur le cadran indiquant ma consommation d'essence que j'aurais des problèmes si je continuais à ce rythme. Au début, j'ai essayé de faire la course en tête. Cela m'aurait permis d'imprimer mon rythme. Mais je crois avoir fait une course intelligente ».

Toutefois, après sa disqualification, Prost a tenu à préciser:

« Ce matin, nous n'avons pas été autorisés à peser nos voitures. Ces jours derniers pourtant, nous avons toujours été au poids. Nous ne comprenons pas. Peut-être avons-nous consommé un peu plus d'eau et d'huile que d'habitude. C'est frustrant mais il n'y rien à faire. Il faut accepter la décision. Le plus dur, c'est pour le pilote. Si je m'étais arrêté tout de suite après la ligne, les quelques gouttes qui seraient restées m'auraient peut-être permis d'être au poids. Mais... »

Le Suédois Stefan Johansson sur Ferrari a couvert les 302,4 kilomètres du troisième Grand Prix de la saison en 1 heure, 33 minutes, 57 secondes 118, à 193,119 kilomètres-heure de moyenne. Il termine à 38 secondes 83 devant Elio de Angelis.

Le Belge Thierry Boutsen a réussi une troisième place sur son Arrows-BMW, mais à un tour du vainqueur, devant le Français Patrick Tambay sur Renault, et le champion du monde Niki Lauda sur MacLaren. Le dernier à entrer dans les points est le Britannique Nigell Mansell sur Williams Honda.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi
Montréal 9, Atlanta 2
San Diego 6, Chicago 5
Pittsburgh 16, L. Angeles 2
New York 9, Cincinnati 4
Philadelphie 3, Houston 2
St. Louis 8, S. Fran'co 1

Samedi
Montréal 9, Atlanta 3
Cincinnati 14, New York 2
Chicago 12, San Diego 8
L. Angeles 6, Pittsburgh 5
Philadelphie 7, Houston 5
St-Louis 6, S. Francisco 4

Hier
Atlanta 6, Montréal 1
S. Diego à Chicago, (match interrompu)
New York 3, Cincinnati 2
Pittsburgh 3, L. Angeles 2
Philadelphie 7, Houston 5
S. Fran'co 5, St-Louis 0

Aujourd'hui
Los Angeles, Hershiser (3-0) à Chicago, Eckersley (4-1), 14 h 20
San Francisco, Laskey (0-3) à Pittsburgh, DeLeon (0-4), 19 h 35
San Diego, Show (3-1) à St. Louis, Cox (1-1), 20 h 35

Ligue Américaine

Vendredi
Cleveland 4, Texas 0
Chicago 7, Detroit 1
New York 7, Kansas City 1
Baltimore 8, Minnesota 7
Milwaukee 7, Californie 0
Boston 10, Oakland 0
Toronto 5, Seattle 4

Samedi
Cleveland 3, Texas 1
New York 5, Kansas City 2
Californie 4, Milwaukee 3
Boston 5, Oakland 4
Detroit 7, Chicago 1
Minnesota 8, Baltimore 6
Seattle 8, Toronto 1

Hier
Oakland 6, Boston 3
Californie 5, Milwaukee 1
Baltimore 10, Minnesota 5
New York 6, Kansas City 2
Detroit 4, Chicago 3
Texas 7, Cleveland 2
Seattle 4, Toronto 1

Aujourd'hui
Aucun match à l'affiche

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
CHICAGO	14	7	.667	—
NEW YORK	14	8	.636	½
MONTRÉAL	**15**	**9**	**.625**	**½**
PHILADELPHIE	11	12	.478	4
ST-LOUIS	10	13	.435	5
PITTSBURGH	8	14	.364	6½
Section Ouest				
SAN DIEGO	12	10	.545	—
LOS ANGELES	13	12	.520	½
ATLANTA	11	12	.478	1½
HOUSTON	11	13	.458	2
CINCINNATI	11	13	.458	2
SAN FRANCISCO	8	15	.348	4½

LIGUE AMÉRICAINE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
BALTIMORE	15	8	.652	—
TORONTO	15	10	.600	1
DETROIT	13	9	.591	1½
BOSTON	12	13	.480	4
NEW YORK	10	12	.455	4½
MILWAUKEE	10	14	.417	5½
CLEVELAND	10	14	.417	5½
Section Ouest				
CALIFORNIE	17	9	.654	—
MINNESOTA	13	11	.542	3
KANSAS CITY	11	12	.478	4½
CHICAGO	10	11	.476	4½
SEATTLE	12	14	.462	5
OAKLAND	11	15	.423	6
TEXAS	9	14	.391	6½

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	89	26	17	2	.292
Butera	4	1	0	0	.250
Dawson	88	28	16	6	.318
Dilone	32	6	2	0	.188
Driessen	77	24	8	3	.312
Fitz'rald	64	19	10	0	.297
Flynn	3	0	0	0	.000
Francona	17	7	1	0	.412
Law	56	16	4	0	.286
Nicosia	2	0	0	0	.000
Raines	87	22	5	0	.253
Shines	19	3	1	0	.158
Wallach	87	30	12	1	.345
Was'ngton	42	15	6	0	.357
Winn'gham	52	12	5	1	.231
Wohlford	27	4	4	1	.148

Buts volés: Raines, 6, Dawson 4, Winningham, 3, Dilone, 2, Wallach, 2, Fitzgerald, 2, Washington, 2, Driessen, Brooks, Francona, Law, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	0-0	13.1	4	10	2.71
Glynn	0-0	0.0	0	0	0.00
Gullickson	3-3	23.1	17	11	6.59
Hesketh	3-1	28.0	7	24	2.25
Palmer	2-2	22.0	10	14	4.09
Reardon	1-0	18.0	3	15	1.50
Roberge	0-1	12.1	3	5	2.25
Rogers	2-2	30.2	14	16	4.10
Schatzeder	0-0	12.0	10	7	7.50
Shines	0-0	1.0	0	0	0.00
Smith	4-0	35.2	8	22	2.02

Victoires préservées: Reardon, 7, Burke, 1, Roberge, 1.

Gagnant du Derby du Kentucky

Spend A Buck vaut déjà très cher

LOUISVILLE, Kentucky (AP) — Spend A Buck, vainqueur de la 111e édition du Derby du Kentucky, connaîtra prochainement une riche syndicalisation, mais la prochaine course du jeune poulain demeure pour l'instant inconnue.

Le poulain pourra évidemment participer à la deuxième étape de la Triple Couronne, le Preakness, le 18 mai prochain. Mais il pourrait également être du départ du Derby de Jersey, neuf jours plus tard, au Garden State Park, où une victoire pourrait valoir à son propriétaire un boni additionnel de $2 millions.

« Rien n'est encore décidé », a indiqué son propriétaire Dennis Diaz, au sujet de la prochaine course du vainqueur du Derby du Kentucky.

Diaz a cependant indiqué qu'il avait eu des discussions avec William Farish, un reproducteur du Kentucky, au sujet d'une vente possible d'une minorité d'actions dans le cheval, qui a réalisé samedi la troisième plus rapide course de la présentation de l'épreuve du Kentucky.

« Je suis heureux de la présence de M. Farish, parce qu'il est un excellent reproducteur et qu'il n'a pas de secret pour le Preakness, a poursuivi Chick Lang, directeur de la piste de Pimlico, lieu du prochain Preskness. J'espère que Spend A Buck sera de l'épreuve.

« C'est du moins l'impression que j'en ai. Sa valeur pourrait atteindre entre $40 et $50 millions s'il remportait la Triple Couronne », dont la troisième étape sera le Belmont, le 8 juin prochain.

« Je ne crois pas que de remporter la Triple Couronne rehausserait à ce point la valeur du cheval, que de remporter le Derby de Jersey, a pour sa part fait valoir Bob Quigley, propriétaire du site de Garden State Park. En devenant le deuxième boursier du circuit, sa valeur augmentera tout autant. »

Les $600,000 que méritera Spend A Buck s'il remporte le Derby de Jersey hausseront ses gains en carrière à $1,998.609, deuxième derrière John Henry (vainqueur de $6 millions).

La confusion règnait hier au sujet des bourses qu'auraient méritées Spend A Buck à la suite de sa victoire au Derby du Kentucky. Même Diaz avait l'impression que si Spend A Buck, qui avait auparavant terminé premier au Cherry Hill Mile et au Garden State Stakes, finissait en tête du Derby de samedi dernier, il empocherait $1 million en boni, et qu'un somme semblable s'ajouterait si le cheval récidivait au Derby de Jersey.

En réalité, les bonis mentionnés sont pour les chevaux de trois ans qui remportaient les trois premières courses ($1 million) et du double advenant une victoire au Jersey.

Alors, Spend A Buck, qui s'envolera pour le Garden State Park demain, doit y demeurer et remporter la course d'un mile et quart de Jersey si Diaz espère amasser $2 millions de plus.

Il peut également faire une courte halte à Baltimore et participer au Preakness. Deux points sont à considérer.

« Le temps en premier. A-t-il besoin de 23 jours de repos pour le Derby de Jersey ou 14 jours pour le Preakness? Puis nous devons considérer ce que nous avons à gagner en participant à l'une ou l'autre des deux épreuves.

En conclusion, questionné sur la valeur actuelle du cheval acheté à la modique somme de $12,500, Diaz a répondu: « Qui sait? De $15 à $20 millions. Il a battu un cheval de cette valeur. »

Chief's Crown, troisième de l'épreuve mais favori pour terminer premier, a obtenu une syndicalisation de $22 millions.

La Course du Parc olympique

Alain Bordeleau et Carole Rouillard ont eu raison du mauvais temps

(PC) — Alain Bordeleau et Carole Rouillard de Montréal ont été les vedettes de la 9e édition de la Course du Parc olympique, hier, sous une pluie continuelle.

« Pas moins de 2,151 personnes - environ 500 de moins que l'an dernier - ont quand même bravé les humeurs du temps », a souligné quelque peu détrempé Guy Lépine, l'un des organisateurs de la réputée classique.

Bordeleau a négocié les 5 kilomètres de l'élite sur piste en 14 minutes, 11 secondes et 8 dixièmes. Le racé athlète du Regina Mundi a terminé près de 12 secondes devant son collègue Jean Lagarde, tandis que Benoit Saurette du Centre Immaculée-Conception méritait le troisième rang.

Pour l'élite féminine, également sur 5 kilomètres, Carole Rouillard du Fleur de Lys de Montréal a présenté un chrono de 16:32.4, soit un peu plus de 36 secondes devant Odette Lapierre du Triaste de Québec. Nathalie Delombaerde des Coriaces de St-Hubert a pris la troisième marche du podium.

Augustin Diaz de l'Immaculée-Conception (47:55) et Francine Paré (1:01.13) des Vainqueurs de Montréal ont gagné le 15 kilomètres populaires.

Thierry Schwartz de France (31:14.1) et Eloise Samuel (38:41) de Montréal ont été les meilleurs du 10 kilomètres.

Chez les plus jeunes, Daniel Aboud de l'USAM et Edith Harvey de Regina Mundi ont gagné le 5 kilomètres, tandis que Martin Bouchard de Brossard et Josée Côté de Granby se distinguaient en se présentant premiers au fil du kilomètre virgule 6.